RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2013

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

LISTE DES COMMISSIONS ET INSTANCES CONSULTATIVES OU DÉLIBÉRATIVES PLACÉES DIRECTEMENT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE OU DES MINISTRES



COMMISSIONS ET INSTANCES CONSULTATIVES OU DÉLIBÉRATIVES PLACÉES AUPRES DU PREMIER MINISTRE ET DES MINISTRES

L'article 112 de la loi de finances pour 1996 (n°95-1346 du 30 décembre 1995) fait obligation au Gouvernement de présenter chaque année au Parlement, en annexe du projet de loi de finances, la liste des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres ou de la Banque de France prévues par les textes législatifs et réglementaires.

Ainsi que le prévoit la rédaction actuellement en vigueur de ces dispositions, modifiées en dernier lieu par l'article 10 de la loi n° 2009-973 du 10 août 2009 de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2008, apparaissent dans la présente annexe le nombre de membres de ces organismes, ainsi que leur coût de fonctionnement et le nombre de leurs réunions tenues lors des trois années précédentes. La liste est complétée par une justification de l'évolution des coûts de fonctionnement. Les commissions et instances supprimées et créées dans l'année se trouvent recensées en fin de document.

Le présent document traduit ainsi les résultats obtenus dans le cadre du chantier ouvert par la circulaire du 8 décembre 2008 du Premier ministre relative à la modernisation de la consultation. En juin 2009, plus de deux cents commissions ou instances consultatives dont l'utilité n'était plus avérée ont été abrogées sur le fondement de l'article 17 du décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif – disposition prévoyant que les commissions existantes avant la date de publication dudit décret seraient abrogées, en principe, au terme d'un délai de trois ans à compter de cette date. Depuis lors, environ soixante-dix autres instances ont été abrogées, notamment au moyen de décrets de suppression spécifiques, dont quatorze instances par le dernier en date de ces textes, le décret n° 2011-1073 du 8 septembre 2011. Le nombre des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres ou de la Banque de France s'élève actuellement à 668.

TABLE DES MATIERES

Liste des commissions et des instances consultatives ou délibératives créées depuis le 1er octobre 2011

Projet de loi de finances pour 2013 - Liste des commissions et des instances consultatives ou délibératives créées depuis le 1er octobre 2011 (nombre : 33)

Nom du ministère	Nom de l'instance	Texte institutif	Texte antérieur le cas échéant
Français de l'étranger	Commission "LabelFrancEducation"	Décret n° 2012-40 du 12 janvier 2012 portant création du label « LabelFrancEducation »	
Education nationale	Commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale	Article L .335-6 du code de l'éducation Décret n°2012-965 du 20 août 2012 relatif aux commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale Arrêté du 20 août 2012 relatif aux commissions consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale NOR: MENE 1229464	Décret n° 2007-924 du 15 mai 2007 relatif aux commissions professionnelles consultatives et au comité interprofessionnel consultatif institués auprès du ministre chargé de l'éducation nationale
Budget	Commission pour la transparence et la qualité des opérations immobilières de l'Etat	Décret n° 2012-203 du 10 février 2012 relatif à la commission pour la transparence et la qualité des opérations immobilières de l'Etat	Arrêté du 20 octobre 2005 modifié portant création d'une commission pour la transparence et la qualité des cessions du domaine immobilier de l'Etat NOR: BCRE1128715A
Budget	Haut conseil du financement de la protection sociale	Décret n° 2012-428 du 29 mars 2012 instituant un Haut Conseil du financement de la protection sociale	
Affaires sociales et santé	Comité de pilotage et comité de suivi du programme national relatif à la nutrition et à la santé (2011-2015) et du plan "Obésité" (2010-2013).	Décret n° 2012-531 du 19 avril 2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement du comité de pilotage et du comité de suivi du programme national relatif à la nutrition et à la santé (2011-2015) et du plan "Obésité" (2010-2013).	Décret n° 2007-558 du 13 avril 2007 portant création du comité de pilotage du programme national nutrition santé 2006-2010
Affaires sociales et santé	Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU)	Article D. 6311-17 du code de la santé publique (modifié par le décret n° 2012-565 du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU) NOR: ETSP1200184A	Article D. 6311-17 du code de la santé publique (créé par le décret n°2007-441 du 25 mars 2007 relatif à la composition, au fonctionnement et aux missions des centres d'enseignement des soins d'urgence) Arrêté du 29 mars 2007 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence et à la gestion de crises sanitaires aux personnels enseignants des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU) NOR: SANH0721283A
Affaires sociales et santé	Commission scientifique indépendante des chirurgiens-dentistes	Articles L. 4143-2 et D. 4143-16 et suivants du code de la santé publique (créés par le décret n° 2012-28 du 9 janvier 2012 relatif à la commission scientifique indépendante des chirurgiens-dentistes)	
Affaires sociales et santé	Commission scientifique indépendante des médecins	Articles L. 4133-2 et D. 4133-16 et suivants du code de la santé publique (créés par le décret n° 2012-26 du 9 janvier 2012 relatif à la commission scientifique indépendante des médecins)	

Affaires sociales et santé	Commission scientifique indépendante des pharmaciens	Articles L. 4236-2 et D. 4236-16 et suivants du code de la santé publique (créés par le décret n° 2012-29 du 9 janvier 2012 relatif à la commission scientifique indépendante des pharmaciens)	
Affaires sociales et santé	Commission scientifique indépendante des sages-femmes	Articles L. 4152-2 et D. 4153-16 et suivants du code de la santé publique (créés par le décret n° 2012-27 du 9 janvier 2012 relatif à la commission scientifique indépendante des sages-femmes)	
Affaires sociales et santé	Observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière	Décret n° 2012-739 du 9 mai 2012 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière et à l'Observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière Arrêté du 7 juin 2012 fixant la composition de l'Observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière NOR: AFSH1225414A	Décret n° 88-981 du 13 octobre 1988 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière (modifié par le décret n° 2001-1347 du 28 décembre 2001)
Intérieur	Commission de labellisation (label « Français langue d'intégration »)	Décret n° 2011-1266 du 11 octobre 2011 relatif à la création d'un label qualité intitulé « Français langue d'intégration »	
Intérieur	Commission consultative des polices municipales	Ordonnance n° 2012-351 du 12 mars 2012 relative à la partie législative du code de la sécurité intérieure (article 19)	Articles L. 2212-7 et L. 2212-8 et R. 2212-3 et suivants du code général des collectivités territoriales Article L. 412-52 du code des communes
Intérieur	Observatoire national du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers	Décret n° 2012-154 du 30 janvier 2012 relatif au Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires	Décret n° 96-772 du 4 septembre 1996 portant création de l'Observatoire national et des observatoires départementaux du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers
Ecologie, développement durable et énergie	Comité consultatif du fonds d'investissement pour la biodiversité et la restauration écologique	Décret n° 2012-228 du 16 février 2012 relatif au fonds d'investissement pour la biodiversité et la restauration écologique	
Ecologie, développement durable et énergie	Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques	Articles D. 510-1 et suivants du code de l'environnement modifiés par le décret n°2011-1891 du 14 décembre 2011 relatif au livre V du code de l'environnement et modifiant les dispositions relatives au Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (article 2)	Décret n°2011-1891 du 14 décembre 2011 relatif au livre V du code de l'environnement et modifiant les dispositions relatives au Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (article 2) D.511-1 et suivants du code de l'environnement
Transports, mer, pêche	Commission de conciliation du télépéage	Décret n° 2012-645 du 2 mai 2012 organisant une commission de conciliation du télépéage	
Transports, mer, pêche	Commission des téléphériques	Décret n°2012-988 du 22 août 2012 relatif à la commission des téléphériques	Arrêté du 5 novembre 1997 portant création d'une commission des téléphériques NOR: EQUT9701697A
Transports, mer, pêche	Haut comité de la qualité de service dans les transports	Décret n° 2012-211 du 14 février 2012 portant création de l'autorité de la qualité de service dans les transports et du haut comité de la qualité de service dans les transports (articles 7 à 12)	

Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	Comité de normalisation des données sociales déclaratives et de leurs échanges	Articles R.133-10 à R .133-12 du code de sécurité sociale (créés par le décret n° 2012-494 du 16 avril 2012 relatif au comité de normalisation des données sociales déclaratives et de leurs échanges)	
Culture et communication	Comité d'orientation pour le fonds stratégique pour le développement de la presse	Décret n° 2012-484 du 13 avril 2012 relatif à la réforme des aides à la presse et au fonds stratégique pour le développement de la presse (articles 14 à 19) Arrêté du 6 juillet 2012 fixant la composition d'orientation du fonds stratégique pour le développement de la presse NOR: MCCE1228614 A	Décret n° 2009-1379 du 11 novembre 2009 relatif au fonds d'aide au développement des services de presse en ligne
Enseignement supérieur et recherche	Comité stratégique du calcul intensif	Arrêté du 3 octobre 2011 portant création du comité stratégique du calcul intensif NOR: ESRR1124110A	Arrêté du 28 juin 2007 portant création du comité stratégique du calcul intensif NOR: ESRR0757401A
Enseignement supérieur et recherche	Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle	Décret n° 2012-572 du 24 avril 2012 relatif au conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle	
Enseignement supérieur et recherche l	Conseil scientifique en pharmacie	Décret n° 2012-172 du 3 février 2012 relatif au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques (article 2)	
Enseignement supérieur et recherche	Commission consultative restreinte pour la formation professionnelle des experts-comptables, placée auprès du ministère chargé de l'enseignement supérieur (formation restreinte)	Décret n°2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable	Décret n° 96-352 du 24 avril 1996 relatif à l'accès à la profession d'expert-comptable des personnes mentionnées aux articles 26 et 27 de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre1945
Agriculture agroalimentaire et forêt	Commission d'expertise pour la reconnaissance du programme des classes préparatoires "biologie, chimie, physique et sciences de la Terre" dans le cursus vétérinaire	Décret n° 2012-532 du 19 avril 2012 créant une commission d'expertise pour la reconnaissance du programme des classes préparatoires "biologie, chimie, physique et sciences de la Terre" dans le cursus vétérinaire	
Agriculture agroalimentaire et forêt	Commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces	L .335-6 du code de l'éducation Décret n° 2011-1423 du 31 octobre 2011 relatif à l'institution de la commission professionnelle consultative des « métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces » auprès du ministre chargé de l'agriculture Décret n°2012-982 du 21 aout 2012 relatif à la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces Arrêté du 21 aout 2012 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation , des services et de l'aménagement des espaces et de ses commissions spécialisées	Décret n° 2007-950 du 15 mai 2007 relatif à l'institution d'une commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces auprès du ministre chargé de l'agriculture

Agriculture agroalimentaire et forêt	Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale	Articles D. 200-2 à D. 200-4 du code rural et de la pêche maritime (créés par le décret n° 2012-846 du 30 juin 2012 relatif au Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale)	
Agriculture agroalimentaire et forêt	Conseil supérieur de la forêt, des produits forestiers et de la transformation du bois	Article L. 113-1 du code forestier (créé par l'ordonnance n° 2012-92 du 26 janvier 2012 relative à la partie législative du code forestier)	Articles L. 3 et R. 3-6 et suivants de l'ancien code forestier
Agriculture agroalimentaire et forêt	Observatoire national des abattoirs	Article D. 654-8 du code rural et de la pêche maritimeArrêté du 9 février 2012 relatif à l'Observatoire national des abattoirs NOR: AGRT1200926A	
Artisanat, tourisme, commerce	Commission nationale des guides-conférenciers	Articles R. 221-4 et D. 221-5 du code du tourisme (modifié par le décret n°2012-337 du 7 mars 2012 relatif à la Commission nationale des guides-conférenciers)	
Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative	Comité consultatif du fonds pour le développement de la vie associative	Décret n° 2011-2121 du 30 décembre 2011 relatif au fonds pour le développement de la vie associative (articles 5 et suivants)	Décret n° 2004-657 du 2 juillet 2004 instituant un conseil du développement de la vie associative.
Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative	Conférence nationale du sport	Articles D. 142-39 et suivants du code du sport (créés par le décret n°2012-45 du 13 janvier 2012 portant création de la Conférence nationale du sport)	

Liste des commissions et des instances consultatives ou délibératives supprimées depuis le 1[er] octobre 2011

Projet de loi de finances pour 2013 - Liste des commissions et des instances consultatives ou délibératives supprimées depuis le 1er octobre 2011 (nombre : 26)

Nom du ministère	Nom de l'instance	Texte institutif	Texte de suppression
Premier ministre	Commission des archives constitutionnelles de la Vème République	Décret n°2002-581 du 25 avril 2002 portant création de la Commission des archives constitutionnelles de la Vème République	Décret n° 2011-1013 du 24 août 2011 portant suppression de la Commission des archives constitutionnelles de la Ve République
Education nationale	Commissions professionnelles consultatives et au comité interprofessionnel consultatif institués auprès du ministre chargé de l'éducation	Article L. 335-6 du code de l'éducation Décret n° 2007-924 du 15 mai 2007 relatif aux commissions professionnelles consultatives et au comité interprofessionnel consultatif institués auprès du ministre chargé de l'éducation nationale	Décret n°2012-965 du 20 août 2012 relatif aux commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale
Justice	Commission chargée de proposer le montant et la répartition des indemnités prévues à l'article 12-9 du décret du 19 décembre 1945	Décret n° 45-0118 du 19 décembre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application du statut des avoués	Décret n°2012-634 du 3 mai 2012 relatif à la fusion des professions d'avocat et d'avoué près les cours d'appel
Justice	Commission de propositions de nominations d'un avoué dans un office vacant ou créé	Décret n° 45-0118 du 19 décembre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application du statut des avoués	Décret n°2012-634 du 3 mai 2012 relatif à la fusion des professions d'avocat et d'avoué près les cours d'appel (article 14)
Budget	Commission pour la transparence et la qualité des cessions du domaine immobilier de l'Etat	Arrêté du 20 octobre 2005 portant création d'une commission pour la transparence et la qualité des cessions du domaine immobilier de l'Etat	Arrêté du 10 février 2012 abrogeant l'arrêté du 20 octobre 2005 modifié portant création d'une commission pour la transparence et la qualité des cessions du domaine immobilier de l'Etat NOR: BCRE1128715A
Affaires sociales et santé	Comité de coordination de la formation médicale continue	Articles L. 4133-3 et R.4133-19 du code de la santé publique	Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (article 59) Décret n° 2011-2116 du 30 décembre 2011 relatif au développement professionnel continu des médecins
Affaires sociales et santé	Comité de pilotage du programme national nutrition santé PNNS 2006-2010	Décret n° 2007-558 du 13 avril 2007 portant création du comité de pilotage du programme national nutrition santé 2006-2010	Décret n° 2012-531 du 19 avril 2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement du comité de pilotage et du comité de suivi du programme national relatif à la nutrition et à la santé (2011-2015) et du plan "Obésité" (2010-2013)
Affaires sociales et santé	Commission nationale des formations aux soins d'urgence et à la gestion des crises sanitaires (CESU)	Article D. 6311-17 du code de la santé publique (créé par le décret n°2007-441 du 25 mars 2007 relatif à la composition, au fonctionnement et aux missions des centres d'enseignement des soins d'urgence) Arrêté du 29 mars 2007 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence et à la gestion de crises sanitaires aux personnels enseignants des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU) NOR: SANH0721283A	Décret n° 2012-565 du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence

Affaires sociales et santé	Observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière	Décret n° 88-981 du 13 octobre 1988 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière (modifié par le décret n° 2001-1347 du 28 décembre 2001)	Décret n°2012-739 du 9 mai 2012 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière et à l'Observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière.
Intérieur	Commission consultative des polices municipales	Articles L. 2212-7 et L. 2212-8 et R. 2212-3 et suivants du code général des collectivités territoriales Article L. 412-52 du code des communes	Ordonnance n° 2012-351 du 12 mars 2012 relative à la partie législative du code de la sécurité intérieure (article 19)
Intérieur	Observatoire national du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers	Décret n° 96-772 du 4 septembre 1996 portant création de l'Observatoire national et des observatoires départementaux du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers	Décret n° 2012-154 du 30 janvier 2012 relatif au Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires
Ecologie, développement durable et énergie	Conseil supérieur des installations classées	Articles D. 511-1 et suivants du code de l’environnement	Décret n°2011-1891 du 14 décembre 2011 relatif au livre V du code de l'environnement et modifiant les dispositions relatives au Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (article 2)
Transports, mer, pêche	Commission des téléphériques	Arrêté du 5 novembre 1997 portant création d'une commission des téléphériques NOR: EQUT9701697A	Décret n°2012-988 du 22 août 2012 relatif à la commission des téléphériques
Culture et communication	Comité d'orientation du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale	Décret n° 99-79 du 5 février 1999 relatif au fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale (articles 4 à 7)	Décret n°2012-484 du 13 avril 2012 relatif à la réforme des aides à la presse et au fonds stratégique pour le développement de la presse.
Culture et communication	Comité d'orientation du fonds d'aide au développement des services de presse en ligne	Décret n° 2009-1379 du 11 novembre 2009 relatif au fonds d'aide au développement des services de presse en ligne	Décret n° 2012-484 du 13 avril 2012 relatif à la réforme des aides à la presse et au fonds stratégique pour le développement de la presse
Culture et communication	Commission pour l'expansion de la presse française à l'étranger	Décret n° 2004-1311 du 26 novembre 2004 relatif au fonds d'aide à la distribution et à la promotion de la presse française à l'étranger (article 8)	Décret n° 2012-484 du 13 avril 2012 relatif à la réforme des aides à la presse et au fonds stratégique pour le développement de la presse
Enseignement supérieur et recherche	Comité stratégique du calcul intensif	Arrêté du 28 juin 2007 portant création du comité stratégique du calcul intensif. NOR: ESRR0757401A	Arrêté du 3 octobre 2011 portant création du comité stratégique du calcul intensif NOR: ESRR1124110A
Enseignement supérieur et recherche	Commission consultative restreinte pour la formation professionnelle des experts-comptables, placée auprès du ministère chargé de l’enseignement supérieur (formation restreinte)	Décret n° 96-352 du 24 avril 1996 relatif à l’accès à la profession d’expert-comptable des personnes mentionnées aux articles 26 et 27 de l’ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre1945	Décret n°2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable
Agriculture agroalimentaire et forêt	Comité de la protection des obtentions végétales	Articles L. 412-1, R. 412-1 et suivants et D. 412-4 du code de la propriété intellectuelle	LOI n° 2011-1843 du 8 décembre 2011 relative aux certificats d'obtention végétale

Agriculture agroalimentaire et forêt	Commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces	Décret n° 2007-950 du 15 mai 2007 relatif à l'institution d'une commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces auprès du ministre chargé de l'agriculture	Décret n° 2011-1423 du 31 octobre 2011 relatif à l'institution de la commission professionnelle consultative des « métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces » auprès du ministre chargé de l'agriculture
Agriculture agroalimentaire et forêt	Conseil national d'agrément professionnel en matière de produits phytopharmaceutiques	Article R. 254-11 et suivants du code rural et de la pêche maritime	Décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (article 1)
Réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique	Commission interministérielle d'examen des candidatures des fonctionnaires internationaux	Décret n° 85-1271 du 27 novembre 1985 portant application des articles 19 et 26 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (article 2)	Décret n° 2011-2042 du 29 décembre 2011 portant suppression de la commission interministérielle chargée d'examiner les candidatures à un corps de l'Etat de fonctionnaires internationaux et suppression de la commission relative à la dérogation aux règles d'accès au corps des attachés.
Réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique	Commission relative à la dérogation aux règles d'accès au corps des attachés d'administration centrale	Décret n° 95-888 du 7 août 1995 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux attachés d'administration centrale (article 7)	Décret n° 2011-2042 du 29 décembre 2011 portant suppression de la commission interministérielle chargée d'examiner les candidatures à un corps de l'Etat de fonctionnaires internationaux et suppression de la commission relative à la dérogation aux règles d'accès au corps des attachés (article 7)
Réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique	Observatoire de l'emploi public	Décret n° 2000-663 du 13 juillet 2000 portant création de l'Observatoire de l'emploi public	Décret n° 2012-148 du 30 janvier 2012 relatif au Conseil commun de la fonction publique
Artisanat, commerce, tourisme	Commission nationale des guides-interprètes et conférenciers	Articles R. 221-4 et D. 221-5 à D 221-10 du code du tourisme	Décret n°2012-337 du 7 mars 2012 relatif à la Commission nationale des guides-conférenciers
Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative	Conseil du développement de la vie associative	Décret n° 2004-657 du 2 juillet 2004 instituant un conseil du développement de la vie associative.	Décret n°2011-2121 du 30 décembre 2011 relatif au fonds pour le développement de la vie associative

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
1. Premier ministre									
Haut conseil du financement de la protection sociale	Décret n° 2012-1070 du 20 septembre 2012 relatif au Haut Conseil du financement de la protection sociale	45	-	-	-	-	-	-	*Créé en 2012*
Comité consultatif pour l'habilitation des organismes prodiguant des stages de formation à la lutte contre la pollution (SGMer)	Décret n° 98-431 du 28 mai 1998 relatif à l'habilitation des stages de formation à la lutte contre la pollution dans le cadre de la convention internationale du 30 novembre 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures	8	-	-	-	1	1	1	*Les coûts de fonctionnement sont ceux d'une réunion interservices : temps de travail des participants, frais d'envoi d'une lettre de convocation et d'un compte-rendu de la session annuelle, coût des échanges courriels éventuels entre services concernés. Ce comité consiste en la réunion de représentants des services concernés. Il n'a pas donné lieu à la création d'une structure spécifique.*
Comité de surveillance des investissements d'avenir	Loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010 (article 8-IV) Décret n° 2010-80 du 22 janvier 2010 relatif au commissaire général à l'investissement (article 3)	18	-	0	-	-	1	3	
Comité directeur de la certification en sécurité des technologies de l'information (ANSSI)	Décret n° 2002-535 du 18 avril 2002 relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information (articles 15 à 18)	10	1,5	1,5	1,5	1	1	0	
Comité d'orientation du Centre d'analyse stratégique (CAS)	Décret n° 2006-260 du 6 mars 2006 portant création du Centre d'analyse stratégique	12	0	0	0	2	2	2	*Pas de coût spécifique (secrétariat assuré par le CAS et réunions organisées en interne)*
Comité d'orientation et d'évaluation de l'académie nationale du renseignement	Décret n° 2010-800 du 13 juillet 2010 portant création de l'académie du renseignement (article 5)	9	-	nc	0	-	nc	2	
Comité national des secteurs d'activités d'importance vitale (SGDSN)	Articles R. 1332-7 et suivants du code de la défense	26	1,8	2,2	2,3	1	1	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
1. Premier ministre									
Comité stratégique de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)	Décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 portant création d'un service à compétence nationale dénommé Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information	11	40,9	49,2	50,8	1	2	1	
Comité stratégique pour le numérique	Décret n° 2006-502 du 3 mai 2006 portant création du comité stratégique pour le numérique	6	331,1 (325,6 en masse salariale globale + 5,5 coût de fonctionnement)	351,7 (309,5 en masse salariale globale + 42,2 coût de fonctionnement)	357,8 (309,9 en massse salariale globale + 47,9 coût de fonctionnement)	14	22	12	
Comité technique des systèmes d'information et de communication (DISIC)	Décret n° 2011-193 du 21 février 2011 portant création d'une direction interministérielle des systèmes d'information et de communication de l'Etat (article 10)		-	-	0	-	-	10	
Commission chargée de donner un avis sur certaines opérations relatives aux matériels aéronautiques et aux matériels d'armement complexes (SGDSN)	Décret n° 64-1123 du 12 novembre 1964 fixant les conditions d'application de l'article 5 de la loi de finances rectificative pour 1963 modifié par le décret n° 70-388 du 27 avril 1970	4	5,3	5,3	30,6	2	2	2	
Commission consultative chargée d'émettre un avis sur les matériels susceptibles de porter atteinte à l'intimité de la vie privée et au secret des correspondances (SGDSN)	Article R. 226-2 du code pénal	10	65,3	74,2	79,4	6	6	6	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
1. Premier ministre									
Commission de déontologie	Loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (article 87) Décret n° 2007-611 du 26 avril 2007 relatif à l'exercice d'activités privées par des fonctionnaires ou agents non titulaires ayant cessé temporairement ou définitivement leurs fonctions et à la commission de déontologie (articles 6 à 15)	14	309	200	287	11	11	11	*Augmentation du nombre de dossiers à traiter en 2011.*
Commission de garantie des retraites	Articles L. 114-4 et D. 114-4-0-9 et suivants du code de la sécurité sociale	4	0	0	0	0	0	0	*Aux termes de l'article D. 114-4-0-9 du code de la sécurité sociale, la commission doit rendre l'avis prévu au troisième alinéa de l'article L. 114-4 du même code respectivement avant les 1er novembre 2007, 2011 et 2015. Elle ne s'est ainsi pas réunie ces trois dernières années.*
Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC)	Loi n° 2002-1576 du 30 décembre 2002 de finances rectificative pour 2002 (article 60) Décret n° 2008-548 modifié du 11 juin 2008 relatif à la commission interministérielle de coordination des contrôles portant sur les opérations cofinancées par les fonds européens modifié par le décret n° 2011-2110 du 30 décembre 2011 Arrêté du 7 janvier 2009 relatif au fonctionnement, aux moyens et à l'organisation interne de la commission interministérielle de coordination des contrôles (NOR : PRMX0817152A)	13 (6+6)	160	171	192	9	19	14 (+5 consultations écrites)	*L'évolution des crédits de fonctionnements est principalement due au nombre de missions réalisées sous l'égide de la CICC qui, en qualité d'autorité d'audit, doit notamment faire réaliser des audits de systèmes de gestion et de contrôles des programmes européens (FEDER, FSE et FEP). En 2011, elle a fait réaliser 7 missions d'audits dont 3 dans les DOM (Réunion, Guyane et Guadeloupe). La CICC est également responsable de la réalisation de contrôles d'opérations (530 en 2012) qui avec les audits de systèmes sont les deux piliers lui permettant d'émettre chaque année un rapport de contrôle et un avis sur la gestion des programmes (31 FEDER, 12 CTE, 5 FSE et 1 FEP).*
Commission interministérielle de défense et de sécurité des secteurs d'activités d'importance vitale (SGDSN)	Articles R. 1332-10 à R. 1332-12 du code de la défense	7	9,2	10,9	11,5	4	4	4	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
1. Premier ministre									
Commission interministérielle de la politique immobilière (SGG)	Décret n° 92-604 du 1 juillet 1992 portant charte de la déconcentration	Ensemble des ministres ou leurs représentants			-	6	6	6	
Commission interministérielle de la sûreté aérienne	Articles D.* 1442-1 et D.* 1443-1 du code de la défense	13	10,3	22,6	30,3	2	3	3	
Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (SGDSN)	Décret n° 55-965 du 16 juillet 1955 portant réorganisation de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre Article D. 1132-53 du code de la défense Arrêté du 2 octobre 1992 relatif à la procédure d'importation, d'exportation et de transfert des matériels de guerre, armes et munitions et des matériels assimilés (NOR: DEFC9201754A)	12	795	958	746	11	11	11	
Commission nationale d'orientation et d'intégration	Articles R.* 4139-14 et suivants du code de la défense	7	-	-	-	11	12	11	
Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation	Décret n° 99-778 du 10 septembre 1999 instituant une commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation	10	2 389,348 (1 843,933 masse salariale globale +175,474 coût de focntionnement CIVIS Paris + 55,870 coût de fonctionnement antenne à Berlin + 314,071 loyer à Paris bail privé)	2 387,939 (1 803,212 masse salariale globale + 247,147 coût de focntionnement CIVIS Paris + 59,051 coût de fonctionnement antenne à Berlin + 278,529 loyer à Paris bail privé)	2 008,062 (1 672,738 masse salariale globale + 164,269 coût de focntionnement CIVIS Paris + 31,791 coût de fonctionnement antenne à Berlin + 139,264 loyer à Paris bail privé)	17	21	21	*21 séances en formation plénière et 84 séances en formation restreinte en 2011.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
1. Premier ministre									
Commission supérieure de codification	Décret n° 89-647 du 12 septembre 1989 relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission supérieure de codification	4	139,973	116	116	11	11	18	
Conseil culturel de l'Union pour la Méditerranée	Décret n° 2008-1277 du 8 décembre 2008 créant un Conseil culturel de l'Union pour la Méditerranée	31	212,1	296	325,431	2	4	5	
Conseil d'analyse économique (CAS)	Décret n° 97-766 du 22 juillet 1997 portant création du Conseil d'analyse économique	36	642,205	912,232	839, 506	8	13	9	*Le nombre de réunions indiqué concerne les réunions plénières. A partir de 2010, les coûts de fonctionnement incluent le financement par l'organisme d'une quote-part de loyer budgétaire.*
Conseil d'orientation des retraites (CAS)	Articles L. 114-2 et D. 114-4-0-1 à D. 114-4-0-4 du code de la sécurité sociale	39	1 149,521	1 204,786	1 111,743	12	24	19	*Le nombre de réunions indiqué en 2010 et 2011 concerne les réunions plénières (11 en 2011) et les réunions préparatoires aux plénières (8 en 2011). A cet égard, 11 réunions préparatoires aux 12 réunions plénières se sont tenues en 2009 (soit un total de 23 réunions). A partir de 2010, les coûts de fonctionnement incluent le financement par l'organisme d'une quote-part de loyer budgétaire.*
Conseil d'analyse de la société	Décret n° 2004-666 du 8 juillet 2004 portant création du Conseil d'analyse de la société	34	32,6	145,429	252,056	7	14	10	*A partir de 2010, les coûts de fonctionnement incluent le financement par l'organisme d'une quote-part de loyer budgétaire. L'évolution du coût de fonctionnement entre 2010 et 2011 est due à la prise en charge de la rémunération du président délégué de septembre 2010 à août 2011.*
Conseil des systèmes d'information et de communication (DISIC)	Décret n° 2011-193 du 21 février 2011 portant création d'une direction interministérielle des systèmes d'information et de communication de l'Etat (article 9)	27	-	-	0	-	-	3	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
1. Premier ministre									
Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (SGG)	Décret n° 2010-32 du 11 janvier 2010 instituant un conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative modifié par décret n°2011-2047 du 29 décembre 2011	30	-	255,31	274,5	-	25	30	*réunions plénières (30 membres), formations spécialisées et groupes de travail (71 membres)*
Conseil d'orientation pour l'emploi (CAS)	Décret n° 2005-326 du 7 avril 2005 portant création du Conseil d'orientation pour l'emploi	51	494,038	534,670	524,336	10	29	21	*A partir de 2010 :* *- le nombre de réunions inscrit concerne les réunions plénières du COE et les réunions de travail ;* *- les coûts de fonctionnement incluent le financement par l'organisme d'une quote-part de loyer budgétaire.*
Conseil national de la montagne	Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne (article 6) Décret n° 85-994 du 20 septembre 1985 relatif à la composition et au fonctionnement du conseil national de la montagne	59	0	0	0	1	0	1	*Pas de budget spécifique*
Conseil national de l'aménagement du territoire et de développement du territoire	Loi n° 95-115 d'orientation sur l'aménagement du territoire du 4 février 1995 (article 3) Décret n° 2000-907 du 19 septembre 2000 relatif au Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire	70	0	0	0	0	0	0	*Instance consultative se réunissant à la discrétion de son président. Présidée par le Premier ministre, ou par délégation, par le ministre en charge de l'aménagement du Territoire.* *Ce conseil n'engendre aucun frais de fonctionnement ou de gestion. Il ne dispose pas de personnel dédié.*
Haut Conseil à la vie associative	Décret n° 2011-773 du 28 juin 2011 relatif au Haut Conseil à la vie associative	47	-	-	-	-	-	1	*Créé en 2011, ce conseil s'est substitué au conseil national de la vie associative.*
Observatoire de la laïcité	Décret n° 2007-425 du 25 mars 2007 créant un observatoire de la laïcité	22	-	-	-	0	0	-	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
1.1. Relations avec le Parlement									
Néant									

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
2. Affaires étrangères									
Comité d'éthique	Décret n° 2007-1849 du 26 décembre 2007 portant création du comité d'éthique du ministère des affaires étrangères	11	-	0,692	0	7	7	8	
Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger	Arrêté du 4 octobre 1995 portant création d'une commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger NOR: MAEC9510018A	28	0	0	0	1	1	1	*Il n'y a pas de coût de fonctionnement. Seuls les déplacements des experts et les repas sont pris en charge.*
Commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France	Articles 211-5 et suivants du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile Arrêté du 4 décembre 2009 relatif aux modalités de fonctionnement de la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France (NOR: IMIK0928100A)	5	19,2	18,9	22,5	47	45	50	*Depuis le décret n° 2008-224 du 6 mars 2008 la CRRV n'est plus placée auprès du seul MAEE mais conjointement auprès du ministre chargé de l'immigration (aujourd'hui MININT) et du ministre des affaires étrangères.Par ailleurs, en application d'un arrêté interministériel du 4 décembre 2009, son secrétariat "est assuré par les services du ministère chargé de l'immigration (la sous-direction des visas de la direction de l'immigration)" donc maintenant par le Ministère de l'Intérieur.*
Commission des archives diplomatiques	Décret n° 2004-1358 du 9 décembre 2004 fusionnant la commission des archives diplomatiques et la commission pour la publication des documents diplomatiques français	39	1	0	0	2	2	2	
Commission du volontariat de solidarité internationale	Loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale (article 8) Décret n° 2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale	12	0	-	0	1	1	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
2. Affaires étrangères									
Commission interministérielle chargée d'émettre un avis sur les opérations immobilières de l'État à l'étranger	Articles D. 1221-3 à D. 1221-6 du code général de la propriété des personnes publiques	8	0	0	0	11	11	11	
Commission interministérielle des biens à double usage	Décret n° 2010-294 du 18 mars 2010 portant création d'une commission interministérielle des biens à double usage	22	-	1	0,7	-	8	12	*Son coût de fonctionnement consiste notamment en coût d'impression de dossiers.*
Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel	Articles R. 2343-1 et suivants du code de la défense	32/26	45	45	45	4	3	2	*Le Secrétaire Général de la CNEMA a quitté ses fonctions en juillet 2011, et n'a pas encore été remplacé.*
Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	Articles D. 239-15 et suivants du code de l'éducation	64	496	558	620	26	52	70	*Approche analytique du budget pour intégrer le coût des activités dans les coûts de fonctionnement.*
Commission spécialisée de terminologie et de néologie des affaires étrangères	Arrêté du 20 mai 1999 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie du ministère des affaires étrangères NOR: MAEC9900013A	70	0	0	0	10	10	9	
Conseil des affaires étrangères	Décret n° 2008-18 du 3 janvier 2008 portant création du conseil des affaires étrangères	20	1,2	4,6	3,11	3	9	14	*Le Conseil des Affaires Etrangères a poursuivi l'effort de réduction du coût de son fonctionnement qui a été de - 1500 euros par rapport à 2010.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
2.1. Affaires européennes									
Néant									

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
2.2. Développement									
Commission nationale de la coopération décentralisée	Articles L. 1115-6 et R. 1115-8 et suivants du code général des collectivités territoriales	25	0	0	0	1	1	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
2.3. Francophonie									
Néant									

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
2.4. Français de l'étranger									
Assemblée des Français de l'étranger	Loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français à l'étranger Décret n° 84-252 du 6 avril 1984 portant statut de l'assemblée des Français de l'étranger et fixant les modalités d'élection de ses membres	179	3534	3419	3410	4	4	4	*Le budget de l'AFE est dévolu à 94 % aux indemnités et à la couverture assurantielle des 155 élus de l'AFE. Les couts de fonctionnement (organisation des réunions et dépenses courantes) ont été réduits de 22 % depuis 2009. Cette politique de maîtrise des coûts est poursuivie en 2012.*
Commission interministérielle (octroi de la garantie de l'Etat aux emprunts réalisés par les écoles françaises de l'étranger)	Décret n° 79-142 du 19 février 1979 relatif aux conditions d'octroi de la garantie de l'Etat aux emprunts réalisés par les écoles françaises de l'étranger	8	0	0	0	3	2	2	*Commission uniquement composée de fonctionnaires se réunissant à Paris. Pas de coût.*
Commission LabelFrancEducation	Décret n° 2012-40 du 12 janvier 2012 portant création du label LabelFrancEducation	8	-	-	-	-	-	-	*La commission s'est réunie les 28 février et 28 juin 2012. Il n'y a pas de coût de fonctionnement.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
3. Education nationale									
Commission nationale du diplôme élémentaire de langue française et du diplôme approfondi de langue française	Arrêté du 22 mai 1985 portant création du diplôme élémentaire de langue française et du diplôme approfondi de langue française (article 6)	5	0	0	0	2	1	3	
Commission nationale instituée auprès du directeur de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger	Articles D. 531-45 et D. 531-50 du code de l'éducation	22	9,99	8,3	9,76	2	2	2	
Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'éducation et de l'enseignement supérieur	Arrêté du 26 juillet 2004 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'éducation et de l'enseignement supérieur NOR: MENG0401634A	33	0	0	-	4	3	4	
Commissions professionnelles consultatives	article L 335-6 du code de l'éducation - décret n°2012-965 du 20 août 2012 relatif aux commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale - arrêté du 20 août 2012 relatif aux commissions consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale (NOR MENE 1229464 A)	40	265,36	350,24	350,24	35 + 2	24 + 4	19 + 4	*Créé au 1er/09/2012, cette instance reprend les attributions de la précèdente CPC instituée par le décret n°2007-924 du 15 mai 2007 relatif aux commisisons professionnelles consultatives et au comité interprofessionnel consultatif institués auprès du ministre chargé de l'education nationale. Les coûts renseignés correspondent en consèquence à l'activité de l'instance, instituée en application du décret n°2007-924.*
Conseil national de la vie lycéenne	Articles D. 511-59 et suivants du code de l'éducation	33	14,52	4,08	4,08	5	1	3	
Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public	Articles D. 551-7 à D. 551-9 et D. 551-12 du code de l'éducation	25	0	0	0	5	5	5	*Le CNAECEP est organisé par une personne (1 chargé d'études au sein du bureau B3-4 pour 1 ETP). Pas de frais de fonctionnement.*
Conseil supérieur de l'éducation	Articles L. 231-1 et suivants et R. 231-1 et suivants du code de l'éducation.	97	7,61	nc	nc	8 pl. + 1 SP	10	10	*Depuis 2010, les coûts de déplacement défrayés sur convocation de l'administration centrale ne sont pas isolés de l'ensemble des défraiements opérés par l'administration centrale.*
Conseil territorial de l'éducation nationale	Articles L. 239-1 et D. 239-1 à D. 239-14 du code de l'éducation	50	0	0	nc	1	1	nc	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
3. Education nationale									
Haut Conseil de l'éducation	Articles L. 230-1 et suivants, articles D. 230-1 et suivants du code de l'éducation	9	123	99	156	31	28	25	*Le budget 2011 comprend les coûts de fonctionnement courant (13 600 €), les frais de déplacement (25 500 €), les frais de conception et d'impression des rapports (10 300€), les indemnités du Président et des membres (44 600 €) et les vacations versées aux experts (62 000 €). Le montant de ces dernières varie d'une année sur l'autre en fonction des travaux réalisés : en 2011, le HCE a produit deux bilans, l'un sur les expérimentations l'autre sur les indicateurs de résultats du système éducatif, qui ont nécessité de faire travailler deux équipes d'experts pour alimenter sa réflexion.*
Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement	Articles D. 239-25 à D.239-33 du code l'éducation	51	11	10	7,7	53	45	48	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
3.1. Réussite éducative									
Néant									

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
4. Justice									
Comité de coordination du registre du commerce et des sociétés	Articles R. 123-28 et A. 123-7 et suivants du code de commerce	5	0	0	NC	4	0	0	*Ce comité, qui réunit des greffiers des tribunaux de commerce, des représentants du registre national du commerce et des sociétés (RNCS), ainsi qu'un représentant du Directeur des affaires civiles et du sceau est en cours de recomposition. Il a pour objectif d'assurer l'harmonisation de l'application des dispositions en matière de registre du commerce et des sociétés. Il apporte ainsi des réponses indispensables aux difficultés auxquelles peuvent se trouver confrontés les centres de formalité des entreprises, dans l'application de la réglementation liée au registre du commerce et des sociétés. Il n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein. Le comité a repris ses travaux en 2012.*
Comité de gouvernance des systèmes d'information du ministère de la justice	Arrêté du 22 janvier 2008 relatif au comité de gouvernance des systèmes d'information du ministère de la justice NOR: JUSG0801085A	35	0	0	0	4	4	2	*L'intérêt de ce comité purement interne au ministère est de permettre une optimisation de l'emploi des crédits informatiques du MJL et d'effectuer des arbitrages dans un contexte du budget contrait conformément aux préconisations de la DISIC. Son fonctionnement n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice.*
Comité interministériel de coordination de la santé en milieu carcéral	Articles D. 348-2 à D. 348-4 du code de procédure pénale	12	0	0	0	2	2	1	*Un décret relatif à cette commission (D.348-2 à D.348-4 du CPP) est paru le 8/11/2011. Son fonctionnement n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*

4. Justice

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
Commission chargée d'agréer les personnes habilitées à effectuer des missions d'identification par empreintes génétiques dans le cadre de procédures judiciaires	Décret n° 97-109 du 6 février 1997 relatif aux conditions d'agrément des personnes habilitées à procéder à des identifications par empreintes génétiques dans le cadre d'une procédure judiciaire	12	1,5	1,5	1,3	8	8	8	*L'agrément que cette commission délivre aux personnes habilitées à effectuer des missions d'identification par empreintes génétiques est un gage de qualité et de fiabilité des analyses génétiques réalisées sur l'ensemble du territoire, étant rappelé que la preuve génétique est devenue un élément déterminant dans l'identification et la condamnation pénale des auteurs d'infractions.*
Commission chargée d'émettre un avis sur la compétence juridique appropriée de certaines professions non réglementées ou organismes mentionnés aux articles 60, 61, 63, 64 et 65 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971	Loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (article 54) Décret n° 97-875 du 24 septembre 1997 fixant la composition, les modalités de saisine et les règles de fonctionnement de la commission prévue par l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques	4	0	0	0	1	1	1	*Cette commission émet un avis sur les dossiers d'exercice de conseil juridique. Son fonctionnement n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Commission chargée de proposer le montant des indemnités pouvant être dues soit aux greffiers des tribunaux de commerce, soit à l'Etat, en cas de modification affectant le ressort d'un tribunal de grande instance statuant en matière commerciale	Articles R. 743-173 et R. 743-174 du code de commerce	5	0	0	0	0	1	0	*Les travaux de cette commission relatifs à la dernière réforme de la carte judiciaire touchent à leur fin. Son fonctionnement n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Commission consultative des archives audiovisuelles de la justice	Articles D. 221-8 et suivants du code du patrimoine	17	0	0	0	0	0	0	*Cette commission n'a pas été renouvelée depuis 1996. Une réflexion est en cours sur ces missions. Son fonctionnement n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Commission d'harmonisation du droit privé	Arrêté du 22 août 1985 portant création d'une commission d'harmonisation du droit privé	27	1	0	0	NC	0	1	*Cette commission a repris ses travaux en octobre 2011.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
4. Justice									
Commission de localisation des offices de notaires	Décret n° 71-942 du 26 novembre 1971 relatif aux créations, transferts et suppressions d'office de notaire, à la compétence d'instrumentation et à la résidence des notaires, à la garde et à la transmission des minutes et registres professionnels des notaires (articles 2 et suivants, 6 et 7)	8	0	0	0	3	6	6	*Le fonctionnement de cette commission n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Commission de localisation des offices d'huissiers de justice	Décret n° 75-770 du 14 août 1975 relatif aux conditions d'accès à la profession d'huissier de justice ainsi qu'aux modalités des créations, transferts et suppressions d'offices d'huissier de justice et concernant certains officiers ministériels et auxiliaires de justice (article 37)	8	0	0	0	7	6	0	*Le fonctionnement de cette commission n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Commission de proposition aux offices de greffier de tribunal de commerce créés à la suite de la création d'un tribunal de commerce	Articles R. 742-18 et R. 742-19 du code de commerce	6	0	0	0	0	0	0	*L'absence de réunions en 2011 est liée à l'absence de création d'offices. Le fonctionnement de cette commission n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Commission de proposition aux offices vacants d'avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation	Décret n° 91-1125 du 28 octobre 1991 relatif aux conditions d'accès à la profession d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation	4	0	0	NC	0	0	0	*L'absence de réunions en 2011 est liée à l'absence de vacance d'offices. Le fonctionnement de cette commission n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
4. Justice									
Commission de proposition de nomination aux offices créés d'huissiers de justice et de commissaires-priseurs judiciaires	Décret n° 2009-1545 du 11 décembre 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la Justice modifiant les articles 49-1 à 49-3 du décret n° 73-1202 du 28 décembre 1973 relatif à la discipline et au statut des officiers publics et ministériels		0	0	0	0	0	0	*L'absence de réunions en 2011 est liée à l'absence de création d'offices. Le fonctionnement de cette commission n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Commission de suivi de la détention provisoire	Loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (article 72) Décret n° 2001-709 du 31 juillet 2001 relatif à la commission de suivi de la détention provisoire et modifiant le code de procédure pénale (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat)	7	0	0	0	0	0	0	*Cette commission était en cours de renouvellement entre 2008 et 2011 par conséquent elle n''emportait pas de coût particulier pour le ministère de la justice. Les travaux de cette commission ont repris en avril 2012.*
Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence	Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse (article 3 modifié par l'article 46 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit) Décret n°50-143 du 1 février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. Arrêté du 4 février 1950 (JO 14-02-1950 p. 1735) abrogé et remplacé par les arrêtés du 15 octobre 1971 (JORF 23-10-1971 p. 10444 et 10 445)	30	0	0	0	4	4	4	*Le fonctionnement de cette commission n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié au travail de secrétariat général de la commission.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
4. Justice									
Commission nationale d'inscription et de discipline des administrateurs judiciaires	Articles L. 811-2 et L. 811-4 du code du commerce	13	0	0	0	4	4	4	*Le fonctionnement de cette commission n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Commission nationale d'indemnisation des avoués près les cours d'appel	Loi n° 2011-94 du 25 janvier 2011 portant réforme de la représentation devant les cours d'appel (article 16) Décret n° 2011-361 du 1er avril 2011 relatif aux modalités de l'indemnisation prévue par la loi n° 2011-94 du 25 janvier 2011 portant réforme de la représentation devant les cours d'appel	5	-	-	NC	-	-	8	*Créée en 2011, la commission doit formuler des offres d'indemnisation aux avoués dans les trois mois de leur cessation d'activité soit au plus tard le 31 mars 2012. En outre, la commission ou son président statuant seul devra statuer sur les demandes d'indemnisation des salariés qui seront licenciés jusqu'au 31 décembre 2012 pour les salariés d'avoués et jusqu'au 31 décembre 2014 pour les salariés de la Chambre nationale*
Commission nationale d'inscription et de discipline des mandataires judiciaires au redressement et à la liquidation des entreprises	Articles L. 812-2, L. 812-2-2, L. 812-4 et R. 811-29 et suivants du code de commerce	13	0	0	0	7	7	11	*Le fonctionnement de cette commission n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Commission relative à la copropriété	Arrêté du 4 août 1987 portant création d'une commission relative à la copropriété NOR: JUSC8720620A	11	0	0	0	16	15	14	*Aucun cout de fonctionnement, ses membres étant bénévoles et son secrétariat assuré par un magistrat de la direction des affaires civiles et du sceau où elle se réunit.*
Commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière juridique	Arrêté du 16 février 1998 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière juridique NOR: JUSC9820051A	17	0	0	0	6	6	6	*Le fonctionnement de cette commission n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Conseil national de l'aide juridique	Loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique (articles 65 et 66) Décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991 (art. 133). Décret n° 2000-344 du 19 avril 2000	26	0	0	0	4	4	7	*Le fonctionnement de cette commission n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
4. Justice									
Conseil national de l'action sociale (auprès du ministère de la justice)	Arrêté du 25 février 2010 relatif au statut du Conseil national de l'action sociale NOR: JUSA1005323A	34	10,6	14,1	11,2	3	4	3	*Le conseil participe à la définition et à la gestion de la politique d'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs, mise en œuvre par le secrétariat général du ministère de la justice en faveur de l'ensemble des personnels en activité ou retraités relevant de la mission justice. Le conseil est l'un des outils majeurs du dialogue social au niveau du ministère.*
Conseil national de l'aide aux victimes	Décret n° 99-706 du 3 août 1999 relatif au Conseil national de l'aide aux victimes	22	0	0	0	0	1	0	*La réunion d'installation du CNAV dans sa nouvelle composition, présidée par le garde des Sceaux, s'est tenue le 14 décembre 2010. Ce conseil n'emporte pas de coût particulier pour le ministère de la justice à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Conseil national des tribunaux de commerce	Articles R. 721-7 et suivants du code de commerce	20	0,608	NC	NC	1	Une quinzaine de réunions (comprenant partie des membres du CNTC réunis en commissions)	1	*Les nouveaux membres du conseil ont été nommés par arrêté du 24 mars 2011 et ont été installés lors d'une réunion plénière le 30 novembre 2011 Les chantiers entrepris par le CNTC doivent être poursuivis, au regard notamment des questions d'actualité (formation des juges consulaires, par exemple) Le mandat des membres du CNTC est gratuit et le CNTC ne dispose pas de personnel propre, son secrétariat étant assuré par la direction des services judiciaires. Les membres du CNTC n'ont droit qu'à la prise en charge de leurs frais de déplacement dans les conditions fixées par la réglementation applicable aux fonctionnaires de l'Etat.*
Conseil national du droit	Décret n° 2008-420 du 29 avril 2008 portant création du Conseil national du droit	49	NC	NC	NC	NC	0	4	*Le fonctionnement de cette commission n'emporte pas de coût pour le ministère de la justice, à l'exception du coût lié à la présence d'agents du ministère en son sein.*
Conseil national pour l'accès aux origines personnelles	Articles L. 147-1 et suivants et R. 147-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles	17	3,44	0,706	NC	4	5	NC	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
4. Justice									
Conseil supérieur de la médecine légale	Décret n° 94-1210 du 30 décembre 1994 modifié portant création d'un Conseil supérieur de la médecine légale	18	1,2	0	0	2	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5. Économie et finances									
Comité chargé de préfigurer la création d'un registre national des crédits aux particuliers	Loi n° 2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation (article 49) Décret n° 2010-827 du 20 juillet 2010 instituant un comité chargé de préfigurer la création d'un registre national des crédits aux particuliers	17	-	-	-	-	-	-	*Le décret n°2010-827 du 20 juillet 2010 qui a mis en place ce comité prévoyait qu'il serait supprimé un mois après la date de la remise de son rapport (article 6). Ce rapport a été remis au Ministre en juillet 2011 et le comité a été supprimé.*
Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières	Articles L. 614-2, D. 614-2 et D. 614-3 du code monétaire et financier (reproduits dans les articles L. 411-2, R. 411-2 et R. 411-3 du code des assurances)	15	0	0	nc	16	14	nc	
Comité consultatif du secteur financier	Articles L. 614-1, D. 614-1 et D. 614-3 du code monétaire et financier (reproduits aux articles L. 411-1, R. 411-2 et R. 411-3 du code des assurances)	64 membres nommés par arrêté ministériel, dont 32 membres titulaires et 32 membres suppléants Le Président est nommé parmi les membres titulaires	201	175,19	123,7	33	52 (dont 9 plénières)	39 (dont 9 plénières)	*Loi de sécurité financière du 1er août 2003, modifié par la loi du 22 octobre 2010.* *Le Secrétariat du CCSF est tenu par la Banque de France* *29 % de baisse des crédits de fonctionnement entre 2010 et 2011, imputable à une diminution sur l'année 2011 des frais d'étude et de publication.*
Comité consultatif national de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics	Article 127 du code des marchés publics Décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics	6	15,4	18	14,1	9	11	4	*La diminution du coût est liée à celle du nombre de réunions, qui a notamment réduit les dépenses de reprographie et d'envois postaux. La baisse n'est toutefois pas proportionnelle, car plusieurs saisines ont été instruites mais ont abouti à une transaction avant la séance. Des dépenses ont donc été engagées pour l'instruction de ces dossiers (vacations de rapporteurs, rédaction et reprographie de rapports).*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5. Économie et finances									
Comité de suivi du dispositif de financement de l'économie française	Décret n° 2008-1287 du 10 décembre 2008 relatif à la création d'un comité de suivi du dispositif de financement de l'économie française	7	0	0	0	3	1	0	
Comité de suivi et de propositions de la convention visant à améliorer l'accès à l'emprunt et à l'assurance des personnes présentant un risque de santé aggravé	Articles L. 1141-2 et suivants du code de la santé publique (reproduits dans le code des assurances, le code de la mutualité et le code de la sécurité sociale) - Loi n° 2007-131 du 31 janvier 2007 relative à l'accès au crédit des personnes présentant un risque aggravé de santé (article 1er et suivants)	23	0	0	0	3	0	3	*Pas de coût de fonctionnement.*
Comité d'engagement de la garantie de l'Etat accordée aux préfinancements et cautionnements délivrés pour la construction de navires civils	Décret n° 2006-563 du 17 mai 2006 fixant les conditions et modalités d'application de l'article 119 de la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances rectificative pour 2005, relatif au régime de garantie de l'Etat en faveur des sociétés du secteur de la construction navale (articles 5 à 7)	5	0	0	0	2	1	1	*Le dispositif, arrivé à échéance au 31/12/2010, a été reconduit jusqu'en 2015.*
Comité des inspecteurs généraux	Décret n° 73-276 du 14 mars 1973 relatif au statut particulier du corps de l'inspection générale des finances (article 3)	42	0	0	nc	11	11	nc	
Comité des investissements à caractère économique et social	Décret n° 96-1022 du 27 novembre 1996 portant création du comité des investissements à caractère économique et social	9	0	0	nc	3	0	nc	
Comité d'orientation de l'Agence du patrimoine immatériel de l'Etat	Décret n° 2007-905 du 15 mai 2007 portant création du comité d'orientation de l'Agence du patrimoine immatériel de l'Etat	10	0	0	0	3	2	2	*Le comité est arrivé à échéance le 25 mai 2012. Il est proposé de le reconduire pour 5 ans. Il permet d'impliquer utilement les ministères dans les travaux de l'APIE.*
Comité du capital-investissement	Article 41 DGA du code général des impôts, annexe 3	3	-	0	0	-	0	0	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5. Économie et finances									
Comité du label	Décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique (articles 3 et 20 à 22) Arrêté du 17 juin 2009 relatif aux modalités d'organisation du comité du label NOR: ECES0913237A	10	-	0	0	-	19	17	
Comité du secret statistique	Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée Décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique (articles 14 à 18)	24	0	0	0	4	4	4	
Comité ministériel des achats (auprès du service des achats de l'Etat)	Arrêté du 17 mars 2009 pris en application de l'article 3 du décret n° 2009-300 du 17 mars 2009 portant création du service des achats de l'Etat (article 4)	10	0	0	0	4	4	6	
Comités consultatifs placés auprès des ministres responsables d'une grande catégorie de ressources	Articles R.* 1141-4 et R. 1331-1 du code de la défense	var.	0	0	0	0	0	0	*Dispositif ne fonctionnant qu'en temps de guerre ou en cas de crise majeure (art L.1142-3 du code de la défense)*
Commission consultative chargée de donner son avis en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles (à la direction générale de l'Institut national de la statistique et des études économiques)	Arrêté du 11 avril 2005 portant création d'une commission consultative chargée de donner son avis en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles NOR: ECOS0520005A	4	0	-	nc	0	-	nc	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5. Économie et finances									
Commission consultative des jeux et paris sous droits exclusifs	Loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne (article 3-III) Décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux (articles 14 à 18) Arrêté du 6 mai 2011 pris en application du décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux NOR: BCRB1107306A	10	2,8	2,11	0	7	4	6	*Créée en 2010. Les renseignements de l'année 2009 concernent le comité consultatif pour la mise en oeuvre de la politique d'encadrement des jeux et du jeu responsable (COJER) qui a été remplacé par la commission consultative des jeux et paris sous droits exclusifs.*
Commission consultative des marchés publics	Décret n° 2009-1279 du 22 octobre 2009 relatif à la commission consultative des marchés publics	9	31,3	25,5	24,1	5	2	3	*La réduction des coûts est liée à la baisse du nombre de dossiers complexes examinés en séances plénières, ayant un effet sur les vacations et indemnités versées.*
Commission d'examen des pratiques commerciales	Articles L. 440-1 et D. 440-1 et suivants du code de commerce)	42	9,11	8,5	7,2	12	19	10	
Commission de certification des comptes des organismes payeurs FEOGA FEAGA FEADER	Décret n° 2007-805 du 11 mai 2007 instituant une commission de certification des comptes des organismes payeurs des dépenses financées par les fonds européens agricoles	5	116,3	113,3	119,7	11	10	7	*Le nombre de réunions des membres de la Commission a diminué en 2010 compte tenu de la fusion d'organismes payeurs agricoles. L'augmentation du coût est due principalement au développement des travaux d'audit (menés par les rapporteurs spéciaux et les auditeurs assistants les membres de la Commission) demandé par les instances communautaires.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5. Économie et finances									
Commission des annales des mines	Arrêté du 16 janvier 2009 (article 4) fixant le nombre et les attributions des sections du Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies - NOR ECEP0827533A - (abrogeant l'arrêté du 9 mai 2007 relatif à l'organisation du Conseil général des mines sauf l'article 4 - sections du Conseil - NOR: ECOP0750402A)	10	0	-	-	0	1	1	
Commission des comptes commerciaux de la Nation	Décret n° 63-100 du 8 février 1963 Décret n° 77-297 du 27 mars 1997	40	0	-	nc	2	2	nc	
Commission économique de la Nation	Décret n° 99-416 du 26 mai 1999 portant suppression de la commission des comptes et des budgets économiques de la nation et création de la commission économique de la nation	28	2,4	2,4	2,4	2	2	2	
Commission interministérielle d'agrément	Décret n° 96-1123 du 20 décembre 1996 relatif à l'agrément prévu par le règlement (CEE) n° 3665/87 du 27 novembre 1987 portant modalités d'application du régime des restitutions à l'exportation pour les produits agricoles, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 2955/94 du 5 décembre 1994	3	0	0	nc	0	1	nc	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5. Économie et finances									
Commission interministérielle d'audit salarial du secteur public (CIASSP)	Décret n° 53-707 du 9 août 1953 relatif au contrôle de l'Etat sur les entreprises publiques nationales et certains organismes ayant un objet d'ordre économique ou social (article 6) Arrêté du 3 février 2005 relatif à la composition de la commission prévue à l'article 6 du décret n° 53-707 du 9 août 1953. NOR: ECOP0500103A	5 à 8	0	0	0	92	73	72	*Le nombre de réunions a diminué en raison d'une réorganisation et de certains regroupements opérés en 2010. Le périmètre des organismes relevant de la commission n'a pas varié en 2011.*
Commission interministérielle de coordination des contrôles sur les opérations et les bénéficiaires et redevables relevant des Fonds communautaires agricoles de garantie	Décret n° 96-389 du 10 mai 1996 instituant une commission interministérielle de coordination des contrôles sur les opérations et les bénéficiaires et redevables relevant des Fonds communautaires agricoles de garantie	12	0	0	0	9	9	9	
Commission nationale des nomenclatures économiques et sociales	Décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique (article 23) Arrêté du 17 juin 2009 relatif aux modalités d'organisation de la Commission nationale des nomenclatures économiques et sociales NOR: ECES0913239A	0	-	-	nc	-	0	nc	
Commission nationale des professions libérales	Décret n° 2011-200 du 21 février 2011 portant création de la Commission nationale des professions libérales	55	-	-	0	-	-	0	*Créée en 2011 pour cinq ans (se substitue à la commission nationale de concertation des professions libérales)*
Commission nationale des sanctions	Articles L. 561-38 et suivants et R. 561-43 et suivants du code monétaire et financier	7	0	0	0	0	0	0	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5. Économie et finances									
Commission nationale d'évaluation du recensement de la population	Décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique (article 24) Arrêté du 17 juin 2009 relatif aux modalités d'organisation de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population NOR: ECES0913236A			-	nc		2	nc	
Commission permanente des affaires économiques de la défense	Article R.* 1142-13 du code de la défense	Variable	-	-	-	0	0	0	*Dispositif ne fonctionnant qu'en temps de guerre ou en cas de crise majeure (art L.1142-3 du code de la défense)* *L'utilité de cette commission est liée aux circonstances exceptionnelles que sont soit la mobilisation générale, soit la mise en garde, soit des dispositions particulières ouvrant au Gouvernement tout ou partie des droits de réquisition, de contrôle et de répartition de certaines ressources industrielles. Présidée par le ministre chargé de l'économie, elle est potentiellement composée de représentants des ministres chargés de l'intérieur et de la défense, ainsi que des ministres chargés de l'industrie, de l'équipement, des transports, des postes et télécommunications électroniques et, en tant que de besoin, d'autres départements ministériels, d'un représentant du directeur général de centre d'analyse stratégique et d'un représentant du secrétaire général de la défense nationale. Ne se réunissant qu'en tant que de besoin, si les circonstances exceptionnelles précitées le justifient, son existence n'a dès lors aucun impact sur le budget de l'État*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5. Économie et finances									
Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'économie, des finances, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et des services (ancienne commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière économique et financière)	Arrêté du 20 janvier 1997 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière économique et financière modifié par arrêté du 19 avril 2012 portant changement de la dénomination de la commission (JORF du 27 avril 2012) NOR: ECOZ97000001A	25	0	0	0	4	4	5	*Le nombre de membres tient compte des arrivées postérieures aux arrêtés de renouvellement.*
Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'ingénierie nucléaire	Arrêté du 23 mai 1997 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'ingénierie nucléaire NOR: INDI9700311A	35	0	0	nc	2	2	nc	
Conseil de régulation financière et du risque systémique	Articles L. 631-2 et suivants du code monétaire et financier	8	-	-	-	-	-	3	*Créé par la loi n°2010-1249 du 22 octobre 2010* *Le secrétariat est tenu par la DG sans crédits particuliers et les membres ne sont pas indemnisés*
Conseil des études de l'Ecole nationale du Trésor public (Ecole nationale des finances publiques ENFIP)	Arrêté du 18 février 2005 relatif au conseil des études de l'Ecole nationale du Trésor public NOR: ECOP0500138A	40	-	NC	NC	1	1	1	*Suppression engagée avec l'arrêté du 4 août 2010, portant création du service national dénommé : « Ecole nationale des finances publiques ».* *Des conseils de promotion seront institués dans les établissements de formation de l'ENFIP à compter du 01/09/2012. Suppression du conseil des études conformément aux termes de l'arrêté de 04/08/2010 portant création de l'ENFIP*
Conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	Articles D. 561-51 et suivants du code monétaire et financier	24	-	0	0	-	2	3	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5. Économie et finances									
Conseil d'orientation de l'école nationale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes	Arrêté du 6 juillet 2011(NOR : EFIP1118421A) (relatif à la suppression de commissions administratives des ministères économique et financier),créant un nouveau conseiu « conseil d'orientation » reprenant les attributions du conseil d'établissement et du conseil d'orientation issus de l'arrêté du 12 décembre 2001 relatif à l'organisation de l'Ecole nationale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (article 5)	24	2,5	3,5	3,4	1	1	1	
Conseil d'orientation des finances publiques	Décret n° 2006-515 du 5 mai 2006 relatif à la conférence nationale des finances publiques et portant création du Conseil d'orientation des finances publiques (articles 2 à 10)	34	0	0	0	0	0	0	*Dernière réunion en 2006. Le ministère souhaite pour autant le maintien de cette commission.*
Conseil national de l'information statistique	Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques Décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique (articles 1er à 13)	44	73	44	54,3	96	18	21	
Conseils de scolarité de l'Ecole nationale du Trésor public (Ecole nationale des finances publiques ENFIP)	Arrêté du 18 février 2005 relatif aux conseils de scolarité de l'Ecole nationale du Trésor public NOR: ECOP0500139A	24	0	0	0	6	6	6	*Des conseils de promotion seront institués dans les établissements de formation de l'ENFIP à compter du 01/09/2012. Suppression du conseil des scolarités conformément aux termes de l'arrêté de 04/08/2010 portant création de l'ENFIP*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5. Économie et finances									
Conseils d'établissements de la direction du recrutement et de la formation (ENI : école nationale des impôts) ; ENC (école nationale du cadastre) ; CNFP (centre national de formation professionnelle)	Arrêté du 18 décembre 2006 portant organisation des structures de concertation au sein de la direction du recrutement et de la formation de la direction générale des impôts NOR: BUDL0600207A :	24/8/6	3,45/0/0	3,45/0/0	3,45/0/0	3/3/2	3/2/2	3/2/2	*Le coût de fonctionnement est estimatif et couvre les frais de déplacement qui sont déterminés de la façon suivante : déplacement d'environ 10 personnes par conseil d'établissement moyenne de 100 euros par trajet + 1 repas.* *Certaines instances se tiennent au sein de l'établissement sans déplacement de personnel. Des conseils de promotion seront institués dans les établissements de formation de l'ENFIP à compter du 01/09/2012. Suppression des conseils d'établissements conformément aux termes de l'arrêté de 04/08/2010 portant création de l'ENFIP.*
Groupes d'étude des marchés	Article 132 du code des marchés publics. Arrêté du 28 août 2006 (NOR : ECOM0620010A) pris pour l'application de l'article 132 du code des marchés publics	321	0	0	0	4	129	135	
Observatoire de l'épargne réglementée	Articles L. 221-9 et R. 221-12 du code monétaire et financier	11	6,6	4,2	nc	2	3	nc	
Observatoire des jeux	Loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne (article 3-III) Décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux (articles 7 à 9)	8	-	3,38	-	-	-	4	
Observatoire économique de l'achat public	Articles 130 à 132 du code des marchés publics Arrêté du 10 novembre 2005 pris en application de l'article 130 du code des marchés publics et relatif à l'Observatoire économique de l'achat public (NOR: ECOM0500091A)	71	0	0	0	3	4	3	*Le nombre de réunions correspond uniquement aux réunions institutionnelles : assemblées plénières, comités scientifiques et comités exécutifs. L'OEAP n'a pas de coûts de fonctionnement spécifiques.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5.1. Budget									
Collèges nationaux	Articles L. 80 CB et R* 80 CB-2 à R* 80 CB-6 du livre des procédures fiscales	6	-	-	nc	-	-	nc	
Comité consultatif des jeux de cercle	Loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne (articles 3 et 28) Décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux Arrêté du 1er avril 2011 pris en application du décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux NOR: BCRB1107304A	19 (collège)	--	0	0	0	0	3	
Comité consultatif pour la répression des abus de droit (appelé aussi Comité de l'abus de droit fiscal)	Article L. 64 du livre des procédures fiscales et article 1653 C du code général des impôts	14	3	5	5,8	4	6	7	*Le coût de fonctionnement correspond aux indemnités versées aux membres (7 titulaires et 7 suppléants) et rapporteurs (5).*
Comité de convergence des normes comptables publiques et privées	Loi n° 2001-1275 du 28 décembre 2001 de finances pour 2002 (article 136-VII)		-	-	nc	-	-	nc	
Comité de coordination stratégique en matière de retraites de l'Etat	Décret n° 2009-1054 du 26 août 2009 instituant un comité de coordination stratégique en matière de retraites de l'Etat	18	0	0	-	1	3	3	
Comité des achats (auprès du service des achats de l'Etat)	Décret n° 2009-300 du 17 mars 2009 portant création du service des achats de l'Etat (article 6)	16	0	0	0	9	12	11	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5.1. Budget									
Comité directeur de l'Opérateur national de paye	Décret n° 2007-903 du 15 mai 2007 portant création d'un service à compétence nationale à caractère interministériel dénommé : opérateur national de paye (article 6) Arrêté du 4 décembre 2007 portant composition du comité directeur de l'opérateur national de paye NOR: BCFP0771476A	19	0	0	0	4	8	13	
Comité du contentieux fiscal, douanier et des changes (commun avec la DGDDI)	Articles 460 et suivants du code des douanes	24	30	26	31	52	43	53	
Comité national de lutte contre la fraude (dit également comité national de lutte contre le travail illégal)	Décret n° 2008-371 du 18 avril 2008 relatif à la coordination de la lutte contre la fraude et création d'une Délégation Nationale (articles 5 à 7)	35	2	1	0,5	2	1	1	*Pas de réunion du CNLF en 2011. 1 réunion de la CNLTI en mars 2011. Frais de reprographie uniquement*
Comité stratégique de l'Opérateur national de paye	Décret n° 2007-903 du 15 mai 2007 portant création d'un service à compétence nationale à caractère interministériel dénommé :opérateur national de paye (art. 5)	19	0	0	0	5	5	5	
Commission centrale permanente compétente pour les tarifs des évaluations foncières	Article 1652 bis du code général des impôts	9	0	0	-	0	0	0	*Cette commission ne s'est pas réunie ces dernières années : conformément aux dispositions de l'article 1652 bis du Code général des impôts, la mission de la Commission centrale permanente compétente pour les tarifs des évaluations foncières est de statuer sur les appels dirigés soit par le maire d'une commune ou l'administration fiscale contre le tarif des évaluations foncières arrêtés par la commission départementale, soit par des propriétaires contre les tarifs afférents à une nature de culture ou de propriété. Il en résulte que cette commission, prévue par la loi, n'est amenée à se réunir que si des appels sont présentés mais elle doit être maintenue pour pourvoir à cette occurrence.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5.1. Budget									
Commission chargée d'examiner les candidatures aux fonctions d'administrateurs des finances publiques	Décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques (article 12)	5	0	0	-	0 (attente de la constitution du corps des AFIP)	0 (attente de la constitution du corps des AFIP)	-	*La constitution du corps des AFiP devant se terminer prochainement, la procédure de recrutement statutaire, incluant notamment le fonctionnement de cette commission, devrait être activée fin 2012. La commission ne génèrera aucun coût de fonctionnement courant 2012.*
Commission consultative prévue au deuxième alinéa du 2 du III de l'article 217 undecies du code général des impôts (refus d'agrément pour déduction fiscale)	Deuxième alinéa du 2 du III de l'article 217 undecies du code général des impôts dans sa rédaction issue de l'article 31 de la loi de programme pour l'outre-mer n° 2003-660 du 21 juillet 2003 Articles 46 quaterdecies V et 46 quaterdecies W de l'annexe III au code général des impôts	8	0	0	nc	6	6	nc	
Commission d'agrément pour l'exécution des travaux cadastraux	Décret n° 55-471 du 30 avril 1955 relatif à la rénovation et à la conservation du cadastre (articles 6 et 30) - Arrêté du 11 décembre 1985	7	0	0	-	1	1	-	
Commission de conciliation et d'expertise douanière	Articles 441 à 450-1 du code des douanes Décret n° 2010-428 du 28 avril 2010 relatif aux modalités de prélèvement des échantillons et aux conditions de fonctionnement de la commission de conciliation et d'expertise douanière dans les cas de contestation sur l'espèce, l'origine et la valeur des marchandises (articles 4 à 20)	4	12201	12686	10312	36	29	23	
Commission de réforme	Article L. 31 du code des pensions civiles et militaires de retraite		-	-	nc	-	-	nc	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5.1. Budget									
Commission interministérielle appelée à apprécier la qualité de certaines manifestations artistiques	Décret n° 97-663 du 29 mai 1997 pris en application de l'article 34 de la loi de finances rectificative pour 1995 (n° 95-1347 du 30 décembre 1995), article 5	4	0	0	-	2	2	2	
Commission nationale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires	Articles 1651 H du Code général des impôts et L. 59 du livre des procédures fiscales	8	0	1,68	2,52	7	14	21	*Principe et montant des vacations du président de la commission prévus par décret n° 2009-1521 du 8 décembre 2009 et arrêté du même jour, à effet au 1er janvier 2010.*
Commission pour la désignation des agents des douanes des catégories A et B habilités à effectuer des enquêtes judiciaires	Articles 28-1 et R. 15-33-1 et 15-33-2 du code de procédure prénale	9	0	0	-	1	0	1	*Pas de dépenses spécifiques liées au fonctionnement de cette commission.*
Commission pour la transparence et la qualité des opérations immobilières de l'Etat	Décret n° 2012-203 du 10 février 2012 relatif à la commission pour la transparence et la qualité des opérations immobilières de l'Etat	6	2,5	2,6	4,9	2	2	6	*L'année 2011 a été une année charnière pour la CTQ, qui a connu un changement de gouvernance à la faveur du changement de Président. Si le statut de cette commission n'a été réformé officiellement qu'en 2012 (décret 2012-308 du 10 février 2012), la commission a anticipé les nouvelles modalités de fonctionnement dès 2011. L'augmentation du nombre de réunions est liée à la progression des avis a priori relatifs à des cessions de gré à gré, prévus par le nouveau statut de la commission.*
Commission relative à la procédure de dation de blocs de titres de sociétés cotées destinés à financer un projet de recherche	Article 384 A quater de l'annexe II au code général des impôts	non arrêtée	0	0	nc	0	0	nc	
Conseil de l'immobilier de l'Etat	Décret n° 2006-1267 du 16 octobre 2006 instituant un Conseil de l'immobilier de l'Etat modifié par le décret n° 2011-1388 du 28 octobre 2011 (article 1er)	15	21,13	24	13,6	6	10	10	*Depuis deux ans, le budget a été fortement réduit. Le nombre de réunions comprend les réunions plénières et restreintes. Ce nombre varie d'une année sur l'autre en fonction de l'actualité.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5.1. Budget									
Conseil de normalisation des comptes publics	Loi n° 2001-1275 du 28 décembre 2001 de finances pour 2002 (article 136) Arrêté du 29 avril 2009 relatif au conseil de normalisation des comptes publics NOR: BCFZ0908780A	Collège : 19 Comité consultatif : 21 Commission « Etat et organismes dépendant de l'Etat » : 18 Commission « Collectivités territoriales et établissements publics locaux : 20 Commission « Sécurité sociale et organismes assimilés : 21		25,52	57,34	14 au total : Collège : 3 Commission « Etat » : 1 Commission « Sécu » : 1 Groupes de travail : 9	86	123	*L'installation du CNOCP fin 2009 et la montée en puissance de ses travaux au cours de l'année 2010, ainsi que son positionnement au niveau des instances internationales, l'IPSAS Board entre autres, a entraîné des dépenses de fonctionnement liées à ce démarrage. En 2011, les 123 réunions mentionnées se décomposent comme suit : Collège : 5 ; Comité consultatif : 1 ; Commission « Etat et organismes dépendant de l'Etat » : 6 ; Commission « Collectivités territoriales et établissements publics locaux » : 5 ; Commission « Sécurité sociale et organismes assimilés » : 3 ; Groupes de travail : 103.*
Conseil d'orientation du service des achats de l'Etat	Décret n° 2009-300 du 17 mars 2009 portant création du service des achats de l'Etat (article 5)	17	-	0	0	-	3	3	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5.2. Économie sociale et solidaire									
Commission consultative relative à la réception des betteraves dans les sucreries et distilleries (auprès de la DGCCRF)	Arrêté du 24 février 2006 relatif à la réception des betteraves dans les sucreries et les distilleries (article 17) NOR: ECOC0500165A	17	0	0	0	1	1	1	
Commission des clauses abusives	Articles L. 534-1 et suivants et R.534 à R.534-3, R. 534-15 à R. 534-17 du code de la consommation	25	Non connu	Non connu	44,39	12	10	11	
Commission nationale des titres-restaurant	Articles R. 3262-36 et suivants du code du travail	21	455	774	780	25	27	24	*Pas d'évolution significative des coûts de fonctionnement entre 2010 et 2011. Les coûts de fonctionnement intègrent principalement :* *- La masse salariale des 12 agents du Ministère de l'Economie des Finances et du Commerce Extérieur mis à disposition de la Commission Nationale des Titres-Restaurant (CNTR) ;* *- Les frais d'hébergement du Secrétariat Général de la CNTR ;* *- les frais d'affranchissement des courriers relatifs aux 28167 dossiers instruits en 2011.*
Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux	Loi n° 2011-835 du 13 juillet 2011 visant à interdire l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique et à abroger les permis exclusifs de recherches comportant des projets ayant recours à cette technique (article 2) Décret n° 2012-385 du 21 mars 2012 relatif à la Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux	22	-	-	0	-	-	0	*Commission instituée par la loi n° 2011-835 mais non mise en place formellement (pas de membre nommé, pas de réunion organisée)*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
5.2. Économie sociale et solidaire									
Conseil national de la consommation	Articles D. 511-1 et suivants du code de la consommation Arrêté du 14 mars 2005 portant règlement intérieur du Conseil national de la consommation (NOR: ECOC0500042A) Arrêté du 14 mars 2005 relatif à la constitution, aux attributions et au fonctionnement du bureau du Conseil national de la consommation (NOR: ECOC0500041A) Arrêté du 14 mars 2005 relatif aux membres de droit du Conseil national de la consommation (NOR: ECOC0500040A)	93	0	0	0	59	54	30	
Conseil supérieur de l'économie sociale	Décret n° 2006-151 du 13 février 2006 instituant une délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale Décret n° 2006-826 du 10 juillet 2006 relatif au Conseil supérieur de l'économie sociale	36	8,3	3	nc	0	8	nc	
Conseil supérieur de la coopération	Décret n° 76-356 du 20 avril 1976 relatif au Conseil supérieur de la coopération modifié par le décret n° 97-228 du 11 mars 1997.	30	0		nc	1	4	nc	
Groupe interministériel de la consommation	Article D. 522-1 et suivants du code de la consommation	20	-	-	-	1	1	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Comité d'audit interne	Décret n° 2011-497 du 5 mai 2011 relatif au comité stratégique de maîtrise des risques, à la mission d'audit interne et au comité d'audit interne des ministères chargés des affaires sociales (articles 7 et 8)		-	-	-	-	-	-	
Comité de la médaille d'honneur de la santé et des affaires sociales	Décret n° 2012-169 du 2 février 2012 relatif à l'attribution de la médaille d'honneur de la santé et des affaires sociales Arrêté du 2 février 2012 relatif à la composition et au fonctionnement du comité de la médaille d'honneur de la santé et des affaires sociales NOR: SCSC1131328A		NC	NC	NC	NC	NC	NC	
Comité de lutte contre la grippe	Décret n° 2008-733 du 25 juillet 2008 créant un Comité de lutte contre la grippe	22	5	5	-	44	10	-	*Comité en cours de suppression, et décret d'abrogation du décret n°2008-733 en cours. Ses compétences seront reprises par le comité technique des vaccinations rattaché a la commission spécialisée « maladies transmissibles » du HCSP.*
Comité de pilotage et comité de suivi du programme national relatif à la nutrition et à la santé (2011-2015) et du plan "Obésité" (2010-2013).	Décret n° 2012-531 du 19 avril 2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement du comité de pilotage et du comité de suivi du programme national relatif à la nutrition et à la santé (2011-2015) et du plan "Obésité" (2010-2013)		12	12	-	10	10	-	*Créé en 2012. Le précèdent comité de pilotage du programme national de nutrition santé PNSS 2006-2010 créé par décret n°2007-558 a été abrogé par le décret n°2012-531 du 19 avril 2012. Les couts renseignés pour 2009 et 2010 le sont au titre du PNNS 2006-2010.*
Comité de suivi du plan national d'amélioration de la prise en charge de la douleur 2006-2010	Arrêté du 3 avril 2008 relatif aux missions et à la composition du comité de suivi du plan national d'amélioration de la prise en charge de la douleur 2006-2010 NOR: SJSH0808531A	43	0	0	-	1	1	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Comité d'évaluation de l'impact du revenu de solidarité active	Loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion (article 32) Décret n° 2009-1112 du 11 septembre 2009 relatif à la composition du comité d'évaluation de l'impact du revenu de solidarité active	27	28	7,8	14,312, dont 1,665 (frais de déplacemen) + 12,647 (groupe de travail préalable à la conférenec nationale d'évaluation du RSA)	11	5	18	*Nombreux groupes de travail et conférence nationale d'évaluation du RSA fin 2011*
Comité économique des produits de santé	Articles L. 162-17-3 et D. 162-2-1 et suivants du code de la sécurité sociale	34	890	890	890	70	70	70	*Le nombre de réunions demeure identique et les coûts ne sont pas appelés à varier sensiblement d'une année sur l'autre (achat de statistiques, vacations et indemnités des membres, poursuite du projet informatique).*
Comité national de l'organisation sanitaire et sociale	Articles L. 6121-7 et L. 6121-8 et R. 6122-1 à R. 6122-7 du code de la santé publique	34	0	0	-	5	9	6	
Comité national de santé publique	Articles L. 1413-1 et R. 1413-26 à R. 1413-32 du code de la santé publique	17	0	0	0	4	4	4	*Uniquement composé d'agents de l'Etat. Pas de frais de fonctionnement.*
Comité national de suivi du développement des soins palliatifs et de l'accompagnement de la fin de vie	Arrêté du 9 février 2006 relatif à la création et à la composition du Comité national de suivi du développement des soins palliatifs et de l'accompagnement de la fin de vie NOR: SANC0620608A	30	0	0	NC	2	2	2	*Les coûts de fonctionnement ne sont pas valorisés mais représentent la rémunération des agents qui préparent et participent à l'organisation de ce comité. Les membres ne sont pas indemnisés pour leur participation.*
Comité national de suivi du plan pour préserver l'efficacité des antibiotiques	Arrêté du 29 mars 2002 portant création du comité national de suivi du plan pour préserver l'efficacité des antibiotiques NOR: SANP0221175A	106	4,93	4,12	4,12	20	15	8	*Une modification de la gouvernance est en cours qui conduira à la suppression des groupes de travail. Seul le comité subsistera avec 41 membres.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Comité national de suivi et de prospective du plan national de lutte contre les hépatites B et C 2009-2012	Décret n° 2009-1548 du 11 décembre 2009 relatif à la création du comité national de suivi et de prospective du plan national de lutte contre les hépatites B et C 2009-2012 NOR: SASP0927772D	46	0	1,4	1,4	1	1	1	*Créé pour 3 ans - échéance en décembre 2012.*
Comité national des registres	Arrêté du 6 novembre 1995 relatif au Comité national des registres NOR: SANP9503270A	23	12,4	10,52	6,3	7	12	7	
Comité stratégique de maîtrise des risques	Décret n° 2011-497 du 5 mai 2011 relatif au comité stratégique de maîtrise des risques, à la mission d'audit interne et au comité d'audit interne des ministères chargés des affaires sociales (articles 2 et 3)		-	-	-	-	-	-	
Comité technique plomb	Arrêté du 23 janvier 2003 portant création d'un comité technique plomb NOR: SANP0320255A	25	1,6	0	0,5	3	0	1	*Le CTP ne s'est pas réuni en 2010 faute de disponibilité des résultats de l'étude de prévalence du saturnisme infantile menée par l'INVS.*
Commission addictions	Arrêté du 26 octobre 2006 relatif à la création et à la composition de la commission addictions NOR: SANP0624377A	41	3,5	2,4	-	19	14	-	*Ne se réunit plus. Le mandat des membres a pris fin et n'a pas été renouvelé.*
Commission chargée de donner un avis sur les conditions de délivrance du brevet professionnel de préparateur en pharmacie	Articles L. 4241-5 et D. 4241-20 et suivants du code de la santé publique	22	0	0	0	-	1	1	
Commission chargée de donner un avis sur l'usage du titre de chiropracteur	Décret n° 2011-32 du 7 janvier 2011 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de la chiropraxie (articles 6, 13 et 17)	-	-	-	-	-	-	-	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Commission chargée d'émettre un avis sur les qualifications professionnelles des personnes spécialisées en radiophysique médicale titulaires d'un diplôme délivré hors de France	Décret n° 2009-742 du 19 juin 2009 instituant la commission chargée d'émettre un avis sur les qualifications professionnelles des personnes spécialisées en radiophysique médicale titulaires d'un diplôme délivré hors de France	12	0	0	0	2	2	2	
Commission consultative relative aux régimes de sécurité sociale des ministres des cultes et membres des congrégations religieuses	Articles L. 382-15 et L. 382-19 et R. 382-56 et suivants du code de la sécurité sociale	2	0	0	0	8	0	0	*La commission est une instance de consultation qui permet de préparer la décision de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes sur les demandes d'affiliation de nouveaux cultes. Cette commission ne s'est pas réunie depuis 2010.*
Commission de suivi des programmes de prévention des infections associées aux soins en établissements de santé et en secteur des soins de ville	Arrêté du 14 juin 2011 relatif à la commission de suivi des programmes de prévention des infections associées aux soins en établissements de santé et en secteur des soins de ville NOR: ETSH1113206A	20	0	0	-	0	0	1	*Création de la commission en 2011.*
Commission des comptes de la sécurité sociale	Articles L. 114-1 et D. 114-1 et suivants du code de la sécurité sociale	67	39,8	40	40	2	2	2	*Les travaux réalisés pour la Commission des comptes de la sécurité sociale sont un préalable indispensable à l'élaboration des lois de financement de la sécurité sociale et c'est dans ses rapports, en les rapprochant du chiffrage des mesures par ailleurs proposées par le Gouvernement, que les parlementaires peuvent trouver les éléments d'analyse expliquant l'évolution des soldes financiers de la sécurité sociale. Les coûts de fonctionnement correspondent aux vacations du Président et des collaborateurs et le coût d'impression des rapports de juin et de septembre (qui varient fortement d'une année sur l'autre)*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Commission des conseillers en génétique	Articles L. 1132-3, L. 1132-5, R. 1132-1, R. 1132-2, R. 1132-4-1 et R. 1132-4-2 du code de la santé publique	6		-	-		-	0	*Ne s'est pas réunie en l'absence de demandes de reconnaissance dans le champ de cette profession.*
Commission du contrôle de qualité des analyses de biologie médicale	Articles D. 6213-12 et suivants du code de la santé publique	38	2,1	0	-	3	0	-	*Cette commission ne se réunit plus. L'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale a prévu la mise en place d'une nouvelle commission dont la création interviendra par décret en Conseil d'Etat.*
Commission nationale chargée de l'agrément de services formateurs pour l'internat en odontologie et de la répartition des postes dans les services	Décret n° 94-735 du 19 août 1994 relatif au concours et au programme pédagogique de l'internat en odontologie Arrêté du 4 janvier 1999 fixant la composition de la commission nationale chargée de l'agrément des services formateurs pour l'internat en odontologie et de la répartition des postes dans les services NOR: MESP9920128A	12	0,399	NC	NC	1	NC	0	*Les frais afférents à cette commission sont pris en charge par le ministère de la santé.* *En tout état de cause, cette commission est appelée à disparaître au plus tard à l'issue de l'année universitaire 2016-2017, de même que l'attestation d'études approfondies en chirurgie dentaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2011-22 du 5 janvier 2011 relatif à l'organisation du 3è cycle long des études odontologiques.*
Commission nationale consultative des gens du voyage	Décret n° 2003-1120 du 24 novembre 2003 relatif à la Commission nationale consultative des gens du voyage	40		0,6	1,4	0	2	3	*La commission s'est réunie à 3 reprises en 2011. Ses membres ont été nommés pour 3 ans par arrêté le 27 avril 2011.*
Commission nationale d'agrément des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique	Articles L. 1114-1 et R. 1114-5 à R. 1114-8 du code de la santé publique	14	4,2	1,5	2,5	7	6	10	*Pour 2011, la commission, après 5 ans de fonctionnement, est entrée dans une phase d'examen des demandes de renouvellement d'agrément qui se sont ajoutées à l'examen de nouvelles demandes d'agrément. Cette situation a entrainé l'augmentation nécessaire du nombre de séances de la CNA.*
Commission nationale d'agrément des conventions collectives (établissements et services sociaux et médico-sociaux à but non lucratif)	Articles L. 314-6, R. 314-197 et R. 314-198 du code de l'action sociale et des familles	14	0	0	-	5	24	15	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Commission nationale d'agrément des établissements de formation en ostéopathie	Décret n° 2007-437 du 25 mars 2007 relatif à la formation des ostéopathes et à l'agrément des établissements de formation Arrêté du 30 avril 2007 relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission nationale d'agrément des établissements dispensant une formation en ostéopathie NOR: SANH0753354A	9	1,4	1,9	1	3	4	2	
Commission nationale de l'activité libérale	Article L. 6154-5 du code de la santé publique	12	0	0	2	0	0	2	*A été réactivée en 2011, deux recours préalables à des contentieux ayant été adressés au ministre, recours formés contre des décisions de suspension prises par un directeur général d'Agence régionale de santé.*
Commission nationale de l'échographie obstétricale et fœtale	Décret n° 2010-766 du 7 juillet 2010 portant création de la Commission nationale de l'échographie obstétricale et fœtale	27	-	0	1	-	0	5	*Créée en 2010 pour une durée de trois ans. Premières réunions en 2011.*
Commission nationale de l'internat et du post-internat	Décret n° 2009-272 du 9 mars 2009 relatif à la Commission nationale de l'internat et du post-internat	26	0,4	10	1,8	6	22	4	
Commission nationale des accidents médicaux	Articles L. 1142-10 , L. 1142-11 et R. 1142-24 et suivants du code de la santé publique	50	9,8	23	25	5	10	11	*Ancien mandat achevé en juin 2009. Arrêté de renouvellement en date du 08/02/2010, reprise des réunions le 30/03/2010. En 2011, légère augmentation de la dépense due au renouvellement des experts et à la tenue d'une réunion supplémentaire.*

6. Affaires sociales et santé

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU)	Décret n° 2012-565 du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence - Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU)	15	0,2	0,5	-	1	3	-	*Créée en 2012, cette instance succède à la précédente instituée par l'article D.6311-17 du code de la santé publique et l'arrêté du 29 mars 2007 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence et à la gestion de crises sanitaires aux personnels enseignants des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU) NOR: SANH0721283 A. Les coûts de fonctionnement renseignés correspondent à ceux de l'instance instituée en application des textes antérieurs au décret n° 2012-565 du 24 avril 2012 , sachant qu'aucune réunion n'est intervenue en 2011.*
Commission nationale relative aux professions de prothésiste et orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées	Article D. 4364-10-1 du code de la santé publique. Arrêté du 1er février 2011 relatif aux professions de prothésiste et orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées (articles 8 à 12) NOR: ETSH1022570A	6			-			-	*Compte tenu des modifications apportées, la 1ère réunion de la commission est prévue en septembre 2012. Le calendrier prévisionnel des réunions est fixé et devrait s'étendre jusqu'au 1er trimestre 2013, pour l'instruction des dossiers de régularisation (stock). S'agissant de l'instruction des demandes d'exercice des européens, la commission se réunira au fil de l'eau.*
Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale	Arrêté du 11 septembre 2002 relatif à la création d'une commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale NOR: SOCA0222958A	40	4,5	0,701	0,1455 (réunions plénières + réunions des groupes de travail)	3 réunions plénières, 1 réunion inter CPC et 7 groupes de travail	Plénières : 2 Réunions de groupes de travail : 5	Plénières : 3 Réunions de groupes de travail : 5	*Les coûts varient selon le nombre de réunions, demandes de remboursement et mode de transport utilisé (avion ou train).*
Commission scientifique indépendante des chirurgiens-dentistes	Articles L. 4143-2 et D. 4143-16 et suivants du code de la santé publique (créés par le décret n° 2012-28 du 9 janvier 2012 relatif à la commission scientifique indépendante des chirurgiens-dentistes)	12			-			-	*Les textes d'application ont été publiés en janvier 2012.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Commission scientifique indépendante des médecins	Articles L. 4133-2 et D. 4133-16 et suivants du code de la santé publique (créés par le décret n° 2012-26 du 9 janvier 2012 relatif à la commission scientifique indépendante des médecins)	28			-			-	*Les textes d'application ont été publiés en janvier 2012.*
Commission scientifique indépendante des pharmaciens	Articles L. 4236-2 et D. 4236-16 et suivants du code de la santé publique (créés par le décret n° 2012-29 du 9 janvier 2012 relatif à la commission scientifique indépendante des pharmaciens)	21			-			-	*Les textes d'application ont été publiés en janvier 2012.*
Commission scientifique indépendante des sages-femmes	Articles L. 4152-2 et D. 4153-16 et suivants du code de la santé publique (créés par le décret n° 2012-27 du 9 janvier 2012 relatif à la commission scientifique indépendante des sages-femmes)	14			-			-	*Les textes d'application ont été publiés en janvier 2012.*
Commissions de qualification des phamaciens en biologie médicale	Décret n° 2010-1208 du 12 octobre 2010 relatif aux conditions de délivrance d'une qualification en biologie médicale par l'ordre des pharmaciens ; Arrêté du 1er mars 2012 relatif à la composition des commissions de qualification et à la procèdure de qualification des pharmaciens en biologie médicale (JORF du 16 mars 2012)				-			-	*Le texte d'application ayant été publié en 2012, les réunions ont débuté à partir de cette date.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Conférence nationale de santé	Articles L. 1411-3 et D. 1411-37 et suivants du code de la santé publique Arrêté du 27 mai 2011 relatif à la commission permanente et à la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers de la Conférence nationale de santé instituée par l'article L. 1411-3 du code de la santé publique NOR: ETSP1115305A	120	60	65	100	4+1 débat public	4 plénières + 2 débats publics + 2 forums + 8 réunions bureaux + réunions GT	2 ass. plénières + 5 com.permanente + 5 com. spécialisée + 3 GT + 1 Forum	*La CNS a été installée dans sa nouvelle composition à partir du 21/06/2011 ; depuis, la régularité de ses réunions s'est accrue (au moins deux réunions mensuelles, deux plénières, et des réunions de groupes de travail).* *Par ailleurs, alors que les frais de déplacement des membres n'étaient pas pris en compte les années précédentes (car relevant d'un programme support différent de celui consacré au fonctionnement de l'instance), ils se sont élevés en 2011 à 40 K€.*
Conseil de l'hospitalisation	Articles L. 162-21-2 et R. 162-21 suivants du code de la sécurité sociale Arrêté du 7 mai 2007 pris en application de l'article L. 162-21-2 du code de la sécurité sociale et fixant la composition et les modalités de fonctionnement du conseil de l'hospitalisation (NOR: SANH0721629A)	9	0	0	0	4	4	11	*Il n'y a pas de frais de fonctionnement car le secrétariat est assuré par le bureau R 1 de la DGOS/SDR*
Conseil de modération et de prévention	Loi n° 2006-11 du 5 janvier 2006 d'orientation agricole (article 69) Décret n° 2006-159 du 14 février 2006 portant création du Conseil de modération et de prévention	33	3,1	NC	0	4	4	3	*Coût de fonctionnement à la charge du ministère de l'agriculture qui met à disposition du CMP un poste de secrétariat.*
Conseil national de l'urgence hospitalière	Décret n° 2009-29 du 9 janvier 2009 relatif à la création et aux missions du Conseil national de l'urgence hospitalière	50	0	0	-	2	1	2	*La DGOS assure une partie du secrétariat et du cadrage global des réunions. Les réunions sont organisées au sein du ministère chargé de la santé et ne génèrent pas de coûts de fonctionnement spécifiques.* *Le nombre de CNUH évolue en fonction des éléments d'actualité à discuter et tourne autour de +/- 2 par an.*
Conseil national de la qualité et de la cordination des soins	L 221-1-1 du code de la sécurité sociale (IV)	32	NC	NC	NC	2	2	2	*Le SDPF n'a toutefois pas pu récupérer le coût de gestion auprès de la CNAMTS.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Conseil national de pilotage des agences régionales de santé	Articles L. 1433-1 et D. 1433-1 et suivants du code de la santé publique	14		0	NC	3	24	24	*Le conseil national de pilotage des ARS se réunit tous les 15 jours sous la présidence des ministres chargés de la santé des personnes âgées et des personnes handicapées et directeurs d'administration centrale et les directeurs des organismes nationaux d'assurance maladie concernés, en vue de valider les instructions aux ARS et de définir le cadre de pilotage des ARS (objectifs indicateurs en particulier). Le fonctionnement du CNP ne génère pas de charges spécifiques telles que les frais de déplacement, du fait de sa composition.*
Conseil national du syndrome immunodéficitaire acquis	Articles D. 3121-1 et suivants du code de la santé publique	24	60	40	31	60	60	60	*La diminution du coût est la conséquence de la réduction des moyens alloués.*
Conseil supérieur de la Fonction publique hospitalière	Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière (articles 11 à 14) Décret n° 2012-739 du 9 mai 2012 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière et à l'Observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière	34	49	48	46	25	24	23	
Conseil supérieur de la mutualité	Articles L. 411-1 à L. 411-3 et Articles R. 411-1 à R. 411-3 du code de la mutualité	58	0	0	nc	7	8	nc	
Conseil supérieur de la pharmacie	Articles D. 5125-62 et suivants du code de la santé publique	25	0	0	nc	2	1	1	*La gestion du Conseil supérieur de la pharmacie est réalisée par le Centre national de gestion (CNG). Membres extérieurs non indemnisés pour leur participation.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Conseil supérieur du travail social	Article D. 142-1 du code l'action sociale et des familles Arrêté du 7 juillet 2010 relatif à la composition du Conseil supérieur du travail social (NOR: MTSA1017134A)	69	6,88	2,418	0,7641	1 réunion plénière, 17 réunions de groupes de travail et 1 séminaire	Plénière : 1 Groupes de travail : 5	Plénières : 2 Commissions : 24	*Les couts varient selon le nombre de réunions, el nombre de demandes de remboursement et le mode de transport.* *La 6ème mandature a commencé en décembre 2007 et s'est achevée en juin 2009.Cela explique la faible activité du CSTS en 2009 par rapport à 2008.* *La 7ème mandature a débuté le 29/09/2009.*
Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée	Arrêté du 11 mars 1986 relatif au conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée	24	6,801	6,879	0	12	12	0 (le mandat es memebres n'a pas été renouvelé)	*Sans objet. Le conseil a été prorogé pour une durée de 5 ans par décret n°2009-624 du 6/06/2009 jusqu'en juin 2014.* *Un arrêté de renouvellement des membres de ce conseil zest en cours à la DGCS.*
Groupe d'appui technique sur les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique	Arrêté du 3 février 2009 portant création d'un groupe d'appui technique sur les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique NOR: SASP0902813A	15	0	0,04	0	1	2	1	
Groupe de travail national amiante et fibres	Décret n° 2008-101 du 31 janvier 2008 créant un groupe de travail national amiante et fibres	23	3	3	3	8	7 dont 4 plénières	4	
Groupe d'experts et groupes de travail du rapport d'experts sur la prise en charge médicale des personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine	Arrêté du 29 octobre 2009 relatif au groupe d'experts sur la prise en charge médicale des personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) NOR: SASP0921646A	22	0	68,3	5	2	9	4	*L'arrêté du 29 octobre 2009 a prorogé le groupe d'expert pour une période de 2 ans. L'arrêté du 28 octobre 2011 l'a de nouveau prorogé jusqu'au 30 avril 2012. Les réunions 2011 correspondent aux travaux concernant la saisine DGS sur la Prophylaxie pré exposition VIH (PreP) et ont sollicité un nombre d'experts nettement plus restreint et donc des frais sensiblement inférieurs.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Haut conseil de la santé publique	Articles L. 1411-4 et L. 1411-5 et R. 1411-46 et suivants du code de la santé publique	156	405	442	296	150 dont 18 réunions plénières	environ 150 dont 69 réunions plénières (HCSP, Collège, CS,CTP)	environ 270 dont 52 réunions plénières (HCSP, Collège, CS, CTP)	*Année de renouvellement du mandat du HCSP, expliquant une diminution du nombre de séances plénières pendant la période de nomination et de remise en route des travaux des nouveaux experts. Ceci se traduit par une diminution des coûts. En revanche, le nombre de groupes de travail a augmenté mais les experts sont moins nombreux et participent parfois par audio-conférence.*
Haut conseil des professions paramédicales (et commission scientifique en son sein)	Articles D. 4381-1 et suivants du code de la santé publique	46	2,9	7	3,5	7	9	7	*Le cout de fonctionnement est lié au remboursement des frais de déplacement des membres et du président, montant des remboursements traités par la DAFIIS*
Haut conseil interministériel de la comptabilité des organismes de sécurité sociale	Article D. 114-4-3 du code de la sécurité sociale	33	-	-	-	-	-	-	*Suppression en cours.*
Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie	Loi n° 2005-1579 du 19 décembre 2005 de financement de la sécurité sociale pour 2006 (article 72) Décret n° 2006-1370 du 10 novembre 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie	66	85	82	92	8	10	9	*Le coût de fonctionnement comprend : - Indemnités des rapporteurs, du président et du vice-président - Vacation des rapporteurs - Fonctionnement courant (représentation, reprographie)*
Observatoire économique de l'hospitalisation publique et privée	Articles L. 162-21-3 et D. 162-17 du code de la sécurité sociale	15	0	0	0	5	5	5	*Il n'y a pas de frais de fonctionnement car le secrétariat est assuré par le bureau DGOS/SDR1*
Observatoire national de la démographie des professions de santé	Décret n° 2010-804 du 13 juillet 2010 relatif aux missions de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé	15	107	18,9	19	15	19	15	*Une prestation de 80 000 euros initialement prévue pour 2010 a été reportée en 2011.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6. Affaires sociales et santé									
Observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière	Décret n° 2012-739 du 9 mai 2012 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière et à l'Observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière - instance recréée par ce décret - Arrêté du 7 juin 2012 fixant la composition de l'Observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière	26			-			-	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6.1. Personnes âgées et autonomie									
Comité de pilotage de l'observatoire national de la fin de vie	Décret n° 2010-158 du 19 février 2010 portant création de l'Observatoire national de la fin de vie	15	-	0	-	-	2	3	*Le cout de fonctionnement du comité n'est pas identifiable car intégré dans le budget de fonctionnement de l'observatoire*
Comité national de vigilance et de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés	Articles D. 116-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles	47	0	0	nc	1 séance plénière	0	nc	*Cette instance ne s'est pas réunie depuis 2009 et sera vraisemblablement réactivée dans le courant du second semestre 2012*
Comité national des retraités et des personnes âgées	Articles D. 149-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles	64	26,5	17,7	23,5	40	38	51	*L'augmentation des coûts de fonctionnement (frais de mission) est lié à celui du nombre de réunions (séances plénières, commissions nationales et régionales).*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6.2. Famille									
Comité national de soutien à la parentalité	Articles D. 141-9 et suivants du code de l'action sociale et des familles Arrêté du 6 décembre 2010 portant désignation des associations membres du Comité national de soutien à la parentalité NOR: SCSA1029849A	35	-	0	0	-	1	14 (dont 1 plénière , 2 restreints et 11 GT)	*Réunion d'installation du comité créé en 2010*
Comité scientifique du site 'Intervention précoce, soutien à la parentalité'	Arrêté du 6 mai 2008 modifié par l'arrêté du 10 décembre 2008 (NOR : SJSP0831545A)	16	3,6	5,7	1,1	3	5	3	*Moins de réunions en 2011. 2010 ayant demandé plus de réunions pour mettre en place la refonte du site.*
Commission nationale de la naissance et de la santé de l'enfant	Décret n° 2009-1216 du 9 octobre 2009 relatif à la création et aux missions de la Commission nationale de la naissance modifié par le décret n°2010-1407 du 12 novembre 2010. Arrêté du 13 mars 2011 relatif à la composition et au secrétariat de la Commission nationale de la naissance et de la santé de l'enfant NOR: ETSH1107827A	69	0	0,6	0	3	1	3	*Les frais de fonctionnement des réunions plénières de la CNNSE sont pris en charge par la DGOS.*
Conseil supérieur de l'adoption	Articles L. 148-1et D. 148-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles	30	2,4	3,7	1,353	7	5	2 réunions plénières + 3 réunions de groupes de travail	*Les frais ont augmenté entre 2009 et 2010, car les membres sollicitant les remboursements ont été plus présents aux réunions du conseil supérieur de l'adoption. Par ailleurs, au cours de l'année 2010, deux groupes de travail ont été institués, engendrant 6 réunions complémentaires. La diminution des coûts en 2011 par rapport aux années antérieures s'explique par un moindre nombre de réunions du fait du renouvellement en cours des membres.*
Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale	Articles L. 2312-2 à L 2312-5 et R. 2312-1 et suivants du code de la santé publique	62	0	-	1,7	1	8	9 (1 plénière ; 8 groupes de travail)	*Le coût 2011 correspond aux frais de déplacement de 3 membres.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6.2. Famille									
Haut conseil de la famille	Articles D. 141-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles (codifié par le décret n°2008-1112 du 30 octobre 2008)	52	4	5,7	5,9	6	11	15	*Le HCF a fonctionné en « année pleine » avec une assiduité plus suivie de ses membres qui bénéficient en dehors des membres institutionnels d'une indemnité de présence et d'une prise en charge de frais de déplacement.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6.3. Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion									
Comité consultatif national de l'enseignement des jeunes sourds	Arrêté du 20 août 1987 instituant un comité consultatif national de l'enseignement des jeunes sourds NOR: ASEA8701226A	16	0	1,33	1,8	0	4	6	
Comité national de pilotage du centre national de relais chargé de la réception et de l'orientation des appels d'urgence des personnes déficientes auditives	Article D. 98-8-4 du code des postes et des communications électroniques Arrêté du 1er février 2010 relatif à la composition du Comité national de pilotage du centre national de relais chargé de la réception et de l'orientation des appels d'urgence des personnes déficientes auditives MTSA1000635A	21	0	8,5	8	0	10	8	*4 comités de pilotage + 4 groupes de travail. Frais de vélotypie et d'interprétariat LSF*
Commission permanente chargée de la normalisation du braille français	Arrêté du 20 février 1996 créant une commission permanente chargée de la normalisation du braille français NOR: TASA9620766A	18	0	0	0	1	0	2	*Secrétariat assuré par l'INJA.. Les réunions sont pour l'essentiel organisées en audio- ou visio- conférence via internet. La commission communique par messagerie.*
Conseil national consultatif des personnes handicapées	Articles L. 146-1 et D. 146-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles Arrêté du 5 octobre 2009 fixant la liste des associations ou organismes représentés au Conseil national consultatif des personnes handicapées NOR: MTSD0922627A	76	38,6	34,6	45,7	12	12	15	*L'année 2011 est marquée par une augmentation des dépenses de fonctionnement liée aux travaux portant sur le rapport 2010 du CNCPH et en lien avec la conférence nationale du handicap du 8 juin 2011. Les dépenses les plus importantes concernent la vélotypie.*
Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	Articles L. 143-1, R. 143-1 et suivants et D. 143-6 à D. 143-8 du code de l'action sociale et des familles	54	1,07	1,671	4,981	20	9	10 réunions plénières + 20 réunions des groupes de travail	*En 2011, deux groupes de travail du CNLE ont fonctionné de façon intensive et ont auditionné des experts dont certains venaient de province.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
6.3. Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion									
Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle	Décret n° 2010-124 du 9 février 2010 portant création de l'observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle	57	-	4,76	2,8	-	52 réunions (4 plénières et 48 réunions de GT)	52 réunions (4 plénières et 48 réunions de GT)	*Frais de vélotypie uniquement pour les réunions plénières. Frais de déplacement assumés par le MEDDTL (co-secrétariat de l'observatoire).*
Observatoire national de la formation, de la recherche et de l'innovation sur le handicap	Articles L. 114-3-1 et D. 114-4 et suivants du code de l'action sociale et des familles (créés par le décret n° 2006-1331 du 31 octobre 2006)	53	21	22	nc	25	26	2 réunions de groupes de travail , 1 réunion du conseil d'orientation	
Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale	Articles L. 144-1 et R. 144-1 à R. 144-4 du code de l'action sociale et des familles	24	381,67	105,573	323,602	10 réunions plénières/ 2 0 réunions de groupes de travail	5 réunions plénières/5 réunions de groupes de travail	10 réunions plenières /19 réunion de groupe de travail	*En 2010, l'ONPES a été une partie de l'année en attente de remplacement de son Président.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
7. Égalité des territoires et logement									
Comité de suivi de la mise en oeuvre du droit au logement opposable	Loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale (article 13) Décret n° 2007-295 du 5 mars 2007 instituant le comité de suivi de la mise en oeuvre du droit au logement opposable	101	0	0	0	5	4	4	
Comité d'orientation du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture)	Arrêté du 23 avril 1998 portant création du plan urbanisme construction architecture (article 2) NOR: EQUU9800369A	30	0	0,4	0,2	0	2	1	
Commission chargée de l'examen du respect des obligations de réalisation de logements sociaux (commission nationale)	Articles L. 302-9-1-1 et R. 302-26 du code de la construction et de l'habitation	13	0	-	0	1	0	0	*La commission ne se réunit que pour des bilans triennaux. Elle s'est réunie début 2012,*
Commission des comptes du logement	Décret n° 2010-1302 du 29 octobre 2010 relatif aux missions et aux modalités de fonctionnement de la commission des comptes du logement	34	1	1	1	2	5	6	*Frais d'organisation des réunions et de déplacement des membres*
Commission des suites de la mission interministérielle d'inspection du logement social	Décret n° 93-236 du 22 février 1993 portant création de la mission interministérielle d'inspection du logement social (articles 8 et 9)	4	0	0	0	6	10	10	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
7. Égalité des territoires et logement									
Commission interministérielle des aides à la localisation des activités	Décret n° 2007-809 du 11 mai 2007 relatif à la prime d'aménagement du territoire pour l'industrie et les services (article 8) Décret n° 2007-1029 du 15 juin 2007 relatif à la prime d'aménagement du territoire pour la recherche, le développement et l'innovation (article 10) Arrêté du 3 mars 2010 fixant la composition et les règles de fonctionnement de la commission interministérielle des aides à la localisation des activités, les modalités de constitution et de dépôt des dossiers de demande de prime d'aménagement du territoire, les modalités de notification des décisions, la liste des sections de la nomenclature d'activités ou de produits éligibles à la prime et la date limite de dépôt des demandes de la prime NOR: EATM1003774A	11	0	0	0	5	6	4	*pas de budget spécifique*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
7. Égalité des territoires et logement									
Commission nationale de concertation	Loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 tendant à favoriser l'investissement locatif, l'accession à la propriété de logements sociaux et le développement de l'offre foncière (article 41) Décret n° 88-274 du 18 mars 1988 portant application de l'article 41 de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 tendant à favoriser l'investissement locatif, l'accession à la propriété de logements sociaux et le développement de l'offre foncière et relatif à la Commission nationale de concertation		0	0	0	2	7	2	
Conseil national de l'habitat	Articles R.* 361-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation	74	6,8	6,5	3,7	8	7	6	
Conseil scientifique du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture)	Arrêté interministériel du 23 avril 1998 portant création du Plan Urbanisme Construction Architecture (article 3)	10	1	1,5	0,6	2	2	2	
Conseil supérieur des habitations à loyer modéré	Articles L. 461-2, R*.461-1 et R. 461-2 et suivants du code de la construction et de l'habitation	11	0	0	0	4	4	6	
Haut comité pour le logement des personnes défavorisées	Décret n° 92-1339 du 22 décembre 1992 portant création d'un Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées	14	222	198	244	10	8	9	*évolution à la hausse de la masse salariale par rapport à 2010 suite au recrutement d'un agent au 1er mai 2011*
Observatoire des territoires	Décret n° 2011-887 du 26 juillet 2011 portant renouvellement de l'Observatoire des territoires	22	15,9	35,7	12	1	2	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
7.1. Ville									
Conseil national des villes	Décret n° 2009-539 du 14 mai 2009 relatif aux instances en charge de la politique de la ville	55	-	95	95	5	8	45	*En 2011, 7 instances –assemblées plénières et bureaux- et 38 réunions thématiques ont été organisées. En 2011, le budget de fonctionnement était de 95 000 € (dépenses d'études, de communication, frais de réception et frais de mission des agents). 6 ETP pour le secrétariat général du CNV.*
Observatoire national des zones urbaines sensibles	Loi n° 2003-710 du 1 août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (article 3) Décret n° 2011-628 du 1er juin 2011 relatif à l'Observatoire national des zones urbaines sensibles	40		2600	2470	4	3	6	*En 2011, 4 réunions du conseil d'orientation et 2 réunions du conseil scientifique ont été organisées. L'Onzus n'a pas de crédits budgétaires en propre : ses études sont financées sur les budgets « études » du SGCIV, de l'Acsé et de l'Anru. Depuis 2010, les crédits d'étude du CES de l'Anru ont été transférés au SGCIV. Dans la pratique, le SGCIV est responsable de la passation, notification et exécution des marchés d'études proposés par le CES de l'Anru.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
8. Intérieur									
Comité de pilotage de la formation de la gendarmerie nationale	Arrêté du 20 août 2009 portant création du comité de pilotage de la formation de la gendarmerie nationale NOR: DEFG0926227A	7	-	0	0	-	0	1	
Comité de pilotage pour la prévention du risque routier professionnel	Arrêté du 27 mars 2006 relatif à la création du comité de pilotage pour la prévention du risque routier professionnel NOR: EQUS0600814A	28	0	0	0	2	2	1	
Comité d'étude et de classification des matériaux et éléments de construction par rapport au danger d'incendie	Article R. 121-6 du code de la construction et de l'habitation Arrêté du 22 décembre 1949 portant création d'un comité d'étude et de classification des matériaux et éléments de construction par rapport au danger d'incendie	13	0	0	0	4	4	4	
Commission centrale et commissions locales de sécurité	Articles R.* 123-29 et suivants du code de la construction et de l'habitation	45	0,3	0,3	0,3	10	11	9	
Commission chargée de vérifier l'aptitude des personnes nommées dans le corps des sous-préfets	Décret n° 64-260 du 14 mars 1964 portant statut des sous-préfets	6	8,8	9,1	9,3	2	2	2	*Le coût suit l'évolution de la masse salariale et celui des transports.*
Commission compétente pour l'attribution de la qualité d'officier de police judiciaire aux militaires de la gendarmerie	Articles 16 et R. 8 du code de procédure pénale				18			2	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
8. Intérieur									
Commission consultative des jeux de cercle	Loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne (article 3-III) Décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux (articles 14 à 18)	12	-	-	-	-	-	-	*La commission consultative des jeux de cercles et de casinos (CCJCC) a été créée par décret n°2011-252 du 9 mars 2011 et remplace la commission supérieure des jeux. Le secrétariat de cette commission demeure assuré par les services du ministère de l'intérieur. Conformément aux articles 12 et 19 de ce décret, le président et les rapporteurs de cette commission peuvent bénéficier d'indemnité pour le concours qu'ils apportent. Deux arrêtés du 11 mars et du 8 décembre 2011 ont donc fixé le montant de l'indemnité perçue par le président et les rapporteurs de cette commission. Le montant indemnitaire global ne couvre donc pas la totalité de l'année 2011.*
Commission consultative des polices municipales	articles L.514-1 et L.511-4 du code de la sécurité intérieure	24	0	0	1,658	0	0	1	
Commission d'assimilation des diplômes européens (fonction publique territoriale)	Décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique (articles 15 et 16) (a abrogé, par son article 24, le décret n° 94-743 du 30 août 1994, précédemment applicable à la fonction publique territoriale)	7	0	0	0	4	1	4	
Commission de labellisation (label diversité)	Décret n° 2008-1344 du 17 décembre 2008 relatif à la création d'un label en matière de promotion de la diversité et de prévention des discriminations dans le cadre de la gestion des ressources humaines et à la mise en place d'une commission de labellisation	20	0	0	0	6	5	5	*Les dépenses de personnel et de fonctionnement courant ne sont pas identifiées au sein du ministère*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
8. Intérieur									
Commission de labellisation (label Français langue d'intégration)	Décret n° 2011-1266 du 11 octobre 2011 relatif à la création d'un label qualité intitulé « Français langue d'intégration »	10			0			0	*Les premières réunions de la commission FLI ont eu lieu en 2012*
Commission de l'information et de la sécurité du conseil supérieur des sports de montagne	Articles A. 142-15 et suivants du code du sport	57	0	0,6	0,6	1	2	2	
Commission de révision du nom des communes	Arrêté ministériel du 13 août 1948 instituant auprès du ministère de l'Intérieur une commission de révision du nom des communes (pris en application de l'ordonnance n° 45-2604 du 2 novembre 1945 relative à la procédure de modification des circonscriptions administratives)	8	0	0	0	0	0	1	*Le seul coût induit est la mobilisation de 0.1ETP catégorie A pour assurer la préparation des dossiers et le secrétariat de la commission.*
Commission des matériels, des équipements et des technologies de l'information et de la communication de sécurité civile	Arrêté du 9 mars 2011 fixant les missions et la composition de la commission des matériels, des équipements et des technologies de l'information et de la communication de la sécurité civile NOR: IOCE1106974A	32	0	0	0,35	0	1	1	*32 repas à 11€*
Commission nationale consultative de prévention des violences lors des manifestations sportives	Articles L. 332-18 et R. 332-10 et suivants du code du sport	8	0	0	0	0	1	1	*Pas de frais*
Commission nationale d'examen des circuits de vitesse	Articles R. 331-35 à R. 331-44 du code du sport	8 membres titulaires et 8 suppléants	0	0	0,7	9	17	16	*Les réunions de la CNECV sur les circuits sont prises en charge par les gestionnaires de ces équipements (article R. 331-36 du code du sport). En revanche, les réunions au MI (plus nombreuses en 2011 qu'en 2010 et 2009) sont prises en charge par la DMAT.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
8. Intérieur									
Commission nationale de conciliation (équipement)	Loi n° 2009-1291 du 26 octobre 2009 relative au transfert aux départements des parcs de l'équipement et à l'évolution de la situation des ouvriers des parcs et ateliers (article 5) Décret n° 2010-1317 du 3 novembre 2010 relatif à la Commission nationale de conciliation prévue par l'article 5 de la loi n° 2009-1291 du 26 octobre 2009 relative au transfert aux départements des parcs de l'équipement et à l'évolution de la situation des ouvriers des parcs et ateliers	9	0	0	0	0	1	0	*Créée en 2009*
Commission nationale de conciliation (transfert de compétences)	Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (article 104 (IV) Décret n° 2007-1553 du 31 octobre 2007 relatif à la Commission nationale de conciliation	12	0	0	0	0	0	0	
Commission nationale de l'admission exceptionnelle au séjour	Article R. 313-33 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	11	0	0	0	0	0	0	*déclassement de la loi suite à l'article 23 de la loi n°2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité modifiant l'article L 313-4 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, qui dans sa version issue de l'article 40 de la loi n°2007-1631 du 20 novembre 2007 mentionnait la commission*
Commission nationale de la vidéoprotection	Loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure Décret n° 2011-877 du 25 juillet 2011 relatif à la Commission nationale de la vidéoprotection	20	-	-	-	-	-	-	*Créée par la loi n°2011-267 du 14 mars 2011. La première réunion s'est tenue le 4 janvier 2012.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
8. Intérieur									
Commission pour la désignation des agents des services fiscaux des catégories A et B habilités à effectuer des enquêtes judiciaires	Article 28-2 et R. 15-33-29-5 et suivants du code de procédure pénale		-	0	0	-	0	0	
Commission spécialisée nationale chargée de la mise en oeuvre de la reconnaissance, de la validation et des équivalences des formations et expériences des sapeurs-pompiers volontaires	Loi n° 2011-851 du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et à son cadre juridique (article 21)		-	-	0	-	-	0	*Créée en 2011, la commission doit être installée prochainement.* *Décret en préparation avec le ministère du travail*
Commission technique consultative sur les demandes d'agrément des dispositifs de nouvelles technologies et de transports de fonds	Décret n° 2000-376 du 28 avril 2000 relatif à la protection des transports de fonds	6	0	0	0	4	5	4	*Pas de frais à ce jour mais des remboursements de frais seront à prévoir avec la nouvelle composition de la commission issue de la réforme de la réglementation du transport de fonds*
Conférence nationale des services d'incendie et de secours	Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (article 44) Décret n° 2004-1156 du 29 octobre 2004 relatif à la composition et au fonctionnement de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours	35	3,4	3,2	1,9	4	2	1	*Une seule réunion en 2011 compte tenu du renouvellement de cette instance à la suite du renouvellement partiel des conseils généraux*
Conseil de l'équipement et de la logistique	Décret n° 96-828 du 19 septembre 1996 relatif à la répartition des attributions et à l'organisation de la coopération entre la police nationale et la gendarmerie nationale	6 pour la DGPN + 6 pour la DGGN	0	0	0	2	0	0	
Conseil national de la formation des élus locaux	Articles L. 1221-1 et R. 1221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales	24	4,9176	9,903	7,25	5	6 (1 réunion d'installation en plus)	5	*1 séance supp, + membres venant de plus loin*
Conseil national de la sécurité routière	Décret n° 2001-784 du 28 août 2001 portant création du Conseil national de la sécurité routière et modifiant le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 relatif au comité interministériel de la sécurité routière	53	0	1	0	0	0	0	
Conseil national des opérations funéraires	Articles L. 1241-1 et R. 1241-1 et suivants du code général des collectivités territoriales	29	1,66	1,448	3,494	1 séance plénière+ 2 groupes de travail	1 séance plénière+1 groupe de travail	2 séances plénières + 1 groupe de travail	*1 séance plénière supplémentaire par rapport à 2009 et 2010*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	

8. Intérieur

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût 2009	Coût 2010	Coût 2011	Réunions 2009	Réunions 2010	Réunions 2011	Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires	Loi n° 2011-851 du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et à son cadre juridique (article 23) Décret n° 2012-154 du 30 janvier 2012 relatif au Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires	19	-	-	0	-	-	0	*Créée en 2011, la commission doit être installée prochainement*
Conseil supérieur de la fonction publique territoriale	Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale (articles 8 et suivants) Décret n° 84-346 du 10 mai 1984 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale	40	62,661	68,848	66,410	45	49	44	
Conseil supérieur de la police technique et scientifique	Décret n° 92-294 du 25 mars 1992 portant création d'un Conseil supérieur de la police technique et scientifique	12	0	0	0	0	0	0	
Conseil supérieur de l'éducation routière	Articles D. 214-1 et suivants du code de la route	28	0	0	0	1	4	1	
Groupe de travail sur l'amélioration du contrôle et de l'organisation des bases de données de police	Arrêté du 20 octobre 2009 portant création d'un groupe de travail sur l'amélioration du contrôle et de l'organisation des bases de données de police NOR: IOCD0922534A	25	0	0	0	3	5	5	
Haut conseil à l'intégration	Décret n° 89-912 du 19 décembre 1989 portant création d'un Haut Conseil à l'intégration	20	61,2	38,644	60,66	97	13 plénières - 9 délégations affaires étrangères - 44 auditions - 46 réunions de travail	98	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
8. Intérieur									
Observatoire national des emplois, des activités et des formations des sapeurs-pompiers	Arrêté du 4 janvier 2006 relatif au schéma national des emplois, des activités et des formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires (articles 25 à 27) NOR: INTE0600044A	20	0	0	0	0	0	0	
Observatoire national du secourisme	Décret n° 97-48 du 20 janvier 1997 portant diverses mesures relatives au secourisme	17	3,25	4	2,63	34	25	35	*Les coûts devraient être en augmentation pour l'année à venir avec la réactivation complète de l'ONS sur l'ensemble des domaines de mission fixé par le décret.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
9. Commerce extérieur									
Comité de mobilisation industrielle	Articles D. 1337-14 et D. 1337-17 du code de la défense	var.	-	-	-	0	0	0	*Dispositif ne fonctionnant qu'en temps de guerre*
Commission des garanties et du crédit au commerce extérieur	Loi n° 49-874 du 5 juillet 1949 relative à diverses dispositions d'ordre économique et financier (article 15) Décret n° 49-1077 du 4 août 1949 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission des garanties et du crédit au commerce extérieur	10	0	0	0	100	100	100	
Commission interministérielle d'examen des candidatures aux fonctions de conseiller du commerce extérieur de la France	Décret n° 2010-663 du 17 juin 2010 portant réorganisation de l'institution des conseillers du commerce extérieur de la France (article 4)	16	0	0	0	2	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
10. Redressement productif									
Comité de répartition des matières premières et produits industriels	Articles D. 1337-14 et D. 1337-17 du code de la défense	var.	0	0	0	0	0	0	*Dispositif ne fonctionnant qu'en temps de guerre*
Comité pour les métaux stratégiques	Décret n° 2011-100 du 24 janvier 2011 portant création du comité pour les métaux stratégiques (COMES)		-	-		-	-	2	*Deux réunions en 2011 sous la Présidence du ministre chargé de l'Industrie : les 30 mars 2011 et 13 décembre 2011. D'autres réunions ont eu lieu en comité plus restreint.*
Commission de classement des fonctionnaires de La Poste	Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et à France Télécom (article 29-5) Décret n° 2008-58 du 17 janvier 2008 pris pour l'application aux corps de fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics des dispositions de l'article 29-5 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et à France Télécom	0		-	4,9		25	21	
Commission des comptes des services	Décret n° 87-989 du 9 décembre 1987 portant création d'une commission des comptes des services Arrêté du 5 décembre 2006 (NOR : PMEA0620117A)	49	0	-	-	2	2	2	
Commission permanente de concertation pour les services	Décret n° 2009-1048 du 27 août 2009 relatif à la création d'une commission permanente de concertation pour les services	31		-	-		3	4	*4 réunions plénières en 2011 et 4/5 réunions pour les 4 sous-groupes.*
Commission spécialisée de terminologie et de néologie de la chimie et des matériaux	Arrêté du 5 août 1997 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie de la chimie et des matériaux NOR: ECOI9700426A	27	0	0	0	3	3	3	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
10. Redressement productif									
Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'automobile	Arrêté du 20 octobre 1998 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'automobile NOR: ECOI9800882A	30	0	0	0	4	4	3	
Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'informatique et des composants électroniques	Arrêté du 5 août 1997 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'informatique et des composants électroniques NOR: ECOI9700424A	33	0	0	0	5	5	4	
Commission spécialisée de terminologie et de néologie des communications électroniques et des activités postales	Arrêté du 28 février 2006 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie des communications électroniques et des activités postales NOR: INDI0606958A	43	0	0	0	5	5	5	
Commissions techniques spécialisées des instruments de mesure	Décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure (articles 48 et 49-5°) ; Arrêté du 8 mars 2002	57	0	-	-	1	0	1	*Ces commissions donnent des avis au ministre chargé de l'industrie sur les instruments ne répondant pas à la réglementation (en particulier en cas d'innovations techniques). Elles sont également saisies en cas de recours des administrés auprès du ministre. Elles peuvent aussi être consultées lors de l'élaboration de nouveaux textes règlementaires. Une réunion a été organisée en 2011 pour définir les critères de fiabilité des radars de vitesse moyenne, dits radars tronçons.*
Conférence nationale de l'industrie	Décret n° 2010-596 du 3 juin 2010 relatif à la conférence nationale de l'industrie	40	-	-	-	-	2 réunions plénières + réunions de bureau+ comités de filières	3 réunions plénières+ 9 réunions de bureau +339 réunions de comités stratégiques de filière	*Pas de coûts externes la 1ère année (coût internes de reproduction de documents et d'utilisation de salles de réunions).*
Groupe interministériel des normes	Décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation	29	4,4	-	-	4	3 plénières 4 en GT	3	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
10.1. Petites et moyennes entreprises, innovation et économie numérique									
Commission consultative des communications électroniques	Articles L. 33-4, D. 99-4 et D. 99-5 du code des postes et communications électroniques	24	0	-	-	3	4	4	
Commission interministérielle de coordination des réseaux et des services de communications électroniques pour la défense et la sécurité publique	Article R. 1334-2 du code de la défense Arrêté du 28 mai 2001 relatif à la commission interministérielle de coordination des réseaux et des services de télécommunications pour la défense et la sécurité publique NOR: PRMX0104748A	5	0	0	0	3	3	3	
Commission supérieure du service public des postes et des communications électroniques	Articles L. 125 et D. 570 à D. 593 du code des postes et des communications électroniques	14	0		27,616	14	17	12	*La dotation globale de fonctionnement pour 2011 était de 27616€. Au cours de l'année 2011, les membres de la CSSPPCE ont participé à 7 réunions de la Commission, puis 3 au sein de l'Observatoire national de la Présence postale, ainsi que 2 au Groupe de travail de ce même observatoire. En 2011, la Commission a rendu 7 avis.*
Conseil consultatif de gestion du corps des administrateurs des postes et télécommunications	Décret n° 94-892 du 13 octobre 1994 portant création d'un conseil consultatif de gestion du corps des administrateurs des postes et télécommunications	9	0	-	-	1	1	1	
Conseil supérieur de la propriété industrielle	Articles R. 413-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.	21	0	-	-	3	0	0	*Le conseil supérieur de la propriété industrielle a un rôle consultatif : il donne son avis sur les questions soumises par le ministre en charge de la propriété industrielle. Aucune question d'actualité spécifique n'a exigé sa réunion par le ministre au cours de l'année 2011.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11. Écologie, développement durable et énergie									
Comité consultatif du fonds d'investissement pour la biodiversité et la restauration écologique	Décret n° 2012-228 du 16 février 2012 relatif au fonds d'investissement pour la biodiversité et la restauration écologique	18			0			0	*Les membres du comité ne sont pas encore désignés.*
Comité de coordination industrielle pour les déchets radioactifs	Article R. 542-73 du code de l'environnement	5	-	-	-	-	1	3	
Comité de la prévention et de la précaution	Arrêté du 30 juillet 1996 portant création du Comité de la prévention et de la précaution NOR: ENVG9650263A	20	23	19	32	10	3	10	*Le comité a été relancé en 2011. Les frais d'organisation des réunions et de déplacement des membres dépendent du nombre de membres participant aux réunions. Pas d'édition d'ouvrage en 2011, 2 sont prévues en 2012 (15 k€)*
Comité de l'environnement polaire	Articles D. 133-31 à D. 133-34 du code de l'environnement	11	4	1,5	4	2	2	2	
Comité de suivi de l'application du règlement EMAS (système communautaire de management environnemental et d'audit)	Arrêté du 20 juin 2002 portant création du comité de suivi de l'application du règlement EMAS NOR: DEVP0210218A	17	0	0	0	0	0	0	*Le comité ne s'est pas réuni depuis 2008. Un groupe de travail réunissant l'administration et les organisations patronales interprofessionnelles a mené une réflexion sur Emas et sur la promotion de la certification environnementale Iso 14001 et a produit un rapport en novembre 2011. Dans cette perspective, les efforts pour promouvoir Emas vont s'intensifier dans les années à venir et il est envisagé de réunir le Comité de suivi fin 2012 ou début 2013. Les frais seront limités au déplacement des membres du comité.*
Comité d'orientation chargé d'exercer le contrôle de l'Etat sur l'Agence France Nucléaire International	Décret n° 2008-441 du 9 mai 2008 autorisant la création de l'Agence France Nucléaire International au sein du Commissariat à l'énergie atomique (articles 3 et 4)	9	0	0	0	1	1	1	*Pas de coût de fonctionnement.*
Comité national de l'eau	Articles L. 213-1 et D. 213-1 et suivants du code de l'environnement	160	31	15	20	4	3	3	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11. Écologie, développement durable et énergie									
Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens	Articles D. 133-23 et suivants du code de l'environnement	38	120	200	39,5	1	2	2	*Le comité national IFRECOR ne s'est pas réuni en 2011 pour des raisons de gouvernance (attente de la révision du décret). Se sont tenues : une réunion du comité technique à Paris en juillet (ne réunit que les représentants des ministères, les animateurs des comités locaux IFRECOR et les pilotes d'études transversales) et une réunion du comité permanent à Paris en octobre (ne réunit qu'une partie des membres de l'IFRECOR). Les dépenses ont donc été moins importantes en 2011. Le comité national IFRECOR se réunira en 2012 en Polynésie.*
Comité national du développement durable et du Grenelle de l'environnement	Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (articles 1er et 49) Articles D. 134-1 et suivants du code de l'environnement (décret n° 2010-370 du 13 avril 2010 portant création du Comité national du développement durable et du Grenelle de l'environnement)	41		-	1		2	6 séances plénières ainsi que diverses réunions de groupes thématiques	*Les coûts sont marginaux car le CNDDGE n'a en charge que les frais de déplacements (pratiquement nuls en 2010) des membres ou de représentation dans le cadre de l'European Environment sustainable development advisory councils (EEAC)*
Comité national trames verte et bleue	Articles L. 371-2 et D. 371-1 et suivants du code de l'environnement				1			3	
Comité technique de l'électricité	Décret n° 87-437 du 17 juin 1987 relatif au comité technique de l'électricité	33	0	0	0	5	2	1	
Comité technique de l'utilisation des produits pétroliers	Décret n° 62-1297 du 7 novembre 1962 pris en ce qui concerne les règles techniques d'utilisation et les caractéristiques des produits pétroliers	52			0	1	3	1	*N'a pas de crédits de fonctionnement et son secrétariat est assuré par la DGEC.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11. Écologie, développement durable et énergie									
Comité technique Euratom	Décret n° 2011-607 du 30 mai 2011 relatif au comité technique Euratom		-	-	-	-	-	-	*Créé en 2011, ce comité est l'interlocuteur de la Commission européenne et de l'AIEA. Créé sous l'autorité du Premier ministre, ce comité est composé d'experts du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives. Pas de frais propres au CTE.*
Comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques	Articles L. 213-21, L. 213-22, D. 213-17 et suivants du code de l'environnement	10	4,8	7,7	9	5	8	5	*L'essentiel des coûts de fonctionnement directs sont constitués par les frais de déplacement des experts du Comité.*
Commission administrative de l'aviation civile	Articles R. 160-1 et suivants et R. 330-20 du code de l'aviation civile	12	0,335	0,289	0,251	4	4	3	
Commission centrale des appareils à pression	Décret n° 99-1046 du 13 décembre 1999 relatif aux équipements sous pression Arrêté du 31 juillet 2009 relatif à la composition de la Commission centrale des appareils à pression NOR: DEVP0918229A	59	3	3	4	2	3	4	
Commission consultative des inventions	Arrêté du 31 juillet 1991 instituant une commission consultative des inventions NOR: EQUP9101199A	14	0	0	0	0	0	0	*Il s'agit d'une commission qui se réunit sur saisine, donc de manière très occasionnelle.*
Commission consultative relative aux déchets d'emballages ménagers	Arrêté du 23 juillet 1992 relatif à l'agrément prévu par le décret n° 92-377 du 1er avril 1992 concernant les déchets résultant de l'abandon des emballages servant à commercialiser les produits consommés ou utilisés par les ménages NOR: ENVP9250167A	37	5	10	5	4	10	5	*- Prestation pour l'élaboration du compte-rendu estimée à environ 1000 € par réunion. - Diminution du nombre de réunions en 2011 liée à la finalisation de la procédure de renouvellement du cahier des charges d'agrément et aux agréments des sociétés Eco-Emballages et Adelphe pour la période courant de l'année 2011 à l'année 2016.*
Commission consultative supérieure	Décret n° 84-810 du 30 août 1984 relatif à la sauvegarde de la vie humaine, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution (articles 12 à 14)	17	1	0	0	1	0	0	*Coût nul en 2011, la Commission ne s'étant pas réunie car aucune saisine ne lui a été adressée*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11. Écologie, développement durable et énergie									
Commission d'examen du plan national d'affectation des quotas d'émission de gaz à effet de serre	Articles R. 229-6 et suivants du code de l'environnement Arrêté du 10 février 2009 fixant la composition de la commission d'examen du plan national d'affectation des quotas d'émission de gaz à effet de serre NOR: DEVE0902954A	35	0	0	0	1	0	0	*A partir de 2013, cette commission n'aura plus lieu d'être puisqu'à cette date il n'y aura plus de plan national d'affectation des quotas d'émission de GES.*
Commission d'agrément des contrôleurs techniques de la construction	Articles R.* 111-29 et R.* 111-34 du code de la construction et de l'habitation.	14	6,4	2,9	2,6	4	7	5	*Les coûts de fonctionnement varient en fonction du nombre de demandes d'agrément.*
Commission de certification des agents des organismes extérieurs de prévention	Arrêté du 31 décembre 2001 relatif à la création d'une structure fonctionnelle ou au recours à un organisme extérieur agréé pour le développement de la prévention en matière de sécurité et de santé au travail dans les carrières (RG-1-A, art. 16/Carrières) NOR: ECOI0200015A	9	0	0	0	2	1	0	
Commission de reconnaissance de qualification pour l'exercice de la profession de géomètre-expert	Décret n° 96-478 du 31 mai 1996 portant règlement de la profession de géomètre expert et code des devoirs professionnels	13	0	0	0	2	3	2	*La commission ne génère pas de frais de fonctionnement. Le siège de l'ordre des géomètres-experts accueille les réunions de la commission. Aucun moyen financier spécifique n'est mobilisé pour le fonctionnement de cet organisme. Les membres ne perçoivent pas d'indemnités ou per diem.*
Commission de recours contre les décisions relatives aux quotas d'émission de gaz à effet de serre	Articles R. 229-28 et suivants du code de l'environnement	7	0	0	0	2	1	0	*Très peu de réunions en dehors des phases d'allocation de quotas (2007-2008 et 2013)*
Commission des comptes et de l'économie de l'environnement	Articles D. 133-35 et suivants du code de l'environnement	41	5	5	2	2	2	2	*Frais d'organisation des réunions et de déplacement des membres*
Commission des conservatoires botaniques nationaux	Articles D. 416-7 et D. 416-8 du code de l'environnement	12	1	0	0	1	0	0	*La commission ne se réunit que pour avis sur les demandes d'agrément des conservatoires botaniques nationaux, accordés pour 5 ans. Plusieurs agréments seront à renouveler en 2012, nécessitant la consultation de la commission.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11. Écologie, développement durable et énergie									
Commission des produits chimiques et biocides	Articles R. 523-4 et suivants du code de l'environnement Décret n° 2011-578 du 25 mai 2011 relatif à la commission des produits chimiques et biocides (EV différée)	30	3,5	6,9	9,5	7	7	9	*Augmentation du nombre de présents en raison de l'augmentation des sujets à l'ordre du jour, d'où augmentation de la prise en charge des frais de déplacement*
Commission d'harmonisation et de médiation des filières de collecte sélective et de traitement des déchets	Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (article 46) Article D. 541-6-1 du code de l'environnement	20		4	3		4	3	*Le coût de la réunion est identique, mais il y a une réunion en moins en 2011.*
Commission du ministère de la défense et du ministère chargé de l'aviation civile concernant la sécurité de la gestion du trafic aérien	Arrêté du 25 janvier 2005 relatif à la commission du ministère de la défense et du ministère chargé de l'aviation civile concernant la sécurité de la gestion du trafic aérien. NOR: EQUA0500097A	25*	0	0	0	5	5	3	**nombre total de membres: 12 titulaires + 12 suppléants + 1 suppléant de suppléant*
Commission du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés	Décret n° 2009-720 du 17 juin 2009 relatif à la commission du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés		0	0	0	2	1	0	
Commission interministérielle des dépôts d'hydrocarbures	Décret n° 95-477 du 27 avril 1995 relatif à la commission interministérielle des dépôts d'hydrocarbures (abrogation du décret n° 79-293 du 3 avril 1979 relatif à la composition de la commission interministérielle des dépôts d'hydrocarbures)	10	0	0	0	1	1	3	*Ne requiert pas de crédits de fonctionnement, et son secrétariat est assuré par la DGEC.*
Commission nationale consultative pour la faune sauvage captive (2 formations)	Article R. 413-2 du code de l'environnement	12	16	16	13,5	6	6	5	*5 sessions de la « formation pour la délivrance des certificats de capacité »ont été organisées en 2011. La « formation d'étude »se réunira en 2012*
Commission nationale d'évaluation des recherches et études relatives à la gestion des matières et des déchets radioactifs	Article L. 542-3 du code de l'environnement.	12	636	870	824	14	14	10 (+13 auditions)	
Commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibiers	Articles L. 426-5 et R. 426-3 et suivants du code de l'environnement	11	4,5	1,8	1,7	6	6	4	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11. Écologie, développement durable et énergie									
Commission nationale de concertation sur les risques miniers	Décret n° 2007-403 du 22 mars 2007 instituant une Commission nationale de concertation sur les risques miniers	20	0,5	1	1,5	1	2	3	*Le programme de travail en 2011 a été relativement chargé et a nécessité trois réunions.*
Commission nationale de l'examen pour l'obtention du permis de chasser	Article R. 423-5 du code de l'environnement Arrêté du 29 octobre 2001 relatif aux modalités de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. NOR: ATEN0100368A	12	0,5	0,1	0,1	1	1	1	
Commission nationale des sanctions administratives	Articles L. 1452-1 et L. 3452-3 du code des transports et article 17 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs				-			-	*Cette commission est en cours de reconstitution suite à la suppression du conseil national des transports par l'article 251 de la loi du 12 juillet 2007, ce qui explique qu'elle ne s'est pas réunie depuis. Un décret est en cours de préparation pour la recréer car elle est essentielle dans le cadre de la réglementation d'accès à la profession de transport routier (le règlement européen dit « paquet routier » est entré en application le 4 décembre 2011 et a fait l'objet d'un décret d'application en droit national = décret 2011-2045 du 28 décembre 2011).*
Commission relative à la procédure de dation d'immeubles situés dans les zones d'intervention du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres	Article 384 A bis de l'annexe II au code général des impôts Arrêté du 3 septembre 1998	5	0	0	1	1	1	1	
Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'environnement	Arrêté du 5 avril 2010 modifiant l'arrêté du 20 avril 2000 constituant une commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'environnement - NOR: DEVK1004495A	30	0	-	0	5	5	6	
Commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et de l'industrie pétrolières	Arrêté du 19 janvier 1998 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et de l'industrie pétrolières NOR: ECOI9800040A	27	0	0	0	3	3	2	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11. Écologie, développement durable et énergie									
Commission supérieure des sites, perspectives et paysages	Articles L. 341-17 et R. 341-28 et suivants du code de l'environnement	30	6,9	5,6	5,6	7	6	6	
Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs	Articles D. 565-8 et suivants du code de l'environnement	38 (22 hors représentants de l' Etat)	0	4	25,79	1	4	8	*Pour mémoire, le COPRNM a été installé en septembre 2009. Pour information, le coût de fonctionnement de l'année 2010 s'élevait à 13,17 milliers d'€. L'augmentation des coûts en 2011 est due à l'installation d'une commission technique émanant du COPRNM : la CMI (commission mixte inondation) à la demande de la ministre du développement durable pour le pilotage de la mise en œuvre de la politique de gestion des inondations. 8 réunions plénières se sont tenues dans le cadre du conseil : le COPRNM s'est réuni en 4 séances plénières en 2011 et la CMI s'est réunie 4 fois également.*
Conseil de gestion du fonds de prévention des risques naturels majeurs	Articles R. 561-10 et suivants du code de l'environnement	12	0	0,52	0	2	2	2	*Le Conseil de gestion du FPRNM est organisé intégralement par la Caisse Centrale de Réassurance. Le coût de fonctionnement pour la DGPR est nul en 2011.*
Conseil d'orientation du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations	Arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (article 8.3.1) NOR: DEVK0815773A Arrêté du 13 juillet 2011 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du conseil d'orientation et du conseil scientifique et technique du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (articles 1 à 7) DEVP1119594A	27	-	-	7,5	-	-	1	*Les coûts comprennent la location de salle, les repas et les transports si organisme hors convention payante avec le SCHAPI et si l'organisme ne peut pas prendre en charge les transports.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11. Écologie, développement durable et énergie									
Conseil économique du développement durable	Décret n° 2008-1250 du 1er décembre 2008 portant création du Conseil économique pour le développement durable	27	4	3,9	3,4	25	27	25	*Frais d'organisation des réunions et de déplacement des membres*
Conseil national de la chasse et de la faune sauvage	Articles R. 421-1 et suivants du code de l'environnement	28	0,8	1	1,25	3	4	5	
Conseil national de la protection de la nature	Articles R. 133-1 et suivants du code de l'environnement	40	100	70	100	39	31	45	*Variation des coûts de fonctionnement due aux réunions plus nombreuses liées aux textes faisant suite au Grenelle Environnement*
Conseil national de l'information géographique	Décret n° 2011-127 du 31 janvier 2011 relatif au Conseil national de l'information géographique	35	47,5	25	5	2	1	7	*Réflexion conduite en 2010 pour modifier les missions et la composition du CNIG en accord avec les dispositions de la directive INSPIRE du 14 mars 2007.* *Le décret du 31 janvier 2011 intègre ces modifications. Le CNIG devient l'instance de coordination prévue par la directive INSPIRE*
Conseil national des déchets	Articles D. 541-1 et suivants du code de l'environnement	33	2	1	3	1	1	2	*Tenue de deux réunions* *Prestation pour l'élaboration du compte-rendu estimée à environ 1000 € par réunion, une des réunions a dû se tenir dans une salle louée faute de disponibilité de salle du ministère (1000€)*
Conseil national du bruit	Articles L. 571-2 et L. 571-6 et D. 571-98 et suivants du code de l'environnement (Ordonnance n° 2004-1199 du 12 novembre 2004)	72	100	50	15	22	35	34	*Pas de cérémonie des Décibels d'or en 2011*
Conseil national du paysage	Arrêté du 8 décembre 2000 portant création du Conseil national du paysage NOR: ATEN0090424A	37	0	0	0	1	0	0	*Cette instance a vocation à être rénovée et relancée en 2013*
Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité	Arrêté du 26 mars 2004 portant création du conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité NOR: DEVN0430046A	25	56	16	32	6	4	3	*Le coût de fonctionnement 2011 s'explique par la prise en charge partielle de la publication d'un ouvrage « La biodiversité à travers les exemples (T.3 ») sorti en mars 2012 imprimé en 10 000 ex. Le conseil se réunit en moyenne quatre fois par an.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11. Écologie, développement durable et énergie									
Conseil scientifique et technique du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations	Arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (article 8.3.1) NOR: DEVK0815773A Arrêté du 13 juillet 2011 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du conseil d'orientation et du conseil scientifique et technique du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (articles 8 à 14) DEVP1119594A	27	-	-	7,5	-	-	1	*Les coûts pour 2011 comprennent la location de salle, les repas et les transports si organisme hors convention payante avec le SCHAPI et si l'organisme ne peut pas prendre en charge les transports.*
Conseil Supérieur de la Météorologie	Décret n° 91-1209 du 29 novembre 1991 portant réorganisation du Conseil supérieur de la météorologie	121	20,2	14,5	8,5	25	16	24	*Baisse des frais de déplacements due à l'utilisation de la visio-conférence*
Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques	Articles D. 510-1 et suivants du code de l'environnement	36 + 1 représentant de chaque administration intéressée	-	24	20	-	11	11	*Créé en 2010, ce conseil se substitue au conseil supérieur des installations classées.*
Conseil supérieur de l'énergie	Loi n° 46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz (article 45) Décret n° 2006-366 du 27 mars 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil supérieur de l'énergie	38	300	261	250	12	9	16	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11. Écologie, développement durable et énergie									
Groupe d'experts sur les oiseaux et leur chasse	Articles D. 421-51 à D. 421-53 du code de l'environnement et arrêté du 15 avril 2009 relatif à la composition et au fonctionnement du groupe d'experts sur les oiseaux et leur chasse (NOR - DEVN08275454A)	9	0	5	20	0	4	4	*Dans les coûts de fonctionnement sont inclus les frais engagés pour la recherche et l'analyse bibliographique des données scientifiques nécessaires au travail du groupe d'experts.*
Groupe national de suivi des projets d'infrastructures majeurs et d'évaluation des actions engagées	Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (article 17)				-			-	*Ce groupe, prévu par la loi Grenelle 1 à titre expérimental, devrait se mettre en place après approbation du schéma national des infrastructures de transports.*
Haut comité pour la transparence et l'information sur la sûreté nucléaire	Loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (Art. 23 à 27) Décret n° 2010-277 du 16 mars 2010 relatif au Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire	40	150	150	150	4	4	4	
Haut conseil des biotechnologies	Articles L. 531-3 et suivants et R. 531-4 et suivants du code de l'environnement Décret n° 2008-1273 du 5 décembre 2008 relatif au Haut Conseil des biotechnologies	40	60	595	322	48	60	60	*Le Haut conseil des biotechnologies, créé en 2008, est composé du Comité scientifique et du Comité économique, éthique et social (CEES). Son coût de fonctionnement consiste à financer des frais de mission, des indemnités, des journées d'études, au bénéfice des membres.*
Mission interministérielle de l'eau	Article R. 213-13 du code de l'environnement (anciennement décret n° 2005-636 du 30 mai 2005)	18	0	0	0	10	9	11	
Observatoire de l'énergie (conseil d'orientation)	Arrêté du 29 juin 1982 portant création de l'observatoire de l'énergie auprès du ministre chargé de l'énergie (article 4)	35	0	0	0	0	0	0	*Le conseil d'orientation de l'observatoire de l'énergie ne s'est pas réuni en 2011.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11. Écologie, développement durable et énergie									
Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats	Articles D. 421-51 et suivants du code de l'environnement Arrêté du 7 février 2003 relatif à la composition et aux modalités de fonctionnement de l'Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats NOR: DEVN0320010A	11			-			-	*Cet observatoire n'existe plus, il a été remplacé par le groupe d'experts sur les oiseaux et leur chasse.*
Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer (conseil d'orientation)	Articles L. 229-1 à L. 229-4 et D. 229-1 et suivants du code de l'environnement	26	0	0	0	1	1	1	*Table ronde 10 ans de l'ONERC couplée à la réunion du conseil d'orientation en 2011*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11.1. Transports, mer et pêche									
Comité de coordination des aéroports français	Arrêté du 28 septembre 2004 créant le comité de coordination des aéroports français. NOR: EQUA0401326A	227	0	0	0	1	1	1	
Comité de liaison scientifique et technique des pêches maritimes et de l'aquaculture	Article L. 914-2 du code rural et de la pêche maritime Décret n° 2011-433 du 19 avril 2011 relatif à la composition et aux règles de fonctionnement du comité de liaison scientifique et technique des pêches maritimes et de l'aquaculture	20	-	0	0	-	0	2	*Comité mis en place le 12 juillet 2011*
Comité des usagers du réseau routier national	Décret n° 2009-1102 du 8 septembre 2009 relatif à la création du comité des usagers du réseau routier national	17	0	3	2	1	7	8	*Remboursement des frais de déplacement de certains membres (associations)*
Comité d'orientation du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques	Décret n° 94-134 du 9 février 1994 portant création du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (article 6) Arrêté du 4 mai 2007 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du comité d'orientation du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques NOR: EQUG0753190A	48	4	4	6	2	2	3	
Comité spécialisé de la formation professionnelle maritime	Article R. 342-6 du code de l'éducation Arrêté du 16 décembre 1988 relatif au comité spécialisé de la formation professionnelle maritime NOR: MERG8800133A	45	1,5	1,5	1	2	2	2	*Simplification et réduction du format en cours (45 membres au lieu de 60).*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11.1. Transports, mer et pêche									
Commission centrale de sécurité	Décret n° 84-810 du 30 août 1984 relatif à la sauvegarde de la vie humaine, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution (articles 14 à 16)	17	9	5	5	11	11	11	
Commission consultative du budget annexe contrôle et exploitation aériens	Arrêté du 8 juin 2006 relatif à la commission consultative du budget annexe contrôle et exploitation aérien	15	0	0	0	2	2	2	
Commission consultative pour la délivrance de l'attestation de capacité professionnelle à l'exercice de la profession de transporteur public de marchandises par bateau de navigation intérieure	Arrêté du 28 juillet 1992 fixant les modalités d'obtention de l'attestation de capacité à l'exercice de la profession de transporteur public de marchandises par bateau de navigation intérieure (article 4) NOR: EQUT9201050A	6	0	0	0	0	1	0	*Coût nul pour le MEDDE : réunions à Paris, membres bénévoles avec déplacements à leurs frais.*
Commission de conciliation du télépéage	Décret n° 2012-645 du 2 mai 2012 organisant une commission de conciliation du télépéage	6			-			-	*Commission créée en 2012.*
Commission de sécurité de la circulation aérienne	Arrêté du 6 juin 2006 relatif à la création de la Commission de sécurité de la circulation aérienne. NOR: EQUA0600721A	28	0	0	0	6	5	5	
Commission de suivi des filières de traitement des véhicules hors d'usage	Article R. 543-170 du code de l'environnement Arrêté du 13 mai 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission de suivi des filières de traitement des véhicules hors d'usage. (anciennement décret n° 2003-727 du 1er août 2003) Composition fixée par l'arrêté du 8 mars 2007.	26	0	0	3	3	2	3	
Commission de sûreté des navires	Décret n° 2007-937 du 15 mai 2007 relatif à la sûreté des navires	8	1,2	1	0	6	4	0	*Coût nul en 2011, la commission ne s'étant pas réunie faute de titulaire de la fonction.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11.1. Transports, mer et pêche									
Commission des comptes des transports de la Nation	Article 12 de la loi de finances rectificative pour 2002 (n° 2002-1050) Décret n° 2009-531 du 12 mai 2009 relatif aux missions et aux modalités de fonctionnement de la commission des comptes des transports de la Nation	61	1	1	1	2	3	2	*Frais d'organisation des réunions et de déplacement des membres*
Commission des phares	Décret n° 82-419 du 18 mai 1982 fixant les attributions de la commission des phares	6	0,5	0	0	4	3	3	*Coût nul pour le ministère : réunions en visioconférence, membres bénévoles avec déplacements à leurs frais*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11.1. Transports, mer et pêche									
Commission des sanctions administratives	Décret n° 84-139 du 24 février 1984 relatif au Conseil national des transports, aux comités régionaux des transports, et aux commissions régionales des sanctions administratives	24	0	0	0	3	0	0	*La commission nationale des sanctions administratives n'a plus été en mesure de fonctionner compte-tenu de la disparition du Conseil national des transports auquel elle était adossée. Les travaux d'élaboration d'un projet de décret visant à créer une nouvelle commission rattachée directement au ministre chargé des transports ont débuté en 2011. Ces travaux ont donné lieu à une série de consultations avec les organisations professionnelles d'une part et les services régionaux déconcentrés du ministère d'autre part car le projet de décret constituait également une opportunité d'actualiser les mesures de fonctionnement des commissions régionales des sanctions administratives placées sous l'autorité des préfets de région. Ensuite une seconde étape de travaux occasionnée par la mise en oeuvre des dispositions du Paquet routier européen constitué des 3 règlements n°s 1071, 1072 et 1073/2009 a du être engagée afin d'élargir le champ de compétences de la commission nationale des sanctions administratives aux nouvelles dispositions relatives à l'accès à la profession de transporteur routier prévues dans la nouvelle réglementation européenne citée ci-dessus. Cette seconde étape de travaux avec toutes les consultations nécessaires vient de s'achever donc le projet de décret créant la nouvelle commission nationale des sanctions administratives devrait être prochainement examiné par le Conseil d'Etat et publié.*
Commission des téléphériques	décret n°2012-988 du 22 août 2012 relatif à la commission des téléphériques	28 jusqu'au1er/ 09/2012 puis 26	0	0	0	1	1	2	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11.1. Transports, mer et pêche									
Commission ferroviaire d'aptitude	Loi n° 2009-1503 du 8 décembre 2009 relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires et portant diverses dispositions relatives aux transports (article 2) Décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains (article 10)	6	-		0	-		6	*Mise en place en 2011,*
Commission interministérielle chargée de donner un avis sur la reconnaissance d'équivalence pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière	Arrêté du 18 février 2002 instituant une commission interministérielle chargée de donner un avis sur la reconnaissance d'équivalence entre les titres, diplômes ou certificats d'enseignant de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière délivrés dans les Etats n'appartenant ni à l'Union européenne ni à l'Espace économique européen et le brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière NOR: EQUS0200341A	4	0		0	0		0	
Commission interministérielle des transports de matières dangereuses	Décret n° 95-1029 du 13 septembre 1995 relatif à la commission interministérielle du transport des matières dangereuses	78	9	6,3	4	3	3	3	*Diminution des coûts en raison de la finalisation des principaux textes concernant les études de danger sur les infrastructures de transport*
Commission nationale consultative de l'aviation légère	Article D. 521-3 du code de l'aviation civile	30	877	790	884	1	1	1	
Commission nationale de la négociation collective de la marine marchande	Article R. 742-5 du code du travail	36	0	1	2	0	1	2	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11.1. Transports, mer et pêche									
Commission nationale de sécurité de la navigation de plaisance	Décret n° 84-810 du 30 août 1984 relatif à la sauvegarde de la vie humaine, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution (articles 17 à 19)	19	1,5	1,6	1,8	5	6	7	
Commission nationale des documents et autorisations de transport routier international	Décret n° 2011-667 du 14 juin 2011 relatif à la délivrance des autorisations de transport routier international et des documents de contrôle du cabotage (articles 9 et 10)	7	-	-	0	-	-	1	*Créée en 2001, la première réunion s'est tenue le 25 novembre 2011.*
Commission nationale des experts en automobile	Articles L. 326-5, R. 326-14 et D. 326-15du code de la route	13	-	-	0	-	-	0	*Créée en 2011.*
Commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire	Arrêté du 9 janvier 2001 relatif aux normes techniques applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aérodromes (article 15) - Arrêté du 3 juin 2010 fixant la composition de la Commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire.	15	0	0	0	2	2	2	
Commission nationale d'évaluation de la sécurité des transports guidés	Décret n° 2003-425 du 9 mai 2003 relatif à la sécurité des transports publics guidés	18	3	2,1	1,8	5	4	4	
Commission spécialisée de terminologie et de néologie dans le domaine de l'équipement et des transports	Arrêté du 9 décembre 2009 modifiant l'arrêté du 7 juillet 1999 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie du ministère de l'équipement, des transports et du logement NOR: DEVK0922475A	33	0	0	0	6	10	5	
Commission supérieure du crédit maritime mutuel	Articles L. 512-71 et R. 512-43 et suivants du code monétaire et financier	42	0	0	0	0	0	0	*Cette commission, dont la suppression avait été évoquée dans le cadre de la loi Warsmann, a été maintenue par le Parlement.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11.1. Transports, mer et pêche									
Commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières	Articles L. 731-1 et R. 713-1, R. 713-4 à R. 713-6 du code du travail	38	0	0	0	1	2	2	
Conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile	Articles R. 425-4, R.425-5 et R. 425-8 du code de l'aviation civile	35	2	0	0	2	1	4	
Conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile	Articles R. 421-7et R.421-8 du code de l'aviation civile	31 titulaires et 62 suppléants	0	0	0	1	2	1 plénière + 2 réunions en section essais réceptions + 11 réunions groupes d'experts	*1 à 2 réunions par an en plénière 2 réunions par an pour la section essais réceptions 1 réunion par mois du groupe d'experts (compétent sur les questions de validation de licence...)*
Conseil national de l'air	Articles D. 221-16 et suivants du code de l'environnement	48	0	0	0	0	0	2	*r an*
Conseil national de la mer et des littoraux	Loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral (article 43) Décret n° 2011-637 du 9 juin 2011 relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement du Conseil national de la mer et des littoraux	70	-		-	-		0	*La loi Grenelle 2 a transformé en 2010 le Conseil national du littoral en CNML. Les fonctions de membre du CNML sont exercées à titre gratuit. Les frais de déplacements des participants ultramarins sont à la charge de l'État. Il n'y a eu aucune réunion en 2011. L'arrêté de nomination des membres dans le collège des élus a été publié en mars 2012.*
Conseil national de la sûreté de l'aviation civile	Article D. 213-2 du code de l'aviation civile	30	0	0	0	2	2	2	
Conseil supérieur de la marine marchande	Décret n° 2002-647 du 29 avril 2002 relatif à la composition, aux attributions et à l'organisation du Conseil supérieur de la marine marchande, modifié par l'article 13 du décret n° 2012-253 du 21 février 2012 relatif au Conseil supérieur des transports terrestres et de l'intermodalité	39	4	12	5+15	8	8	10 séances plénières et 5 réunions restreintes	*15 réunions liées aux missions confiées par le ministre*
Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques	Décret n° 67-315 du 31 mars 1967 portant création d'un Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques	41	47	47	47	23	20	24	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
11.1. Transports, mer et pêche									
Conseil supérieur de l'aviation civile	Articles D. 370-1 et suivants du code de l'aviation civile	28	-	0	0	-	1	2	*Créé par décret 2010-248 du 10/03/2010*
Conseil supérieur des gens de mer	Décret n° 2007-1227 du 21 août 2007 relatif à la prévention des risques professionnels maritimes et au bien-être des gens de mer en mer et dans les ports modifié par décret n° 2011-2109 du 30 décembre 2011	60	0,5	0,5	0,5	1	1	1	
Conseil supérieur des transports terrestres et de l'intermodalité	Loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs (article 16) Décret n° 2012-253 du 21 février 2012 relatif au Conseil supérieur des transports terrestres et de l'intermodalité	53	-		-	-		-	*Créé en 2010 par la loi 2010-788 du 12/07/10 portant engagement pour l'environnement, ce conseil remplace le Conseil national des transports et l'ancien conseil supérieur du service public ferroviaire. Le décret constituant le CSTTI a été publié ; ses membres n'ont pas encore été nommés.*
Conseil supérieur d'orientation des politiques halieutique, aquacole et halio-alimentaire	Article L. 914-1 du code rural et de la pêche maritime Décret n° 98-1060 du 24 novembre 1998 relatif au Conseil supérieur d'orientation des politiques halieutique, aquacole et halioalimentaire	25	0	0	0	0	0	0	
Grande commission nautique	Décret n° 86-606 du 14 mars 1986 relatif aux commissions nautiques	8	0		0	3	3	0	*Coût nul pour la DAM qui n'assure pas la tutelle de la GCN. Elle dépend du SHOM et de la marine nationale pour son fonctionnement.*
Haut comité de la qualité de service dans les transports	Décret n° 2012-211 du 14 février 2012 portant création de l'autorité de la qualité de service dans les transports et du haut comité de la qualité de service dans les transports (articles 7 à 12)	37			-			-	*Instance créée en 2012.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
12. Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social									
Comité de liaison des comités de bassin d'emploi	Décret n° 2002-790 du 3 mai 2002 relatif aux comités de bassin d'emploi et au comité de liaison des comités de bassin d'emploi	27	0	0	nc	0	0	nc	*Le comité ne se réunit plus et peut donc faire l'objet d'une suppression.*
Comité de normalisation des données sociales déclaratives et de leurs échanges	Articles R. 133-10 à R. 133-12 du code de sécurité sociale Décret n° 2012-494 du 16 avril 2012 relatif au comité de normalisation des données sociales déclaratives et de leurs échanges	31							
Comité de pilotage des régimes de retraite	Articles L. 114-4-2, L. 114-4-3 et D. 114-4-0-14 à D. 114-4-0-16 du code de la sécurité sociale	49	-		0,3	-	-	1	*Créé par décret en mai 2011, le COPILOR s'est réuni une première fois en mai 2011, en session plénière. Cette session a été précédée d'une réunion préparatoire. Le secrétariat en est assuré par la direction de la sécurité sociale.* *Un groupe de travail du Copilor sur les indicateurs de suivi s'est réuni à l'automne 2011.* *Son coût de fonctionnement est pour l'essentiel lié à l'impression des documents.*
Comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales	Décret n° 98-1080 du 30 novembre 1998 portant création d'un comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales	16	0	0	0	11	11	11	
Commission d'agrément des centres et instituts dont les stages et sessions ouvrent droit aux congés de formation économique et sociale et syndicale	Article R. 3142-2 du code du travail	13	0	0	0	1	1	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
12. Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social									
Commission des accords de retraite et de prévoyance	Article L. 911-3 du code de la sécurité sociale Décret du 15 juin 1959 fixant la composition de la commission prévue par l'ordonnance n° 59-238 du 4 février 1959 relative aux régimes complémentaires de retraites Décret n° 2002-180 du 13 février 2002 modifiant la composition de la commission prévue à l'article L. 911-3 du code de la sécurité sociale Décret n°2003-903 du 19 septembre 2003 modifiant les règles de fonctionnement de la commission prévue à l'article L. 911-3 du code de la sécurité sociale.	32	0,165	0	0	4	5	5	
Commission d'évaluation de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles	Articles L. 176-1 et L. 176-2 du code de la sécurité sociale Arrêté du 14 février 2011 relatif à la composition de la commission prévue à l'article L. 176-2 du code de la sécurité sociale NOR: ETSS1104705A	12	0	0	0	0	0	0	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
12. Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social									
Commission nationale de conciliation	Article L. 2522-1 du code du travail	11	0	0	nc	0	0	nc	*Instance paritaire de règlement des conflits collectifs présidée par le ministre chargé du travail, qui peut être saisie soit par ce dernier, soit à la demande des parties ou de l'une d'elles. La saisine de la Commission nationale de conciliation pour régler un conflit collectif reste limitée.* *Néanmoins, la nécessité de maintenir cette procédure reste utile. Les commissions de conciliation permettent d'engager des négociations en cas de blocage même si la solution du conflit se dégage à l'extérieur de cet organe. Elles peuvent être conçues comme un niveau supérieur de recours en cas de refus ou d'échec d'une intervention de l'inspecteur du travail ou d'un médiateur. De même, l'éventuel recours à cette procédure peut débloquer les négociations lorsque les partenaires ne veulent pas y recourir.*
Commission nationale de la certification professionnelle	Articles L. 335-6, R. 335-24 et suivants du code de l'éducation	32	54	55	54	14	13	16	
Commission nationale de la négociation collective	Articles L. 2271-1, L. 2272-1 et L. 2272-2 et R. 2272-1 et suivants du code du travail	40	0	0	0	13	13	13	
Commissions professionnelles consultatives	Articles L. 335-6 et R. 338-1 du code de l'éducation Arrêté du 2 juillet 2009 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi NOR: MESF0010182A	100	1500	1330	-	56	51	-	

12. Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
Conseil d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié	Articles L. 3346-1 et D. 3346-1 et suivants du code du travail (codifiés par le décret n° 2009-351 du 30 mars 2009 portant diverses mesures en faveur des revenus du travail)	0	0	0	-	0	0	-	*Institué par la loi du 3 décembre 2008 en faveur des revenus du travail, il doit prendre la suite du Conseil supérieur de la participation (institué par la loi du 25 juillet 1994), avec un champ de compétence élargi. Le COPIESAS a vocation à jouer, dans son domaine, un rôle d'expertise et de proposition comparable à celui du Conseil d'orientation pour l'emploi ou du Conseil d'orientation pour les retraites. Sa mise en place prochaine a été annoncée par le gouvernement lors de la grande conférence sociale de juillet 2012.*
Conseil d'orientation sur les conditions de travail	Articles R. 4641-1 et suivants du code du travail	54	45,871	32	48	58	51	52	
Conseil national de l'emploi (ex Comité supérieur de l'emploi)	Articles L. 5112-1 et R. 5112-1 et suivants du code du travail	27	3	3	2	10	8	10	*La diminution du coût est la conséquence de la réduction des moyens alloués*
Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie	Articles L. 6123-1, L. 6123-2 et R. 6123-1 et suivants, et D. 6123-2 et suivants du code du travail	62	102	174	166	7	5	nc	*La baisse des coûts de fonctionnement constatée en 2011 s'explique par une diminution des frais liés à la logistique (maintenance, nettoyage, gestion des déchets…), des locaux occupés par le CNFPTLV*
Conseil national de l'insertion par l'activité économique	Loi n° 91-1 du 3 janvier 1991 tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (article 9) Décret n° 91-422 du 7 mai 1991 relatif au Conseil national de l'insertion par l'activité économique	43	18,556	19,5	15,102	2	1 réunion plénière 2 réunions de bureau, 6 réunions de groupes de travail un colloque pour les 20 ans du CNIAE à l'AN	1 réunion plénière 2 réunions de bureau, un colloque parlementaire, 1 séminaire, des groupes de travail, 10 réunions de groupes de travail	*Réunion plénière prévue en 2011 reportée début 2012*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
12. Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social									
Conseil national des missions locales	Articles R. 5314-1 et suivants du code du travail	61	112,598	124,9	106,4	1 plénière + 4 bureaux	2 plénières + 4 bureaux	1 plénière + 2 bureaux + 25 comités de pilotage de groupe de travail thématique	
Conseil supérieur de la prud'homie	Articles L. 1431-1 et R. 1431-1 et suivants du code du travail	41	16	5	9	6	3	3	
Haut Conseil du dialogue social	Articles L. 2122-11, R.* 2122-1 et suivants du code du travail - Décret n° 2008-1163 du 13 novembre 2008 relatif au Haut Conseil du dialogue social	16	0	0	0	2	1	5	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
12.1. Formation professionnelle et apprentissage									
Néant									

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
13. Défense									
Comité consultatif de santé des armées	Articles D. 3341-1 et suivants du code de la défense	36	0	0	0	1	1	1	
Comité de cohérence de la recherche stratégique et de la prospective de défense	Arrêté du 15 octobre 2010 portant création au sein du ministère de la défense d'un comité de cohérence de la recherche stratégique et de la prospective de défense NOR: DEFD1021944A	14	-	0	0	-	10	13	*Créé en 2010*
Comité de règlement des contestations en douane	Articles L. 2335-3 et L 2335-19 du code de la défense - décret n°2012-929 du 31/07/2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement du comité de règlement des contestations en douane	7	0	0	0	-	0	6	*Le fondement juridique de cette commission a été modifié avec l'entrée en vigueur de l'article L. 2335-19 du code de la défense issu de la loi du 22 juin 2011 qui refonde cette commission et le décret n°2012-929 du 31/07/2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement du comité de règlement des contestations en douane.*
Comité des achats (auprès du ministère de la défense)	Arrêté du 7 avril 2010 portant création du comité des achats du ministère de la défense NOR: DEFD1009538A	8	-	0	0	-	5	4	
Comité d'examen des prix de revient des fabrications d'armement	Décret n° 66-221 du 14 avril 1966 portant création du comité des prix de revient des fabrications d'armement	8	0	41,68	40,91	7	6	7	
Comité d'indemnisation	Loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français (article 4) Décret n° 2010-653 du 11 juin 2010 pris en application de la loi relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français	9	-	9,7	37,20	-	6	15	*L'année 2011 est la première année de plein exercice de ce comité. En plus des séances proprement dites du comité, des séances préparatoires sont organisées, et rémunérées pour les membres, comme le prévoit le texte constitutif, tandis que la présidente dispose d'une rémunération mensuelle.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
13. Défense									
Comité du logement	Arrêté du 20 avril 2011 portant organisation de la concertation en matière de logement au ministère de la défense NOR: DEFP1127352A		-	-	0	-	-	1	
Comité ministériel d'investissement	Arrêté du 17 février 2010 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement du comité ministériel d'investissement (NOR: DEFD1004707A)	3+2	-	0	0	-	10	18	
Comité scientifique de l'océanographie militaire	Article R. 3416-19 du code de la défense Arrêté du 5 février 2009 relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement du comité directeur de l'océanographie militaire et du comité scientifique de l'océanographie militaire (article 6) (NOR: DEFD0904758A)	15	0	0	0	1	1	1	
Commission centrale relative aux bonifications et avantages de carrière des fonctionnaires ayant accompli des services de la résistance	Loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951	12	0	0	0	0	0	0	*La disposition prévoyant la suppression de cette commission dans la proposition initiale de loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit n'a pas été adoptée.*
Commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires	Loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français (article 7) Décret n° 2010-653 du 11 juin 2010 pris en application de la loi relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français	19	-		10,4	-	0	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
13. Défense									
Commission consultative défense-météorologie	Arrêté du 15 janvier 2008 relatif à la commission consultative défense-météorologie NOR: DEFD0773788A	15	0	0	0	1	1	1	
Commission d'experts (anciens combattants d'Afrique française du Nord)	Articles L. 253 bis et R. 227 ter du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre	21	0	0	0	0	0	0	*La disposition prévoyant la suppression de cette commission dans la proposition initiale de loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit n'a pas été adoptée.*
Commission de déontologie des militaires	Articles R.* 4122-18 et R.* 4122-19 du code de la défense	11	32,5	31,6	30,2	16	15	13	*L'évolution des coûts dépend du nombre de dossiers examinés par la commission. Le montant des indemnités allouées aux président, rapporteur général et aux officiers rapporteurs n'a pas été réévalué depuis l'arrêté du 25 avril 1997.*
Commission de suivi de sécurité maritime (C2SM)	Arrêté du 8 juin 2011 relatif au contrôle du suivi de la sécurité maritime des bâtiments de guerre de surface de la marine nationale (article 7) NOR: DEFN1116904A Arrêté du 8 juin 2011 relatif à la composition de la commission de suivi de sécurité maritime NOR: DEFN1116901A	9	-	-	0	-	-	0	*Créée en 2011*
Commission des bonifications	Article R. 224 (II du D) du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre	24	0	0	0	0	0	0	
Commission interministérielle de contrôle (Salon international de l'aéronautique et de l'espace)	Arrêté du 30 juin 2003 relatif à la réglementation de la manifestation aérienne organisée dans le cadre du Salon international de l'aéronautique et de l'espace NOR: DEFD0301523A	4	0	0	0	6	10	5	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
13. Défense									
Commission interministérielle des demandes de classement des matériels de guerre, armes et munitions	Décret n° 95-589 du 6 mai 1995 relatif à l'application du décret du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions Arrêté du 28 août 2000 portant application du a de l'article 5 du décret n° 95-589 du 6 mai 1995 modifié relatif à l'application du décret du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions NOR: DEFC0001666A	11	0	0	0	0	0	0	
Commission nationale de désendettement des rapatriés réinstallés dans une profession non salariée	Décret n° 99-469 du 4 juin 1999 relatif au désendettement des rapatriés réinstallés dans une profession non salariée	9			-			0	
Commissions ministérielles de la jeunesse au ministère de la défense	Décret n° 55-814 du 22 juin 1955 relatif aux commissions ministérielles de la jeunesse Arrêté du 22 novembre 1955 modifié par arrêté du 10 juillet 2012 (NOR: DEFD12228821A) fixant la composition et le mode de fonctionnement de la commission de la jeunesse au ministère de la défense nationale et des forces armées. - pris en application du décret n° 55-814 du 22 juin 1955 relatif aux commissions ministérielles de la jeunesse.	70	80	156	130	45	51	51	
Conseil de la recherche du service de santé des armées	Arrêté du 3 février 1995 (art. 5) relatif à l'organisation et au fonctionnement de la recherche au sein du service de santé des armées NOR : DEFE9554015A	21	0	0	0	1	1	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
13. Défense									
Conseil de l'exploitation nucléaire de la défense	Arrêté du 13 mars 2002 instituant un conseil de l'exploitation nucléaire de la défense NOR: DEFD0201211A, modifié par arrêté du 15 mars 2012 NOR: DEFD1201121A	8	0	0	0	1	1	1	
Conseil économique de la défense	Arrêté du 1er octobre 2007 portant création d'un conseil économique de la défense NOR: DEFD0766958A	13	40,9	40,9	26,1	4 réunions ministérielles + 60 réunions de groupes	4 réunions ministérielles +60 réunions de groupes	80 réunions internes + 1 colloque international	
Conseil général de l'armement	Articles D. 3331-1 et suivants du code de la défense	18	0	0	0	0	0	1	
Conseil scientifique de la défense	Arrêté du 18 juin 1998 portant création d'un conseil scientifique de la défense NOR: DEFM9801575A	23	15	15	15	12	12	12	
Conseil scientifique du service de santé des armées	Arrêté du 3 février 1995 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la recherche au sein du service de santé des armées (article 6) NOR: DEFE9554015A -	12	0	0	-	0	0	-	*Suppression en cours*
Conseil supérieur de la réserve militaire	Articles L. 4261-1 et D. 4261-1 et suivants du code de la défense	64	38	39,2	30,7	4	2	1	
Groupes d'experts chargés d'étudier les transports des matières nucléaires et la protection des installations et établissements	Article R. 1333-15 du code de la défense		0	-	-	0	-	-	*Textes d'application (arrêtés) en cours d'élaboration.*
Haut comité d'évaluation de la condition militaire	Articles L. 4111-1 et D. 4111-1 et suivants du code de la défense	9	25,5	51,5	23,9	15	22	21	
Haut conseil des rapatriés	Décret n° 2002-1479 du 20 décembre 2002 portant création du Haut Conseil des rapatriés	40		-	-		-	0	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
13.1. Anciens combattants									
Comité d'experts de l'observatoire de la santé des vétérans	Décret n° 2004-524 du 10 juin 2004 portant attributions et organisation de l'Observatoire de la santé des vétérans (articles 6, 8 et 9)	10	0	0,04	0	3	3	3	
Comité national pour l'érection et la conservation du mémorial de la déportation du Struthof	Décret du 13 octobre 1953 relatif à l'édification d'un mémorial de la déportation au Struthof	16	3,3	3,3	0	1	1	1	*Au début des années 1960, une souscription a permis au comité national de recueillir des fonds pour la construction du monument. En 2010, le reliquat a été reversé et devrait être utilisé pour la rénovation de la baraque crématoire de l'ancien champ de concentration. Cette commission ne fait l'objet d'aucun coût de financement par l'Etat.*
Commission consultative médicale des anciens combattants et victimes de guerre	Arrêté du 8 mars 1999 portant application de l'article 3 du décret n° 99-164 du 8 mars 1999 fixant les attributions et l'organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense. Décret du 27 octobre 1919 modifiant celui du 5 mars 1916 fixant la constitution, l'organisation et le fonctionnement de la commission consultative médicale Décret du 15 octobre 1920 modifiant la compétence des organismes consultatifs médicaux pour l'attribution des pensions de guerre modifiant le décret du 2 septembre 1919	6	0	0	0	Commission permanente	Commission permanente	Commission permanente	*Cette commission fonctionne plus comme un service administratif de conseil médical qui fonctionne en permanence. Elle ne se réunit pas pour délibérer mais traite les dossiers qui lui sont soumis comme un bureau d'administration centrale. La CCM n'est pas dans le champ du décret du 8 juin 2006 car elle est, dans les faits (les textes la régissant sont largement obsolètes) composées uniquement d'agents de l'Etat (6 médecins des armées et 8 adjointes administratives).*
Commission consultative nationale pour l'habilitation des associations d'anciens combattants et victimes de guerre à ester en justice	Décret n° 92-701 du 20 juillet 1992 portant application de la loi n° 91-1257 du 17 décembre 1991 permettant aux associations d'anciens combattants et victimes de guerre d'ester en justice	5	0	0	0	0	0	0	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
13.1. Anciens combattants									
Observatoire de la santé des vétérans	Décret n° 2004-524 du 10 juin 2004 portant attributions et organisation de l'Observatoire de la santé des vétérans	11	0	0	0	1	1	1	*Le texte relatif à l'OSV est en cours de refonte afin notamment de redéfinir ses missions.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Comité consultatif des prêts et dépôts d'oeuvres et d'objets d'art inscrits sur l'inventaire du fonds national d'art contemporain	Article D. 113-24 du code de patrimoine (codifie l'article 10 du décret n° 2000-856 du 29 août 2000)	12	0	0	0	11	11	11	
Comité consultatif du musée national Fernand Léger	Décret n° 45-2075 du 31 août 1945 portant application de l'ordonnance relative à l'organisation des musées des beaux-arts (article 2 bis)	20			0	0		0	
Comité d'experts (entreprises de production phonographique)	Articles 220 octies (IV) et 220 Q du code général des impôts Décret n° 2006-1764 du 23 décembre 2006 (modifié par l'article 1er du décret n°2009-700 du 15 juin 2009) pris pour l'application des articles 220 octies et 220 Q du code général des impôts et relatif à l'agrément des productions phonographiques ouvrant droit au crédit d'impôt pour dépenses dans la production d'oeuvres phonographiques (article 9)	5	0	0	0	6	5	6	
Comité d'orientation du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale	Décret n° 99-79 du 5 février 1999 relatif au fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale (articles 4 à 7)	11	0,6	1,2	0,9	2	3	3	*L'arrêté du 20 septembre 2007 dispose que le montant des indemnités pouvant être alloué au Président du comité d'orientation est de 300€ par réunion.*
Comité d'orientation du fonds d'aide au développement des services de presse en ligne	Décret n° 2012-484 du 13 avril 2012 relatif à la réforme des aides à la presse et au fonds stratégique pour le développement de la presse	15	0	1,2	1,8	0	5	6	*Le montant des indemnités allouées au président du comité d'orientation du fonsd a été de 300 € par réunion - le décret n°2012-484 a abrogé le décret n° 2009-1379 du 11 novembre 2009 relatif au fonds d'aide au développement des services de presse en ligne, sur la base duquel les coûts des années antérieures dont 2011 a été renseigné, s'agissant d'une instance comparable.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Comité d'orientation pour le fonds stratégique pour le développement de la presse	Décret n° 2012-484 du 13 avril 2012 relatif à la réforme des aides à la presse et au fonds stratégique pour le développement de la presse (articles 14 à 19) - Arrêté du 6 juillet 2012 fixant la composition d'orientation du fonds stratégique pour le développement de la presse (NOR: MCCE1228614 A)	6/14							*Créé en 2012.*
Comité du patrimoine cultuel	Arrêté du 24 juin 2002 portant création d'un comité du patrimoine cultuel au ministère de la culture et de la communication NOR: MCCB0200546A	24		0	0	1	0	0	*Le comité ne s'est pas réuni ces dernières années et est en cours de constitution.*
Commission chargée de donner un avis sur la pratique artistique de candidats aux concours d'accès au corps des professeurs des écoles nationales supérieures d'art	Arrêté du 6 février 2003 portant création de la commission chargée de donner un avis sur la pratique artistique de candidats aux concours d'accès au corps des professeurs des écoles nationales supérieures d'art NOR: MCCB0300099A	6	1	-	0	1	-	0	
Commission consultative d'aide à la création pour les compositeurs d'oeuvres musicales, lyriques ou chorégraphiques	Arrêté du 20 juin 1977 relatif à la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution de bourses d'aide à la création à des compositeurs d'œuvres musicales, lyriques ou chorégraphiques (JO du 3 juillet 1977)	14	13	-	0	1	-	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Commission consultative de la commande publique (délégué aux arts plastiques)	Arrêté du 22 janvier 1998 portant création d'une commission consultative de la commande publique NOR: MCCI9800032A	12	3,7	2,3	3	2	2	3	*L'écart des coûts s'explique par la mise en place de groupes de travail supplémentaires pour la commande publique photo, et la prise en charge des déplacements des membres extérieurs à l'administration.* *En outre, les montants 2009 et 2010 ne comprenaient que les dépenses effectuées par l'administration centrale. En 2011, il intègre également les dépenses effectuées par la CNAP.*
Commission consultative de la création artistique (chargée de donner un avis sur les propositions d'achat d'oeuvres d'artistes contemporains dans le domaine des arts plastiques)	Arrêté du 8 janvier 1985 portant création d'une commission consultative de la création artistique (peinture, sculpture, arts graphiques)	12	9,2	4,5	6	4	2	2	
Commission consultative de la création artistique compétente en matière d'arts décoratifs et de métiers d'art	Arrêté du 19 décembre 1985 portant création d'une commission consultative de la création artistique compétente en matière d'arts décoratifs et de métiers d'art	8	-	3	2,3	2	1	1	
Commission consultative de la création artistique compétente en matière de photographie	Arrêté du 19 décembre 1985 portant création d'une commission consultative de la création artistique compétente en matière de photographie	8	0	3	2,7	2	1	2	
Commission consultative des trésors nationaux	Article L. 111-4 du code du patrimoine Décret n° 93-124 du 29 janvier 1993 relatif aux biens culturels soumis à certaines restrictions de circulation	12 ou 13 (selon la procédure)	3,2	3,8	3,7 (accueil café = 0,55 + assurances = 3,18)	10	8	7	*Aucun membre ne demande le remboursement de frais de déplacement* *- Certaines années sont marquées par des déplacements des membres de la Commission (par ex à Montpellier en 2008), ce qui augmente le coût de fonctionnement dans l'année concernée* *- les coûts varient aussi en fonction du nombre de séances et de la valeur des œuvres présentées. Ils concernent principalement l'accueil des membres et l'assurance des œuvres présentées.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Commission copie privée	Articles L. 311-5, R. 311-1 et suivants et 311-8 du code de la propriété intellectuelle Arrêté du 15 décembre 2009 portant nomination à la commission prévue à l'article L. 311-5 du code de la propriété intellectuelle - NOR: MCCB0928070A	25	10,4	88,33	104,6	3	10	15	*Les coûts de fonctionnement comprennent les frais de sténotypiste, l'indemnité du président de la commission et la prise en charge des études d'usages menées par la commission.* *L'évolution des coûts en 2011 se justifie par le nombre de réunions et le financement d'une étude d'usages.*
Commission d'arbitrage relative à la perception de la taxe fiscale sur les spectacles	Décret n° 2004-117 du 4 février 2004 pris en application des articles 76 et 77 de la loi de finances rectificative pour 2003 définissant les catégories de spectacles et déterminant, pour l'Association pour le soutien du théâtre privé, les types d'aide et leus critères d'attribution (article 2)	8	0	-	0	2	1	1	
Commission d'évaluation scientifique des conservateurs du patrimoine	Décret n° 90-404 du 16 mai 1990 portant statut particulier du corps des conservateurs du patrimoine (articles 5 et suivants)	10	2	3	3	2	2	2	
Commission d'agrément relative à l'institution d'une garantie de l'État	Loi n° 93-20 du 7 janvier 1993 relative à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'oeuvres d'art Décret n° 93-947 du 23 juillet 1993 pris pour l'application de la loi n° 93-20 du 7 janvier 1993 relative à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'oeuvres d'art	5	0	0	0	2	4	4	
Commission de classification des oeuvres cinématographiques	Décret n° 90-174 du 23 février 1990 pris pour l'application des articles 19 à 22 du code de l'industrie cinématographique et relatif à la classification des oeuvres cinématographiques	31	130	132	144	70	70	76 commissions plénières + 508 sous-commissions	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	

14. Culture et communication

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût 2009	Coût 2010	Coût 2011	Réunions 2009	Réunions 2010	Réunions 2011	Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
Commission de conciliation (droit d'exploitation des œuvres des journalistes)	Articles L. 132-44 et R. 132-18 et suivants du code de la propriété intellectuelle - Décret n° 2011-126 du 28 janvier 2011 relatif aux conditions de rémunération du président de la commission prévue à l'article L. 132-44 du code de la propriété intellectuelle - arrêté du 11 juillet 2011 portant nomination à la commission paritaire prévue par l'article L 132-44 du CPI	1 président, 12 titulaires, 12 suppléants	-	-	1	-	-	2	*Le nombre de réunions devrait être plus important en 2012 et 2013 pour deux raisons principales: l'avancement des négociations sur les droits d'auteurs dans les entreprises de presse et l'élargissement de la compétence de la commission à la validation des accords conclus avec les représentants du personnel dans les très petites entreprises de presse (LOI n°2012-387 du 22 mars 2012)*
Commission de la rémunération équitable	Article 60 de la loi n°2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises - Décret n°2007-986 du 15 mai 2007 pris en application de l'article 60 de la loi n°2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises et relatif à la reconnaissance des personnes veillant au respect des conditions du commerce équitable	31		-	0	13	-	0	
Commission de récolement des dépôts d'oeuvres d'art	Articles D. 113-27 à D. 113-30 du code du patrimoine (codifiant le décret n° 96-750 du 20 août 1996 portant création d'une commission de récolement des dépôts d'oeuvres d'art)	17	12,724	7,674	10,287	8 groupes de pilotage et 1 commission plénière	6 groupes de pilotage et 3 commissions plénières	6 groupes de pilotage et 1 commission plénière	*Rédaction d'un rapport d'activités chaque année. Le prochain rapport « 2011 » sera disponible en septembre 2012, et consultable sur le site du ministère.*
Commission des acquisitions des musées nationaux Marc Chagall à Nice, Fernand Léger à Biot et franco-américain du château de Blérancourt	Article L. 451-1 du code du patrimoine Arrêté du 16 mars 2004 portant création de la commission des acquisitions des musées nationaux Marc Chagall à Nice, Fernand Léger à Biot et franco-américain du château de Blérancourt NOR: MCCF0400225A	11	0,2 (assurance)	1,6 (assurance = 0,1 + transport des œuvres = 1,5)	0	2	1	0	*Le coût annuel varie selon la valeur des œuvres présentées qui est prise en compte pour l'assurance. Il comprend principalement l'assurance des œuvres présentées et le transport. Les frais de fonctionnement répertoriés sont supportés par la RMN-GP.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	

14. Culture et communication

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût 2009	Coût 2010	Coût 2011	Réunions 2009	Réunions 2010	Réunions 2011	Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
commission des acquisitions du musée d'Archéologie nationale et du domaine national de Saint-Germain en Laye et du musée national de Préhistoire	L 451-1 du code du patrimoine - Arrêté du 16 mars 2004 portant création de la commission des acquisitions des musées nationaux des Antiquités nationales et de Préhistoire - NOR: MCCF0400223A	14	0,9	0,2	1,1	2	2	2	*Le coût annuel varie selon la valeur des œuvres présentées qui est prise en compte pour l'assurance. Il comprend principalement l'assurance des œuvres présentées et le transport. Les frais de fonctionnement répertoriés sont supportés par la RMN-GP.*
Commission des acquisitions du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée	Article L 451-1 du code du patrimoine - Arrêté du 16 mars 2004 portant création de la commission des acquisitions du musée national des arts et traditions populaires - Arrêté du 15 juin 2005 modifiant l'arrêté du 16 décembre 1998 érigeant des musées nationaux en services à compétence nationale - NOR: MCCF0400221A	15	2,9	0,2	0	3	3	3	*Le coût annuel varie selon la valeur des œuvres présentées qui est prise en compte pour l'assurance. Il comprend principalement l'assurance des œuvres présentées et le transport. Les frais de fonctionnement répertoriés sont supportés par la RMN-GP.*
commission des acquisitions Fontainebleau, Compiègne, Malmaison, Bonaparte, Aix, Pau, 2 Victoires, de Lattre de Tassigny, Port-Royal, Magny les hameaux	Article L 451-1 du code du patrimoine - Arrêté du 16 mars 2004 portant création de la commission des acquisitions des musées nationaux du château de Fontainebleau, du château de Compiègne, des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, de la maison Bonaparte d'Ajaccio, de l'île d'Aix, du château de Pau, des Deux-Victoires et de la maison de Lattre de Tassigny, en Vendée, et des granges de Port-Royal, à Magny-les-Hameaux - Arrêté du 15 juin 2005 modifiant l'arrêté du 16 décembre 1998 érigeant des musées nationaux en service à compétence nationale	14	3,3	1	0,5	5	5	5	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Commission des droits des artistes-interprètes et des producteurs pour la réalisation d'une oeuvre audiovisuelle	Articles L. 212-9 et R. 212-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.	0	0	0	nc	0	0	nc	
Commission du fonds de soutien à l'expression radiophonique locale	Décret n° 2006-1067 du 25 août 2006 pris pour l'application de l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication	11	13	9	6,68	18	12	15	*La quasi-totalité des frais de fonctionnement de la commission correspondant au remboursement des frais de déplacement des membres, leur montant varie en fonction de leur origine géographique et du nombre de réunions.*
Commission du Fonds national pour l'archéologie préventive	Article L. 524-14 du code du patrimoine Articles R. 524-11 à R. 524-15 du code du patrimoine (codifiant aux articles 90 à 94 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004)	18	0	0	0	0	0	0	*La commission n'a pu se réunir malgré l'arrête de renouvellement pris dans l'année, du fait des élections sénatoriales et du changement de poste de certaines personnes.*
Commission emploi du Conseil national des professions du spectacle	Décret n° 93-724 du 29 mars 1993 relatif au Conseil national des professions du spectacle	30	0	-	0	4	-	2	
Commission générale de terminologie et de néologie	Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française	16	-	-	0	28	30	28	
Commission nationale consultative d'aide à la création pour les arts du cirque	Arrêté du 28 septembre 1995 relatif à la commission nationale consultative d'aide à la création pour les arts du cirque	10	-	-	0	1	-	1	
Commission nationale consultative d'aide à la résidence d'artiste et résidence de production d'arts de la rue	Arrêté du 15 mars 1999 relatif à la commission nationale consultative d'aide à la résidence d'artiste et résidence de production d'arts de la rue	10	-	-	0	1	-	1	
Commission nationale culture handicap	Arrêté du 1er février 2001 portant création de la commission nationale culture-handicap NOR: MCCB0100045A	24	0	2	0	0	1	0	*Sténotypie pour la séance*
Commission nationale de la sécurité dans le spectacle vivant et enregistré	Décret n° 93-724 du 29 mars 1993 relatif au Conseil national des professions du spectacle	20	0		0	32		20	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Commission nationale de reconnaissance des qualifications professionnelles d'architecte	Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture (article 10-4) Décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte	8	2	2	1	2	2	2	
Commission nationale de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (architecture et patrimoine)	Décret n° 98-2 du 2 janvier 1998 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux études d'architecture	13	0	0	0	0	0	0	
Commission nationale d'équivalence	Arrêté du 6 mars 1997 relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme national d'arts et techniques et au diplôme national supérieur d'expression plastique NOR: MCCI9700163A	6	0	-	-	2	-		*En cours de suppression selon le ministère.*
Commission nationale des monuments historiques	Article L. 611-1 du code du patrimoine Décret n° 2007-612 du 25 avril 2007 relatif à la Commission nationale des monuments historiques	150	-	16,8	18	28	27	31	
Commission nationale des secteurs sauvegardés	Articles R. 313-18 et suivants du code de l'urbanisme	23	-	1,7	2	5	5	5	
Commission nationale d'évaluation (qualifications requises pour exercer les activités scientifiques d'un musée de France)	Articles R.442-5 à R.442-11du code du patrimoine (codifient le décret n° 2002-628 du 25 avril 2002 pris pour l'application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France (articles 10 à 12)	12	0	0	0	1	0	0	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Commission nationale d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur habilités dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et des arts du cirque	Décret n° 2007-1678 du 27 novembre 2007 relatif aux diplômes nationaux supérieurs professionnels délivrés par les établissements d'enseignement supérieur habilités par le ministre chargé de la culture dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et des arts du cirque et à la procédure d'habilitation de ces établissements Arrêté du 22 février 2008 relatif à la procédure d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et des arts du cirque et au fonctionnement de la Commission nationale d'habilitation NOR: MCCH0804967A	10	0	0	0	1	1	2	
Commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP)	décret n°97-1065 du 20 novembre 1997 relatif à la commission paritaire des publications et agences de presse	29 titulaires et 29 suppléants	7,8	7,8	7,8	40	31	32	*stabilité des coûts , la rémunération du président est fixée par arrêté à 650 € par mois*
Commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits	Articles L. 321-13 et R. 325-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle	6				12			*le ministère n'a pas pu trouver trace d'informations concernant cette commission, dont le secrétariat est assuré par la Cour des comptes*
Commission professionnelle consultative du spectacle vivant	Arrêté du 19 juin 2006 portant création de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant. NOR: MCCB0600454A	32	0,3	2,9	0,3	1	2	1	
Commission relative à la procédure de donation et de dation d'oeuvres d'art à l'Etat	Articles 310 G (II) et 384 A de l'annexe II au code général des impôts Arrêté du 6 avril 1982	5	0,4	1,4	0,4 (documentation)	4	3	4	*Le coût annuel peut varier s'il y a besoin de faire expertiser la valeur des oeuvres. Les frais annuels de documentation sont supportés par la RMN-GP jusqu'à la fin 2011.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Commission relative aux demandes de changement d'affectation des salles de spectacles	Arrêté du 18 avril 1947 portant création d'une commission chargée de donner un avis sur les demandes de changement d'affectation des salles de spectacle	12	0	-	0	1	-	1	
Commission scientifique d'habilitation des restaurateurs	Article L. 452-1 du code du patrimoine Articles R. 452-10 1° et R. 452-11 du code du patrimoine (codifiant le décret n°2002-628 du 25 avril 2002 pris pour l'application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France (disposition ad hoc devenue l'article L. 452-1 du code du patrimoine)	11		0	0	8	0	0	
Commission scientifique des musées nationaux	Article D. 422-4 du code du patrimoine	15	0	0	0	5	1	3	*L'organisation de cette commission n'occasionne aucun coût ni remboursement de frais de déplacement de ses membres.* *CSMN réunie en commission des dépôts = coût nul pour 10 réunions en 2011.*
Commission scientifique nationale des musées de France	Articles L. 451-1 et L. 451-5 du code du patrimoine Articles D. 451-4 et D. 452-4 du code du patimoine (codifiant aux articles 16 et 22 à 25 du décret n° 2002-628 du 25 avril 2002 pris pour l'application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France)	15	-	-	0	10	-	2	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Commission scientifique nationale des collections	Articles L. 115-1 et L. 115-2 du code du patrimoine (codifie la LOI n° 2010-501 du 18 mai 2010 visant à autoriser la restitution par la France des têtes maories à la Nouvelle-Zélande et relative à la question des collections (article 4) Articles R.115-1 à R.115-4 du code du patrimoine (codifient le décret n°2011-160 du 8 février 2011)	4 collèges de 22 membres (avec une partie commune de 13 membres et 27 membres additionnels répartis selon les collèges)	-	0	0	-	0	0	*La commission n'est pas encore installée en 2011.*
Commission spécialisée de terminologie et de néologie au ministère de la culture et de la communication	Arrêté du 2 mars 1998 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie au ministère de la culture et de la communication NOR: MCCB9800140A - modifié par arrêté du 18 avril 2012 (JORF du 24 avril 2012) quant à la composition	36	-	-	0	9	9	9	
Conseil artistique des musées nationaux	Articles L. 451-1, R. 422-5 et D. 422-6 et suivants du code du patrimoine	23	8,5	3,8	11,25 (dont assurances = 10,33)	10	8	10	*Aucun membre ne demande le remboursement de frais de déplacement Le coût annuel varie selon la valeur des œuvres présentées qui est prise en compte pour l'assurance. Il comprend principalement l'accueil des membres et l'assurance des œuvres présentées. Les frais de fonctionnement répertoriés sont supportés complètement par la RMN*
Conseil des Arts et Lettres	Décret n° 57-549 modifié du 2 mai 1957 portant institution de l'ordre des Arts et des Lettres (article 8 et suivants), [modifié par décret n° 2012-19 du 4 janvier 2012]	26	0	0	0	3	3	3	*Modification du décret concernant la composition du Conseil des Arts et Lettres pour le mettre en conformité à la nouvelle organisation du ministère de la Culture et de la Communication*
Conseil des métiers d'art	Arrêté du 3 août 2004 relatif au Conseil des métiers d'art et à la mission des métiers d'art	30	0	0	0	6	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Conseil ministériel des études	Arrêté du 16 mars 2006 portant création du conseil ministériel des études. NOR: MCCB0600204A	23	0	0	0	1	1	1	
Conseil national de la recherche archéologique	Articles R. 545-1 et suivants du code du patrimoine	36	8	11	13	4	6	9	
Conseil national de l'inventaire général du patrimoine culturel	Articles D. 144-1 à D. 144-5 du code du patrimoine (codifie le décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et relatif au contrôle scientifique et technique de l'Etat en matière d'inventaire général du patrimoine culturel et au Conseil national de l'inventaire général du patrimoine culturel)	15	1,5	0	1,5	1	0	3	
Conseil national des parcs et jardins	Décret n° 2003-447 du 19 mai 2003 portant création du Conseil national des parcs et jardins Arrêté du 3 janvier 2007 (NOR: MCCBO601024A) renouvelant les membres pour 3 ans	28	-	1,3	0	3	3	2	
Conseil national des professions du spectacle	Décret n° 93-724 du 29 mars 1993 relatif au Conseil national des professions du spectacle	90	0	0	0	1	1	1	
Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire	Arrêté du 5 mai 1995 portant création d'un Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire NOR: MCCE9500249A - modifié par l'arrêté du 15 avril 2002 - NOR MCCE020356 A - JORF du 4 mai 2002	13	0,16	0,29	0,6	2	1	3	*Trois séances se sont tenues en 2011, dont une de 2 jours.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Conseil scientifique de la recherche et des études à la délégation aux arts plastiques	Arrêté du 12 février 2001 portant création d'un conseil scientifique de la recherche et des études à la délégation aux arts plastiques NOR: MCCI0100097A	15	0	-	0	2	-	0	
Conseil scientifique du laboratoire de recherche des monuments historiques	Arrêté du 4 janvier 2000 érigeant le laboratoire de recherche des monuments historiques en service à compétence nationale – Arrêté du 20 avril 2001 relatif à la composition du conseil scientifique du laboratoire de recherche des monuments historiques	30	-	0	0	3	1	0	
Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique	Arrêté du 10 juillet 2000 portant création du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique NOR: MCCB0000389A (JORF n° 217 du 19 septembre 2000)	93	15	12	23	1	0	2	*Les coûts de fonctionnement comprennent les frais liés à la tenue des séances plénières et des réunions des commissions spécialisées (9) qui composent le Conseil, ainsi que l'indemnité du président du Conseil et des présidents et rapporteurs des commissions. L'évolution des coûts en 2011 se justifie par la reprise des travaux du CSPLA en juin 2011.*
Conseil supérieur des archives	Article L. 211-2-1 du code du patrimoine Arrêté du 21 janvier 1988 portant création du Conseil supérieur des archives NOR: MCCC8800040A	50		0	0	2	3	2	*Le conseil ne dispose pas de personnel permanent et l'organisation de ses réunions plénières et des travaux des sous-commissions est assurée par les agents du Service interministériel des archives de France. Les membres des sous-commissions du conseil interviennent tous à titre bénévole, qu'il s'agisse de la prise en charge de leurs frais de déplacements ou de la réalisation de travaux scientifiques ou de rapports qui leur sont confiés.*
Haut Comité des commémorations nationales (précédemment Haut comité pour les célébrations nationales)	Arrêté du 23 septembre 1998 portant création d'un Haut Comité des célébrations nationales auprès du ministre chargé de la culture NOR: MCCB9800695A	13	0	0	0	3	2	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
14. Culture et communication									
Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle	Articles L. 312-8 et D. 312-7 et suivants du code de l'éducation.	30	-	-	40	5	4	3	*Frais de mission, de représentation, impression de documents; stages et vacations*
Haut conseil des musées de France	Articles L. 430-1 et L. 430-2 du code du patrimoine Articles R. 430-1, R. 430-2, R. 430-3 et R. 430-4 du code du patrimoine (codifiant le décret n° 2002-628 du 25 avril 2002 pris pour l'application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France)	23	Pas de remboursement de frais de déplacement ; 1972,92€ pour buffet-déjeuner	Pour la commission du 14 janvier 2011, pas de remboursement de frais de déplacement ; plateaux repas pour un montant de 947,	0,3.	1	1	2	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
15. Enseignement supérieur et recherche									
Comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé	Arrêté du 21 octobre 2003 portant création du comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé NOR: MENS0302309A	12	0	NC	0	2	0	3	
Comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé	Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (article 54) Décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (articles 20 à 26)	15	42,48	39,42	37,24	12	12	12	*La légère diminution du coût de fonctionnement s'explique par une diminution des frais de déplacement en raison de l'absence de certains experts à quelques réunions.*
Comité de suivi associant le CNESER et des représentants des établissements et secteurs de formation concernés… et Comité de suivi associant le CNESER, des représentants des universités et des secteurs de formation …	Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle (article 15) NOR: MENS9902515A Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence (article 32) NOR: MENS0201070A	94	14,5	8,7	26,1	3	3	9	*Suite au renouvellement partiel du CNESER, le nombre de membres du comité de suivi a été réduit. Les travaux relatifs à la nouvelle licence (arrêté du 1er août 2011) ainsi que ceux sur les référentiels de compétences ont alourdi la charge de travail du comité.*
Comité de suivi de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités	Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités Décret n° 2008-72 du 23 janvier 2008 instituant le comité de suivi de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités	14	7,5	9	12	12	10	15	
Comité de suivi du cursus master	Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master (article 18) NOR: MENS0200982A	30	3,4	4	4	9	5	5	
Comité national de biologie médicale	Décret n° 2003-76 du 23 janvier 2003 fixant la réglementation du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale (article 10)	19	0	0	0	0	0	0	*Le comité de biologie médicale a été prorogé par le décret 2009-628 du 6 juin 2009. Pas d'activité recensée au niveau du MESR depuis 2010.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
15. Enseignement supérieur et recherche									
Comité stratégique du calcul intensif	Arrêté du 3 octobre 2011 portant création du comité stratégique du calcul intensif NOR: ESRR1124110A (recréé auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)	22	NC	3,39	4,54	6	9	6	
Commission chargée d'émettre un avis sur les diplômes étrangers dont les titulaires demandent l'autorisation de faire usage professionnel du titre de psychologue, placée auprès du ministère de l'enseignement supérieur	Décret n° 90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue en France - Arrêté du 26 décembre 1990 fixant la composition de la commission	18	5,4	5,4	5,5	4	4	4	*Cette commission consultative ne s'est pas réunie depuis 2007. Il est prévu qu'elle se réunisse en 2012.*
Commission consultative (test d'évaluation du français - TEF)	Décret n° 71-376 du 13 mai 1971 relatif à l'inscription des étudiants dans les universités et les établissements publics à caractère scientifique et culturels indépendants dans les universités (article 16)	9	0	0	0	0	0	0	*Cette commission consultative ne s'est pas réunie en 2011 mais elle s'est réunie en 2012.*
Commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie (IUT) et des instituts universitaires professionnalisés (sous-commission relative aux IUT)	Arrêté du 19 avril 1995 relatif à la commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie et des instituts universitaires professionnalisés NOR: RESK9500613A	34	8,1	6,5	14,6	5	4	4	*La CCN-IUT a été réinstallée en février 2011. Sa charge de travail a été plus importante en raison du rattrapage des expertises des IUT de la vague B et du lancement des travaux de rénovation des Programmes Pédagogiques Nationaux suite à la réforme du lycée.*
Commission consultative permanente d'oenologie	Décret n° 82-681 du 29 juillet 1982 modifiant la loi n° 55-308 du 19 mars 1955 relative à la protection du titre d'oenologue.	23	0	3,9	3,9	0	2	2	
Commission consultative pour la formation des géomètres experts	Décret n° 2010-1406 du 12 novembre 2010 relatif au diplôme de géomètre-expert foncier délivré par le Gouvernement	12	0,3	0,5	0,5	1	1	1	
Commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables,	articles 78 et 79 du décret n°2012-432 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable	21	3,4	2,2	1,5	5	4	2	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
15. Enseignement supérieur et recherche									
Commission consultative restreinte pour la formation professionnelle des experts-comptables, placée auprès du ministère chargé de l'enseignement supérieur (formation restreinte)	article 78 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable	9	0	0	0	2	3	1	
Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion, dite commission Helfer	Décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion.	16	60	0	0	5	9	8	*Les ordres de mission ont été transformés en ordres de mission sans frais.*
Commission des titres d'ingénieurs	Articles L. 642-3 et L. 642-4 du code de l'éducation	32	100	100	100	35	35	35	
Commission d'examen des conventions de valorisation de la recherche	Décret n° 2008-510 du 28 mai 2008 portant création de la commission d'examen des conventions de valorisation de la recherche	8	0	0	0	1	1	1	*L'année 2011 a constitué une année de restructuration du dispositif de valorisation de la recherche publique, qui a conduit à la signature de nouvelles conventions, notamment dans le cadre de la création des sociétés d'accélération de transfert technologique (SATT). Le processus d'évaluation de ces conventions débutera au cours de l'année 2012.*
Commission nationale d'expertise de la licence professionnelle	Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle (article 12) NOR: MENS9902515A	0	10,6	11,4	nc	3	4	nc	
Commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies	Décret n° 2008-50 du 15 janvier 2008 portant création de la Commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies	20	56,21	79,48	70	2	2	2	*Le coût dépend du nombre de dossiers examinés. Il correspond à celui de la prestation réalisée par l'AFNOR, qui comprend l'expertise des dossiers, une enquête auprès des clients de la structure candidate et des frais d'organisation. Les modalités et les coûts des prestations réalisées par l'AFNOR ayant été renégociés, on constate une diminution du coût de fonctionnement malgré une augmentation du volume de dossiers évalués (60 en 2010, 70 en 2011)*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
15. Enseignement supérieur et recherche									
Commission nationale de l'expérimentation animale	Articles R. 214-116 et suivants du code rural et de la pêche maritime	21	0,8	0,8	0,8	2	2	2	*Le coût correspond uniquement aux frais de transport (train) des quelques membres provinciaux universitaires et a été estimé sur le nombre de trajets domicile-Paris (100 euros aller-retour). Il est d'environ d'un millier d'euros par an, étant donné le nombre majoritaire de membres parisiens. Evolution du coût de fonctionnement : Le coût a très légèrement augmenté depuis 2010 du fait de l'accroissement du nombre de réunions (2 à 5) lié à la saisine de cette commission pour avis sur les modifications de la législation ou de la réglementation en expérimentation animale connexes à la directive 2010/63/UE du 22 septembre 2010.*
Commission nationale d'évaluation de la formation des maîtres	Décret n° 2007-643 du 30 avril 2007 relatif à la Commission nationale d'évaluation de la formation des maîtres	20	0	0	0	0	0	0	*Cette commission créée par le décret n° 2007-643 du 30 avril 2007, pour une durée maximale de 5 ans, en application des dispositions du décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié, ne figure pas parmi les commissions relevant du ministère de l'enseignement supérieur prorogées pour une durée de 5 ans par le décret n°2009-628 du 6 juin 2009,et n'a, de fait, plus d'existence juridique depuis le 30 avril 2012*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
15. Enseignement supérieur et recherche									
Commission pédagogique nationale des études de santé	Décret n° 2010-762 du 7 juillet 2010 relatif à la commission pédagogique nationale des études de santé	42	-	8,09	32,8	-	3	20	*Cette commission, qui s'est substituée aux commissions des études odontologiques, médicales et pharmaceutiques, se réunit en séances plénières ou en réunions de sous-commissions selon l'objet. En 2010 : 2 réunions plénières 1 réunion de la sous-commission de médecine En 2011 : 4 réunions plénières 7 réunions de la sous-commission de médecine 4 réunions de la sous-commission de pharmacie 2 réunions de la sous-commission d'odontologie 3 réunions de la sous-commission de maïeutique La fréquence des réunions s'explique par le chantier de l'introduction des filières de formation en santé dans le LMD.*
Commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales	Arrêté du 17 décembre 2001 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales	21	5	5	5	5	5	5	
Commissions pédagogiques nationales (IUT)	Arrêté du 4 juin 1992 relatif à la commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie et aux commissions pédagogiques nationales.	336	79,9	38,8	32	68	33	32	*Le nombre de réunions est réduit sur 2010 et 2011 du fait de la fin du mandat des commissions en juillet 2010. Leur renouvellement n'a eu lieu qu'en juin 2011. A noter, le nombre de membres des commissions renouvelées (301) est inférieur à celui des anciennes commissions (336).*
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche	Articles L. 232-1et D. 232-1 et suivants du code de l'éducation	68	42	45	48	15	18	22	
Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle	Décret n° 2012-572 du 24 avril 2012 relatif au conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle	20							*Créé par le décret n° 2012 572 du 24 avril 2012.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
15. Enseignement supérieur et recherche									
Conseil national des universités	décret n°92-70 du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités	2600		5700	nc		4	nc	
Conseil scientifique en pharmacie	Décret n° 2012-172 du 3 février 2012 relatif au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques (article 2)	24			121,5				*Originellement créés par un arrêté du 25 septembre 2008 (publié au BO uniquement, toujours en vigueur) les conseils scientifiques sont chargés de la préparation des sujets des épreuves classantes nationales (médecine) et des concours de l'internat en pharmacie et en odontologie. Chaque conseil est composé de 8 membres. 5 experts sont en outre désignés par chaque président, pour chaque spécialité ou groupe de spécialités, ce qui augmente le nombre de personnes potentiellement concernées par les frais de mission de 145.*
Conseil supérieur de la recherche et de la technologie	Décret n° 82-1012 modifié du 30 novembre 1982 relatif au conseil supérieur de la recherche et de la technologie	44	33	38	44	39	34	46	
Haut conseil de la science et de la technologie	Décret n° 2006-698 modifié du 15 juin 2006 relatif au Haut conseil de la science et de la technologie	20	1,48	219,8	258,9	0	5	5 plénières 12 par groupes de travail	*Le montant de 258,9K€ indiqué correspond aux crédits de paiements. Les autorisations d'engagement s'élèvent en 2011 à 396,1K€ et comprennent le remboursement de personnel et de dépenses de titre 2 sur le programme 150 y compris les indemnités versées aux membres du Haut Conseil.* *Le Haut Conseil de la Science et de la Technologie s'est réuni cinq fois en séances plénières au cours de l'année 2011 – les groupes de travail 12 fois [Programme investissements d'avenir (6) ; Echanges sur les sciences et technologies au sein de la société (4) ; Attractivité des carrières scientifiques et technologiques (2)].*
Observatoire national de la vie étudiante	Arrêté du 14 février 1989 relatif à l'Observatoire de la vie étudiante NOR : MENU8802163A	21	411,6	411,6	411,6	NC	0	-	*Le coût correspond à la subvention annuelle. Pas de réunion en 2011*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
16. Droits des femmes									
Commission nationale contre les violences envers les femmes	Décret n° 2001-1240 du 21 décembre 2001 modifié portant création d'une Commission nationale contre les violences envers les femmes Arrêté du 6 juillet 2011 relatif à la composition de la Commission nationale contre les violences envers les femmes NOR: SCSA1114380A	23	0	0	0	1	0	2	*Le format de la CNVF a été modifié pour trois ans par le décret n° 2011-802 du 4 juillet 2011, pour en faire un véritable organe de gouvernance de la politique de lutte contre les violences faites aux femmes ; à cet effet, elle s'est déjà réunie deux fois en 2011.*
Commission nationale d'agrément (auprès du ministère chargé des droits des femmes)	Arrêté du 14 février 1997 relatif à l'habilitation des centres d'information sur les droits des femmes et portant création du Conseil national d'agrément NOR: EMPF9700002A	6	0	-	3	1	1	1	*Le coût de fonctionnement est lié à des frais de déplacement.*
Commission sur l'image des femmes dans les médias	Arrêté du 24 mai 2011 portant création d'une Commission sur l'image des femmes dans les médias		-	-	0	-	-	20	*La commission a été créée en 2011. Le rythme de réunions est soutenu pour permettre la rédaction du rapport public.*
Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	Articles D. 1145-1 et suivants du code du travail	37	0	0	0	2	2	1	
Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes	Décret n° 95-1114 du 18 octobre 1995 portant création d'un Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes	33	0	0	162	6 (dont1 plénière) (dont1 plénière)	9 (dont 2 plénières) (dont 2 plénières)	5	*Le coût de fonctionnement est lié de manière quasi exclusive aux ETP dédiés au fonctionnement de l'observatoire. Ce coût n'avait pas été évalué pour 2010.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
17. Agriculture, agroalimentaire et forêt									
Comité consultatif de la santé et de la protection animales	Articles R. 221-1 et R. 221-2 du code rural et de la pêche maritime Arrêté du 11 février 2003 relatif à la composition du comité consultatif de la santé et de la protection animales NOR: AGRG0300336A	56	0	0	-	4	4	-	
Comité de surveillance biologique du territoire (ex comité de biovigilance)	Articles L. 251-1et D. 251-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime	20		10	-		2	6	*Comité mis en place en 2010. 2 plénières et 4 groupes de travail en 2011*
Comité national d'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC)	Articles L. 323-11 et R. 323-5 et suivants du code rural et de la pêche maritime	14	0	0	-	3	2	1	*Pas de budget spécifique. Ce comité examine les appels formés par les associés de GAEC contre les décisions des comités départementaux d'agrément des GAEC. Le CNA a 3 mois pour se prononcer sur un ou plusieurs recours examinés en séance.*
Comité national de gestion des risques en agriculture	Articles L. 361-8 et D. 361-8 et suivants du code rural et de la pêche maritime	18	1,2	1,2	1,1	7	6	8	
Comité national pour la gestion des risques en forêt	Articles L. 261-4, D. 261-1 et D. 261-2 du code forestier	13	-		-	-		1	*Pas de budget spécifique. Constitué en juillet 2011.*
Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées	Articles D. 661-1 à D. 661-11 du code rural et de la pêche maritime	60			-	35	45	45	*Pas de budget spécifique*
Commission consultative de la statistique agricole	Décret n° 57-178 du 15 février 1957 portant réorganisation de la statistique agricole	50	0	0	-	1	1	1	*Cette commission fonctionne sans moyens humains et financiers: ses membres ne sont ni rémunérés ni défrayés et c'est le service de la statistique et de la prospective qui assure l'organisation et les présentations.*
Commission consultative paritaire nationale des baux ruraux	Article R. 414-5 du code rural et de la pêche maritime	22	0	0	-	0	0	0	*Cette commission peut être consultée à la demande des préfets s'il y a carence des commissions départementales sur la fixation des minima et maxima en matière de baux ruraux. La réactualisation en cours de ces minimas et maximas peut conduire à la réunir à nouveau prochainement.*
Commission consultative pour l'enseignement supérieur privé	Article R. 813-67 du code rural et de la pêche maritime	12			-	1	1	0	*pas de budget spécifique ; pas de réunion de la commission en 2011 , mais une consultation par courrier.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
17. Agriculture, agroalimentaire et forêt									
Commission de conciliation dans les professions agricoles	Articles L. 2522-1et L. 2522-7 du code du travail	13	0	0	-	0	-	0	*La commission nationale est maintenue comme outil dont pourrait disposer le ministre pour tenter de régler un éventuel conflit. (Les commissions régionales et départementales de conciliation, trop peu sollicitées, ont été supprimées par décret 2010-815 du 13/07/2010)*
Commission de conciliation des litiges dans le secteur du lait	Articles L. 654-34 et D. 654-94 et suivants du code rural et de la pêche maritime	7	0	0	-	0	0	0	*Le renouvellement des membres de cette commission est suspendu à l'opportunité, qui peut apparaître à tout moment, de lui soumettre des dossiers.*
Commission de la prévention des accidents du travail des non-salariés agricoles	Articles L. 752-29 et R. 752-85 du code rural et de la pêche maritime Arrêté du 3 avril 2002 modifié fixant la composition d'une commission de la prévention des accidents du travail des non-salariés agricoles	23	-	-	-	1	1	1	*pas de budget spécifique*
Commission des calamités agricoles des départements d'outre-mer	Article L. 362-22 du code rural et de la pêche maritime	18	0	0	-	0	0	0	
Commission des comptes de l'agriculture de la Nation	Décret n° 2001-863 du 14 septembre 2001 relatif à la commission des comptes de l'agriculture de la nation	22	2,4	2,5	2,5	2	2	2	*Ni le président, ni les membres ne sont rémunérés ou défrayés. Seule la retranscription des débats (obligatoire), sous-traités, fait l'objet d'une contribution financière.*
Commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de culture	Article R. 253-4 du code rural Arrêté du 10 mars 2010 fixant la composition de la commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de culture NOR: AGRG1006912A	77	-	0	-	1	1	0	*Pas de budget spécifique - Pas de réunion en 2011 mais consultation en continu par messagerie sur le projet de décret produits phyto. Une réunion sera organisée en 2012*
Commission d'expertise pour la reconnaissance du programme des classes préparatoires biologie, chimie, physique et sciences de la Terre dans le cursus vétérinaire	Décret n° 2012-532 du 19 avril 2012 créant une commission d'expertise pour la reconnaissance du programme des classes préparatoires biologie, chimie, physique et sciences de la Terre dans le cursus vétérinaire	12							*Créée en 2012*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
17. Agriculture, agroalimentaire et forêt									
Commission nationale d'amélioration génétique, commissions et comités en dépendant	Articles D. 653-1, D. 653-2 et D. 653-3 du Code rural et de la pêche maritime	111	0	0	-	12	13	12	*pas de budget spécifique*
Commission nationale de la négociation collective : Sous-commissions agricoles des conventions et accords	Articles L. 2271-1 R. 2272-1 et suivants du code du travail	13	-	-	-	7	6	6	*pas de budget spécifique*
Commission nationale de l'agriculture raisonnée et de la qualification des exploitations	Décret n° 2002-631 du 25 avril 2002 relatif à la qualification des exploitations agricoles au titre de l'agriculture raisonnée (articles 12 à 15)	35	24,6	19,42	19,42	3	2	2	*Les données se rapportent à une des sections de la CNAR: la section organismes certificateurs (SOC). Les coûts de fonctionnement sont en baisse:13 organismes certificateurs (OC) sont couverts depuis 2010 , contre 16 en 2008; plus de dossiers sont étudiés à chaque réunion; le recours à la consultation électronique a permis de réduire le nombre réunions à 2 par an, au lieu de 3 précédemment.*
Commission nationale de présélection des pôles d'excellence rurale	Décret n° 2006-429 du 12 avril 2006 relatif aux pôles d'excellence rurale	36: 2 coprésidents: ministres chargés de l'agriculture et de l'aménagement du territoire / +4 députés et séanteurs / + 6 représentants des colectivités territoriales / + 12 personnalités qualifiées /+ 12 représentatns de l'Etat	-	-	-	0	1	1	*pas de budget spécifique*
Commission nationale de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles des salariés agricoles	Article R. 751-154	28	-	-	-	1	1	1	*pas de budget spécifique*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
17. Agriculture, agroalimentaire et forêt									
Commission nationale des enseignants chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture	Décret n° 92-172 du 21 février 1992 relatif à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture	10 sections de 24 membres				3	1 réunion plénière/3 réunions de la commission permanente	1réunion plénière/ 3 réunions de la commission permanente	*pas de budget spécifique*
Commission nationale d'identification	Articles D. 212-13 et D. 212-14 du code rural et de la pêche maritime	54	0	0	-	4	2	4	*pas de budget spécifique*
Commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces et de ses commissions nationales spécialisées	L .335-6 du code de l'éducation Décret n°2012-982 du 21 aout 2012 relatif à la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces - Arrêté du 21 aout 2012 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation , des services et de l'aménagement des especes et de ses commissions spécialisées	56	-	-	-	20	20		*Cette instance exerce des missions régulièrement reconduites. Les coûts relatifs aux années antérieures ont été renseignés sur la base des textes l'instituant précedemment, le décret n° 2007-950 du 15 mai 2007 relatif à l'institution d'une commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces auprès du ministre chargé de l'agriculture, puis le décret n° 2011-1423 du 31 octobre 2011 relatif à l'institution de la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces auprès du ministre chargé de l'agriculture.*
Commission relative à la liste d'aptitude aux conditions de nomination des agents de direction et des agents comptables des organismes de sécurité sociale de mutualité sociale agricole	Article R. 123-46 du Code de la sécurité sociale Arrêté du 11 avril 2001 fixant les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction et d'agent comptable des organismes de mutualité sociale agricole	10			-	2	2	2	*pas de budget spécifique*
Commission relative à la procédure de dation d'immeubles en nature de bois, forêts ou espaces naturels pouvant être incorporés au domaine forestier de l'Etat	Article 384 A ter de l'annexe II au code général des impôts Arrêté du 30 novembre 2007	4	0	0	nc	0	1	nc	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
17. Agriculture, agroalimentaire et forêt									
Commission spécialisée de terminologie et de néologie	Arrêté du 1 décembre 1998 portant création et composition d'une commission spécialisée de terminologie et de néologie au ministère de l'agriculture et de la pêche NOR: AGRA9802340A	28	-	-	-	3 réunions plénières	3 réunions plénières	3 réunions plénières	*pas de budget spécifique*
Commission supérieure des maladies professionnelles en agriculture	Articles D. 751-19 et suivants du code rural et de la pêche maritime	31	-	-	-	1	3	5	*pas de budget spécifique*
Conférence de la ruralité	Loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux (article 1er) Décret n° 2005-1424 du 17 novembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence de la ruralité	52	0	0	-	0	0	0	*La conférence de la ruralité n'a pas été réunie en tant que telle depuis 2007, le débat sur les questions touchant au monde rural ayant cours dans d'autres instances.*
Conseil d'orientation sur les conditions de travail : commission spécialisée chargée des questions relatives aux activités agricoles	Articles R. 4641-1, R. 4641-2, et R. 4641-22, et D.4641-23 et suivants du code du travail	25	0	0	-	5	5	12	*pas de budget spécifique*
Conseil national de l'enseignement agricole	Articles L. 814-1 et L. 814-2 et R. 814-1 à R. 814-9 du code rural et de la pêche maritime	64	-	-	-	8	6	5	*pas de budget spécifique*
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire	Articles L. 814-3 et L. 814-4 et R.814-10 à R.814-30 du code rural et de la pêche maritime	45	-	-	-	7	4	6	*pas de budget spécifique*
Conseil national de la spécialisation vétérinaire	Article R. 814-32 du code rural et de la pêche maritime	24	-	-	-	2	1	0	*la commission, arrivée au terme de son mandat, n'a pas tenu de réunion en 2011 ; elle a toutefois été renouvelée et se réunira à nouveau en 2012 ; pas de budget spécifique*
Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale	Décret n° 2012-846 du 30 juin 2012 relatif au Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale - D200-2 à D 200-4 du code rural et de la pêche maritime	19							*Créé en 2012.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
17. Agriculture, agroalimentaire et forêt									
Conseil national du froid	Décret n° 59-1028 du 31 août 1959 Arrêté du 26 mai 1999 fixant la composition et le fonctionnement du Conseil national du froid NOR: AGRG9802295A	54	-	-	-	1	1	1	*Pas de budget spécifique. Comité d'experts. Nombreux groupes de travail.*
Conseil stratégique de l'agriculture et de l'agro-industrie durables	Décret n° 2008-498 du 26 mai 2008 portant création du conseil stratégique de l'agriculture et de l'agro-industrie durables	28	0	0	-	3	1	0	*cette commission fonctionne sans moyens humains et financiers: ses membres ne sont ni rémunérés ni défrayés et c'est le service de la statistique et de la prospective qui assure l'organisation et les présentations.*
Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire et commissions techniques	Articles L. 611-1, R. 611-1 et D. 611-4 et suivants du code rural et de la pêche maritime	32 30 17	0 0 0	0	-	2 4 3	2 4 2	1 réunion plénière, 4 réunions de la commission nationale technique chargée de donner son avis pour la reconnaissance des organisations de producteurs, 3 réunions de la Commission technique spécialisée du développement agricole et rural	*Pas de budget spécifique.* *La Commission technique spécialisée du développement agricole et rural est consultée sur les orientations des programmes de développement agricole et rural mis en oeuvre par les instituts techniques de recherches et leurs organismes de développement agricole, et informée de la gestion des crédits du CAS-DAR.* *Une 3ème commission technique spécialisée, la Commission nationale de la certification environnementale, a été créée en 2011.*

17. Agriculture, agroalimentaire et forêt

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
Conseil supérieur de la forêt, des produits forestiers et de la transformation du bois	Article L. 113-1 du code forestier (Ordonnance n° 2012-92 du 26 janvier 2012 relative à la partie législative du code forestier) et Articles D.113-7 à R.113-10 et suivants du code forestier (Décret n°2012-836 du 29 juin 2012 relatif à la partie réglementaire du code forestier)	62	-	-	-	1	1	0	*pas de budget spécifique- en voie de renouvellement*
Conseil supérieur des prestations sociales agricoles	Articles R. 721-1, R. 721-2 et D. 721-3 et suivants du code rural	37	-	-	-	5	4	4	*pas de budget spécifique*
Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires	Articles L. 692-1 et D. 692-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime	35	-	-	-	-	1	6	*Pas de budget spécifique. Installé en 2011*
Observatoire des distorsions	Articles L. 691-1 et D. 691-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime	19	0	0	-	0	0	0	*Cet observatoire pourrait être réactivé pour conduire des observations ou études notamment dans le secteur agroalimentaire*
Observatoire national de l'enseignement agricole	Arrêté du 31 juillet 1996 relatif à l'Observatoire national de l'enseignement agricole NOR: AGRE9601567A - modifié par arrêté du 13 juin 2012 (NOR: AGRE1209549A)	11	95	95	95	10	10	10	
Observatoire national de la consommation des espaces agricoles	Articles L. 112-1 et D. 112-1-12 et suivants du code rural et de la pêche maritime	23	-	0	-	-	0	0	*installé en 2011, Pas de budget spécifique Cette instance, prévue par la LMAP, ne s'est pas encore réunie, ses membres n'ont pas encore nommés.*
Observatoire national des abattoirs	Article D. 654-8 du code rural et de la pêche maritime Arrêté du 9 février 2012 relatif à l'Observatoire national des abattoirs NOR: AGRT1200926A	28 (comité de pilotage)							*La composition, les missions et le mode de fonctionnement de l'observatoire des établissements d'abattage n'ont été définis qu'en 2012. Le président et les membres (autres que les représentants des administrations) du comité de pilotage seront nommés par arrêté des ministres chargés de l'agriculture et des CT. Le secrétariat en sera assuré par un établissement public (France Agrimer).*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
17.1. Agroalimentaire									
Conseil national de l'alimentation	Articles D. 541-1 et suivants du code de la consommation Arrêté du 12 mai 2010 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil national de l'alimentation NOR: AGRG1010271A	49	140	200	240	4	6 séances plénières – 24 réunions pour 6 groupes de travail - 26 réunions exceptionnelles pour l'élaboration du PNA	4 séances plénières, 31 réunions pour 5 groupes de travail (2 finissant leur travaux début 2011)	*L'augmentation des coûts s'explique par le renforcement du rôle du CNA par la loi n°2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche, qui l'associe notamment à l'élaboration et au suivi de la mise en oeuvre du nouveau Programme national pour l'alimentation.*
Observatoire de l'alimentation	Articles L. 230-3 et D. 230-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime	13	450	450	450	6	5	8	*Pas d'évolution par rapport à 2010 en ce qui concerne la contribution MAAF (mais diminution de celle de la DGS).*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
18. Réforme de l'Etat, décentralisation et fonction publique									
Comité de programmation	Décret n° 2005-1792 du 30 décembre 2005 portant création d'une direction générale de la modernisation de l'Etat au ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat (article 3-V)	3	-	0	0	-	2	2	*Créé en 2010.*
Comité de programmation et de pilotage de la formation interministérielle	Article 35 du décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat		-	0	0	2	2	3	
Comité d'harmonisation de l'audit interne	Décret n° 2011-775 du 28 juin 2011 relatif à l'audit interne dans l'administration (article 2)		-	-	-	-	-	-	*Créé en 2011 et installé en 2012, il n'y a pas eu d'activités en 2011.*
Comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État et ses 4 commissions permanentes : logement et restauration ; famille, enfance, culture, loisirs, sports, vacances et retraités ; pilotage des SRIAS ; budget	Décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat Arrêté du 29 juin 2006 fixant la composition et le fonctionnement du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat NOR: FPPA0600069A	22	45	40	55	30	24	38	*Des réunions ont été ajournées en 2010 et reportées en 2011.*
Commission chargée d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur général ou de contrôleur général	Loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public (article 8) Décret n° 94-1085 du 14 décembre 1994 relatif aux modalités de nomination au tour extérieur dans certains corps d'inspection et de contrôle de la fonction publique de l'Etat	6	0	0	-		6	-	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
18. Réforme de l'Etat, décentralisation et fonction publique									
Commission d'accueil des ressortissants de l'Union européenne ou d'un autre partie à l'accord sur l'Espace économique européen	Décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française Décret n° 2010-629 du 9 juin 2010 relatif au fonctionnement de la commission d'accueil des ressortissants de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans la fonction publique	3	40	20	16	6	4	5	*Cette commission, créée en 2010, remplace la commission d'équivalence pour le classement des ressortissants communautaires instituée par le décret n°2002-759 du 2 mai 2002. Les chiffres indiqués pour 2009 sont donc ceux concernant la commission d'équivalence. La baisse du coût de fonctionnement s'explique notamment par la diminution du nombre de dossiers examinés par séance.*
Commission d'équivalence pour les candidats titulaires d'un diplôme ou d'un titre spécifique portant sur une spécialité de formation précise	Décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique		0	0	0	2	2	12	*Nombre plus important de concours pour lesquels un diplôme spécifique est requis, donc davantage de réunions de la commission.*
Commission permanente de la modernisation des services publics auprès du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat	Décret n° 99-691 du 30 juillet 1999 portant création d'une commission permanente de la modernisation des services publics auprès du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat	24	-	-	0	-	0	1	*Secrétariat assuré par la DGME.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
18. Réforme de l'Etat, décentralisation et fonction publique									
Commissions administratives de reclassement	Ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945 (articles 17 et 18) Loi n° 82-1021 du 3 décembre 1982 relative au règlement de certaines situations résultant des évènements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la seconde guerre mondiale	12	0	0	0	0	0	0	
Conseil commun de la fonction publique	Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (article 9 ter) Décret n° 2012-148 du 30 janvier 2012 relatif au Conseil commun de la fonction publique	51	-	-	-	-	-	-	*Créé par la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010. Le décret d'application a été présenté au conseil supérieur de la fonction publique de décembre 2011. Le conseil commun s'est réuni pour la première fois le 31 janvier 2012.*
Conseil supérieur de la fonction publique de l'État	Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (article 13) Décret n°2012-225 du 16 février 2012 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat abrogeant le décret n° 82-450 du 28 mai 1982 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat	24	220	220	220	25	15	26	*Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (article 13) Le décret n°2012-225 du 16 février 2012 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat a abrogé le décret n° 82-450 du 28 mai 1982 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat,*
Conseil supérieur de la fonction publique siégeant comme commission de recours	Article 2 alinéa 4 et articles 24 à 29 du décret n°82-450 du 28 mai 1982 relatif au conseil supérieur de la fonction publique				15			10	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
18.1. Décentralisation									
Comité des finances locales	Articles L. 1211-1 et suivants et R. 1211-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.	86	549,56	549,53	514,91	5	6	6	
Commission consultative d'évaluation des normes	Articles L. 1211-4-2 et R. 1213-1 et suivants du code général des collectivités territoriales	22	1,729	4,466	2,778	13	13	15	
Commission consultative pour l'évaluation des charges	Articles L. 1211-4-1 et R. 1212-12 et suivants du code général des collectivités territoriales	22	3,199	3,275	2,461	7	6	7	
Observatoire des finances locales	Article L. 1211-4 du code général des collectivités territoriales	8	57,173	55,906	53,217	1	1	1	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
19. Outre-mer									
Comité de suivi (fonds de continuité territoriale)	Décret n° 2010-1425 du 18 novembre 2010 relatif au fonctionnement et à la gestion du fonds de continuité territoriale prévu à l'article 50 de la loi n° 2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer	10	-	0	0	-	1	1	*Son coût de fonctionnement est nul puisque les réunions ne rassemblent que des membres de l'administration (DéGéOM), direction du budget, DGEFP, ministère de l'éducation nationale, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) et des membres de l'opérateur unique du ministère des Outre-mer, LADOM.*
Comité pour la mémoire de l'esclavage	Loi n° 83-550 du 30 juin 1983 relative à la commémoration de l'abolition de l'esclavage Décret n° 2009-506 du 6 mai 2009 relatif au Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage	12	41	23	36,14 (et 7k€ pour le prix de thèse)	6	8	11	
Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat outre-mer	Loi n° 2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer (article 74) Décret n° 2010-1048 du 1er septembre 2010 relatif à la Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat outre-mer	39	0	0	2,332	0	0	3	
Conseil du service militaire adapté	Décret n° 2011-834 du 12 juillet 2011 portant création du Conseil du service militaire adapté		-	-	0,5	-	-	1	*Conseil installé le 08 décembre 2011.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
20. Artisanat, commerce et tourisme									
Commission des comptes du tourisme	Articles D. 122-25 et suivants du code du tourisme	32	0	-	-	0	0	0	
Commission d'orientation du commerce de proximité	Article L. 750-1-1 du code de commerce Décret n° 2008-1475 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de certaines dispositions de l'article L. 750-1-1 du code de commerce	43	0	-	-	3 réunions plénières et 16 réunions des sous commissions	16 réunions de sous-commissions	1 plénière et 4 sous commissions (16 réunions	
Commission nationale d'agrément délivré à des organismes de tourisme social et familial	Articles R. 412-3 et suivants du code du tourisme	16	0	-	-	0	1	0	
Commission nationale des entreprises du patrimoine vivant	Décret n° 2006-595 du 23 mai 2006 relatif à l'attribution du label entreprise du patrimoine vivant (articles 4 et 5) Arrêté du 26 mai 2006 relatif à la procédure d'attribution du label entreprise du patrimoine vivant NOR: PMEA0620042A	22	4,8	7,5	8,3	5	8	7	*Les coûts liés à l'instruction des dossiers EPV sont pris en charge par l'Institut supérieur des métiers dans le cadre de la convention annuelle ISM DGCIS.* *Seules les indemnités du président et du rapporteur spécial de la commission sont prises en charge par le ministère.*
Commission nationale des guides-conférenciers	Articles R. 221-4 et D. 221-5 du code du tourisme - cf.décret n°2012-337 du 7 mars 2012 relatif à la Commission nationale des guides-conférenciers -	17			0	1	2	1	*Créée en mars 2012, elle se substitue à la commission nationale des guides-interprètes et conférenciers*
Commission nationale du commerce équitable	Loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises (art. 60) Décret n° 2007-986 du 15 mai 2007 pris pour l'application de l'article 60 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises et relatif à la reconnaissance des personnes veillant au respect des conditions du commerce équitable	23	0	-	-	0	3	2	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
20. Artisanat, commerce et tourisme									
Conseil national du tourisme	Articles D. 122-5 et suivants du code du tourisme - modifié par décret n° 2011-1912 du 20 décembre 2011	204	32	30	25	29	80	80	
Conseil stratégique du commerce de proximité	Article L. 750-1-1 du code de commerce Décret n° 2008-1475 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de certaines dispositions de l'article L. 750-1-1 du code de commerce (article 10)	16			-	1	1	0	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
21. Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative									
Comité consultatif du fonds pour le développement de la vie associative	Décret n° 2011-2121 du 30 décembre 2011 relatif au fonds pour le développement de la vie associative (articles 5 et suivants)	25			-			-	*Le comité a été crée le 30 décembre 2011, il n'y a donc pas de chiffres à communiquer.*
Comité des médaillés de la jeunesse et des sports	Décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 relatif au mérite sportif et à la médaille d'honneur de la jeunesse et des sports (article 5) Arrêté du 5 janvier 1982 fixant la composition du comité	26	0	0	0	2	2	2	
Commission consultative des arts martiaux et des sports de combat	Articles D. 142-32 et A. 142-1 et suivants du code du sport	22	0	0	0	1	1	1	
Commission de reconnaissance des qualifications	Articles R. 212-84 et A. 212-175-1 et suivants du code du sport	15	0	8	8	4	12	12	
Commission d'examen des règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs	Articles R. 142-1 et suivants du code du sport	19	0	38,5	15	1	4	4	
Commission nationale d'habilitation pour dispenser la formation aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur de centres de vacances et de loisirs	Décret n° 2002-570 du 22 avril 2002 relatif au Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse	12	2	2	2	2	2	2	
Commission nationale d'agrément (Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse)	Décret n° 2002-570 du 22 avril 2002 relatif au Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse	12	2	2	0	3	5	0	*La commission nationale d'agrément étant une émanation du CNEPJ, et celui-ci ayant été renouvelé en 2011, la commission ne s'est pas réunie.*
Commission nationale de sécurité des enceintes sportives	Articles R. 312-22 et suivants du code du sport	13	0	0	0	1	1	1	
Commission nationale du sport de haut niveau	Articles L. 221-1 et R. 221-27 et suivants du code du sport	33	0	0	0	4	3	4	
Commission nationale pour l'autonomie des jeunes	Loi n° 2001-582 du 4 juillet 2001 relative à la mise en place d'une allocation d'autonomie pour les jeunes de seize à vingt-cinq ans (article 1er) Décret n°2001-900 du 2 octobre 2001 relatif à la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes	72	NC	NC	NC	NC	NC	NC	

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
21. Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative									
Commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation	Articles D. 142-33 à D. 142-38 et A. 142-20 à A. 142-32 du code du sport	38		8	9,6		5	6	
Commission spécialisée de terminologie et de néologie du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative	Arrêté du 13 juillet 2005 relatif à la commission spécialisée de terminologie et de néologie du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative NOR: SJSK0570141A	34	0	0	0	10	5	5	
Conférence nationale du sport	Articles D. 142-39 et suivants du code du sport (codifié par le décret n°2012-45 du 13 janvier 2012)	32							*Créée en 2012*
Conseil national de la jeunesse	Loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel (article 12) Décret n° 2002-708 du 30 avril 2002 relatif au Conseil national de la jeunesse	178	232	0,577	0	11	0	0	*Le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) a fait l'objet d'une suspension en vue de réforme, en juillet 2009 (annonce faite par le haut commissaire à la jeunesse lors des universités d'été du CNJ à Chatenay-Malabry les 3-4 et 5 juillet 2009).*
Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse	Loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel (article 11) Décret n° 2002-570 du 22 avril 2002 relatif au Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse Arrêté du 14 octobre 2011 portant nomination à l'assemblée plénière du Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse (NOR : MENV1117366A)	72	10	10	0	1	1	0	*Les mandats des représentants ont été renouvelés en 2011 et le conseil n'a pas été réuni.*
Conseil supérieur des sports de montagne	Articles D. 142-26 et suivants du code du sport	43		56	54		1+7	8 (commissions de la formation et de l'emploi)	*Finalisation de l'arrêté portant création de la partie spécifique du diplôme d'Etat de moniteur national de ski alpin.*

Instance	Texte institutif	Nombres de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement
			2009	2010	2011	2009	2010	2011	
22. Banque de France									
Observatoire de la sécurité des cartes de paiement	Articles L. 141-4, R. 141-1 et R. 141-2 ; R. 142-22 à R. 142-27 du code monétaire et financier	35	3,4	70,9	35.0	3	3	3	*Réalisation de deux sondages à l'appui des travaux de l'Observatoire dans le domaine de la sécurisation des paiements par carte sur internet. Les résultats de ces études ont été présentés dans le rapport annuel 2009.*
Comité de la médiation bancaire	Articles L.615-2, R.615-9 à R.615-12 du code monétaire et financier	5	2,7	2,4	4,5	2	2	1	